BIT : Bureau international du travail.

PIB : Produit intérieur brut

ONG : Organismes non gouvernementaux.

OIT : Organisation internationale du travail.

IFD : Intégration des femmes dans le développement.

GED : Genre et Développement.

Empowerment : Renforcement du pouvoir

Gender mainstreaming : Transversalité du genre

ONU : Organisation des Nations unies

PNUD : Programme de développement des Nations unies

FNUAP : Fonds des nations unies pour la population

CENEAP : Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement.

CRASC : Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle

Annexe 7 : FICHE D'IDENTIFICATION « FEMMES »

- Sexe : Age :
- Lieu de naissance :
- Profession :
- Statut de la profession :
- Durée de l'activité salariale : - continue ou - discontinue
- Revenu mensuel :
- Niveau d'instruction :
- Profession des parents :

- père :
- mère :

- Niveau d'instruction des parents :

- père :
- mère :

- Nombre d'année de votre mariage :

- Type de mariage : - mariage arrangé par les parents
 - mariage d'amour
 - mariage de raison

- Nombre d'enfants : - filles - garçons

- Type d'habitation : - villa
 - appartement
 - haouch
 - autre
- Nombre de pièces :

GUIDE D'ENTRETIEN

Grilles des activités quotidiennes des conjoints:

Jour :……..

Nature de votre Activité professionnelle :…….

Durée de votre activité professionnelle : ……

- A quelle heure vous vous levez ?
- Dès votre réveil, quels sont les premiers gestes que vous faites ?
- Pourriez- vous minuter chaque geste ?
- A quelle heure vous vous couchez ?
- Votre petit déjeuner, vous le prenez
 - Toute seule
 - En famille

- Comment se fait la répartition des taches ménagères dans votre couple ? C'est :

- Moitié moitié
- C'est uniquement vous
- C'est elle
- ou bien il y a répartition par taches

- Avant le mariage, quelles étaient les principales taches domestiques que vous faisiez ?
 - le ménage
 - la cuisine
 - les deux
 - autre (jardinage, lavage de voiture, faire les courses)

• les plats cuisinés et le ménage sont-il le fruit

- d'un apprentissage personnel
- socialisation par la famille
- autre (précisez)

• faites-vous aider par une femme d'entretien ?

- oui
- non
- pourquoi ?

• si oui qui la paie ?

TOUT CE QUI RELEVE DE L'HYGIENE

- Combien de temps prenez-vous pour faire Votre toilette personnelle ?
 - Rasage
 - Ablution
 - Habillement
 - Douche
- Qui s'occupe de la toilette des enfants ?
- Combien de temps ça vous prend ?
- Qui lave la vaisselle ?
- Quand c'est vous, combien de temps ça vous prend ?
- Lavez-vous la vaisselle à chaque repas ?
- Quand c'est vous combien de temps ça vous prend ?
- Avez-vous une machine à laver ?
- Le lavage du linge se fait au quotidien ou bien vous le cumulez?
 - le petit linge
 - le gros linge
- avez-vous une machine à laver ?
- La corvée d'eau, qui s'en occupe ?
- Faites-vous le parterre ?

- Combien de temps cela vous prend-t-il ?
 - une fois/jour
 - une fois/semaine
 - à chaque fois que c'est nécessaire
- Combien de temps ça vous prend ?

TOUT CE QUI RELEVE DE L'ORDRE

- Qui repasse le linge ?
- Combien ça vous prend ?
- Qui s'occupe du rangement de la maison ?
- Vous le faites au quotidien ?
- Ou bien à chaque fois que c'est nécessaire
- combien .de temps cela vous prend- il ?
- A quelle heure vous le faites ?
 - tôt le matin / dès le réveil
 - l'après midi (dès votre retour du travail)
 - tard le soir
- Qui dresse la table ?
- Combien de temps ça vous prend ?
- Qui débarrasse la table ?
- Combien de temps ça vous prend ?

TOUT CE QUI RELEVE DES SOINS AUX ENFANTS

- Qui prépare
 - Les enfants pour les accompagner à l'école ?
 - Les bébés pour les accompagner chez leurs grands-mères, nourrices ou la crèche?
 - Vous-même ?

- Votre conjoint ?
- Les deux (tache partagée)

- Qui emmène les enfants chez le médecin ?
 - Vous-même ?
 - Votre conjoint ?
 - Les deux (tache partagée)

- Qui se rend à l'école / crèche / nourrice en cas de convocation des parents ?
- Qui assiste aux fêtes religieuses et nationales ou de la fin de l'année ?

TOUT CE QUI RELEVE DE LA RESTAURATION

- Pour vous, faire la cuisine :
 - c'est l'affaire des femmes ?
 - ce n'est pas seulement l'affaire des femmes ?
- vous arrive t-il de faire les achats alimentaires ?
 - oui souvent
 - oui de temps en temps
 - non
- Qui choisi le menu ?
 - Vous même
 - Votre conjoint
 - Les deux

- Qui nettoie, range les ingrédients du menu ?
 - Vous même
 - Votre conjoint

- Les deux

Combien de temps ça vous prend ?

- Pour vous faire la cuisine, c'est
 - Une Contrainte / obligation / corvée
 - Un savoir-faire / créativité /une expression personnelle
 - faire plaisir (convivialité)
 - Ça coûte cher.

- A table, le soir vous discutez de vos projets et des évènements de la journée ?
- Faites vous la même cuisine que votre mère ?
- Quels sont les plats appris de votre mère/belle mère ?
- Combien ça vous prend ?

TOUT CE QUI RELEVE DE LA GESTION FINANCIERE

- Dans votre foyer, le plus souvent qui fait les courses ?
 - vous-même
 - votre conjoint

- Qui paie la femme de ménage/ la nourrice/la crèche ?
- Y a-t-il une caisse commune pour toutes les dépenses ménagères ?
 - oui
 - non

- Combien dépensez-vous pour la journée ?
- Combien dépensez-vous pour la semaine ?
- Arrivez-vous à faire des économies ?
- Qui s'occupe de la gestion du budget?

- vous-même ?
- votre conjoint ?
- les deux (tache partagée)

- Qui s'occupe
 - des achats alimentaires ?
 - des produits d'entretiens ?
 - des vêtements pour enfants ?
 - du mobilier, voiture, maison ?
 - des ustensiles de cuisine?
 - des cadeaux pour les occasions ?
 - des médicaments

- Qui règle les factures /charges (électricité, gaz, eau, téléphone)
- Au nom de qui se font les crédits et emprunts ?
- Avez-vous une caisse commune pour les dépenses ménagères ?
- Avez-vous un compte personnel ?
 - oui
 - non
 - pourquoi

- Est-il au courant de vos économies ?
 - oui
 - non
 - pourquoi

GESTION DU TEMPS LIBRE

- Que faites vous de votre temps libre ?

- Vous profitez pour faire le ménage
- les sorties (chez la famille / amis)
- recevoir famille ou ami(es)
- les courses
- le sport
- hammam
- sieste/ repos :
- regardez la télévision
- laver la voiture
- coiffeuse/esthéticienne

- (votre temps libre) Est-il organisé ?

POUVOIR DE DECISION

- Qui décide de l'organisation les fêtes et anniversaires ?
- Qui organise les sorties ?
- Qui décide de l'achat du mobilier ?
- Qui s'occupe de la décoration de la maison ?
- Qui choisi les cadeaux de fêtes/ & d'anniversaires ?
- Qui décide de l'aménagement de la maison ?
- Qui décide des gros achats
- Prenez-vous la permission du conjoint pour les sorties ? et pourquoi ?

LES REPRESENTATIONS

- Quelles sont les obligations des hommes, selon vous ?
- Quels sont les droits des hommes, selon vous ?
- Considérez-vous comme un jeune couple ?
 - oui
 - non

- Qu’est-ce que vous- entendez par jeune couple ?
- Pensez vous que le partage des tâches est :
 - Important
 - Pas important
 - C’est seulement l’affaire des femmes

- Selon vous, quelles sont les taches les plus urgentes à exécuter ?
- Quelles sont les taches les plus astreignantes pour vous ?

▮ Classez par ordre d’importance les taches ménagères :

‣ Tout ce qui relève de l’hygiène domestique (vaisselle, parterre, l’entretien du linge, les sanitaires et la poussière)

‣ Tout ce qui relève de l’ordre (rangement de la maison et du linge, faire la literie, rangement des ingrédients et achats alimentaires.

‣ Les soins aux enfants (les nourrir, les nettoyer, suivre leurs devoirs, les éduquer, le suivi médical)

‣ Les courses (les achats alimentaires des fruits des légumes et du ravitaillement, les produits d’entretiens, les vêtements pour enfants, le mobilier et autres)

‣ La restauration (préparation des repas)

Annexe 8 : FICHE D'IDENTIFICATION « HOMMES »

- Sexe : Age :
- Lieu de naissance :
- Profession :
- Statut de la profession :
- Durée de l'activité salariale : - continue ou - discontinue
- Revenu mensuel :
- Niveau d'instruction :
- Profession des parents :

- père :
- mère :

- Niveau d'instruction des parents :

- père :
- mère :

- Nombre d'année de votre mariage :

- Type de mariage : - mariage arrangé par les parents
 - mariage d'amour
 - mariage de raison

- Nombre d'enfants : - filles - garçons

- Type d'habitation : - villa
 - appartement
 - haouch
 - autre
- Nombre de pièces :

GUIDE D'ENTRETIEN

Grilles des activités quotidiennes des conjoints:

Jour :……..

Nature de votre Activité professionnelle :…….

Durée de votre activité professionnelle : ……

- A quelle heure vous vous levez ?
- Dès votre réveil, quels sont les premiers gestes que vous faites ?
- Pourriez- vous minuter chaque geste ?
- A quelle heure vous vous couchez ?
- Votre petit déjeuner, vous le prenez
 - Tout seul
 - En famille

- Comment se fait la répartition des taches ménagères dans votre couple ? C'est :

- Moitié moitié
- C'est uniquement vous
- C'est elle
- ou bien il y a répartition par taches

- Avant le mariage, quelles étaient les principales taches domestiques que vous faisiez ?
 - le ménage
 - la cuisine
 - les deux
 - autre (jardinage, lavage de voiture, faire les courses)

TOUT CE QUI RELEVE DE L'HYGIENE

- Combien de temps prenez-vous pour faire Votre toilette personnelle ?
 - Rasage
 - Ablution
 - Habillement
 - Douche
- Qui s'occupe de la toilette des enfants ?
- Combien de temps ça vous prend ?
- Qui lave la vaisselle ?
- Quand c'est vous combien de temps ça vous prend ?
- Avez-vous une machine à laver ?
- Vous arrive t-il de laver le linge ?
- La corvée d'eau, qui s'en occupe ?
- Faites-vous le parterre ?
- Combien de temps cela vous prend-t-il ?

TOUT CE QUI RELEVE DE L'ORDRE

- Qui repasse le linge ?
- Combien ça vous prend ?
- Qui s'occupe du rangement de la maison ?
- Vous le faites au quotidien ?
- Ou bien à chaque fois que c'est nécessaire
- combien .de temps cela vous prend- il ?
- A quelle heure vous le faites ?
 - tôt le matin / dès le réveil
 - l'après midi (dès votre retour du travail)
 - tard le soir

- Qui dresse la table ?
- Combien de temps ça vous prend ?
- Qui débarrasse la table ?
- Combien de temps ça vous prend ?

TOUT CE QUI RELEVE DES SOINS AUX ENFANTS

- Qui prépare
 - Les enfants pour les accompagner à l'école ?
 - Les bébés pour les accompagner chez leurs grands-mères, nourrices ou la crèche?
 - Vous-même ?
 - Votre conjoint ?
 - Les deux (tache partagée)

- Qui emmène les enfants chez le médecin ?
 - Vous-même ?
 - Votre conjoint ?
 - Les deux (tache partagée)

- Qui se rend à l'école / crèche / nourrice en cas de convocation des parents ?
- Qui assiste aux fêtes religieuses et nationales ou de la fin de l'année ?

TOUT CE QUI RELEVE DE LA RESTAURATION

- Pour vous, faire la cuisine :
 - c'est l'affaire des femmes ?
 - ce n'est pas seulement l'affaire des femmes ?

- vous arrive t-il de faire les achats alimentaires ?
 - oui souvent
 - oui de temps en temps
 - non
- Qui choisi le menu ?
 - Vous même
 - Votre conjoint
 - Les deux

- Qui nettoie, range les ingrédients du menu ?
 - Vous même
 - Votre conjoint
 - Les deux

Combien de temps ça vous prend ?

- Pour vous faire la cuisine, c'est
 - Une Contrainte / obligation / corvée
 - Un savoir-faire / créativité /une expression personnelle
 - faire plaisir (convivialité)
 - Ça coûte cher.

- A table, le soir vous discutez de vos projets et des évènements de la journée ?

TOUT CE QUI RELEVE DE LA GESTION FINANCIERE

- Dans votre foyer, le plus souvent qui fait les courses ?
 - vous-même
 - votre conjoint

- Qui paie la femme de ménage/ la nourrice/la crèche ?
- Y a-t-il une caisse commune pour toutes les dépenses ménagères ?
 - oui
 - non

- Combien dépensez-vous pour la journée ?
- Combien dépensez-vous pour la semaine ?
- Arrivez-vous à faire des économies ?
- Qui s'occupe de la gestion du budget?

 - vous-même ?
 - votre conjoint ?
 - les deux (tache partagée)

- Qui s'occupe
 - des achats alimentaires ?
 - des produits d'entretiens ?
 - des vêtements pour enfants ?
 - du mobilier, voiture, maison ?
 - des ustensiles de cuisine?
 - des cadeaux pour les occasions ?
 - des médicaments

- Qui règle les factures /charges (électricité, gaz, eau, téléphone)
- Au nom de qui se font les crédits et emprunts ?
- Avez-vous une caisse commune pour les dépenses ménagères ?
- Avez-vous un compte personnel ?
 - oui
 - non
 - pourquoi

- Est-il au courant de vos économies ?
 - oui
 - non
 - pourquoi

GESTION DU TEMPS LIBRE

- Que faites vous de votre temps libre ?
 - Vous profitez pour faire le ménage
 - les sorties (chez la famille / amis)
 - recevoir famille ou ami(es)
 - les courses
 - le sport
 - hammam
 - sieste/ repos :
 - regardez la télévision
 - laver la voiture
 - bricoler

- (votre temps libre) Est-il organisé ?

POUVOIR DE DECISION

- Qui décide de l'organisation les fêtes et anniversaires ?
- Qui organise les sorties ?
- Qui décide de l'achat du mobilier ?
- Qui s'occupe de la décoration de la maison ?
- Qui choisi les cadeaux de fêtes/ & d'anniversaires ?
- Qui décide de l'aménagement de la maison ?

- Qui décide des gros achats

LES REPRESENTATIONS

- Quelles sont les obligations des femmes, selon vous ?
- Quels sont les droits des femmes, selon vous ?
- Considérez-vous comme un jeune couple ?
 - oui
 - non
- Qu'est-ce que vous- entendez par jeune couple ?
- Pensez vous que le partage des tâches est :
 - Important
 - Pas important
 - C'est seulement l'affaire des femmes

- Selon vous, quelles sont les taches les plus urgentes à exécuter ?
- Quelles sont les taches les plus astreignantes pour vous ?

▮ Classez par ordre d'importance les taches ménagères :

‣ Tout ce qui relève de l'hygiène domestique (vaisselle, parterre, l'entretien du linge, les sanitaires et la poussière)

‣ Tout ce qui relève de l'ordre (rangement de la maison et du linge, faire la literie, rangement des ingrédients et achats alimentaires.

‣ Les soins aux enfants (les nourrir, les nettoyer, suivre leurs devoirs, les éduquer, le suivi médical)

‣ Les courses (les achats alimentaires des fruits des légumes et du ravitaillement, les produits d'entretiens, les vêtements pour enfants, le mobilier et autres)

‣ La restauration (préparation des repas)

ANNEXES

Fiche de traitement

Fiche de traitement couple actif CA1 annexe 1
Fiche de traitement couple actif CA2 annexe 2
Fiche de traitement couple actif CA3 annexe 3
Fiche de traitement couple mono-actif CMA1 annexe 4
Fiche de traitement couple mono-actif CMA2 annexe 5
Fiche de traitement couple mono-actif CMA3 annexe 6

Fiche d'identification

Fiche d'identification femmes+ guide d'entretien annexe 7
Fiche d'identification hommes+ guide d'entretien annexe 8

Tableau n° 1 : (voir annexes 1-2-3-4-5-6)

Indicateurs socioprofessionnel et socioculturel des enquêté(es)

code	sexe	Nombre d'année de mariage	Nombre d'enfants	Noms d'emprunts	âge	activité professionnelle	nature de l'activité prof	niveau d'instruction	les représentations sur le partage des taches ménagères
CA1	Femme	3	1	Fatima Z	35	cadre gestionnaire	continue	supérieur	important
	Homme			Mohamed	40	ingénieur à sonelgaz	continue	supérieur	important
CA2	Femme	7	2	Amina	30	chef de service sinistre	continue	supérieur	important
	Homme			Mahmoud	37	Enseignant	Discontinue	supérieur	pas vraiment important
CA3	Femme	4	1	Wassila	31	assistante technique	Discontinue	supérieur	important
	Homme			Réda	38	Vente & réparation du matériel informatique	Discontinue	supérieur	pas important
CMA1	Femme	8	2	Fatiha	35	Sans	-	secondaire cycle2 (terminal)	seulement l'affaire des femmes
	Homme			Youcef	40	employé Algérie télécom	Discontinue	secondaire cycle2 (terminal)	seulement l'affaire des femmes
CMA2	Femme	2,5	1	Amel	25	Sans	-	secondaire cycle2 (terminal)	Ce n'est pas seulement l'affaire des femmes
	Homme			Hamid	31	Chauffeur de taxi	Discontinue	secondaire cycle2 (terminal)	Ce n'est pas important
CMA3	Femme	5	1	Souhayla	34	Sans	-	supérieur	important
	Homme			Toufik	38	cadre Orolait	Discontinue	supérieur	pas important

Tableau n° 2 : (voir annexes 1-2-3)

Temps moyen passé aux taches ménagères "couple actif"

Thèmes	Ensemble des taches ménagères	CA1		CA2		CA3	
		Mohamed	Fatima Zohra	Mahmoud	Amina	Réda	Wassila
Hygiène domestique	(vaisselle, parterre, entretien du linge, récurer et désinfecter, poussière, corvée d'eau)	30	70	30	95	-	70
La restauration	préparer les repas, laver et éplucher les légumes	20	150	-	120	-	90
Soins des enfants	Soins matériels aux nourrissons, aux enfants, le suivi des devoirs.	25	80	50	85	25	100
Ce qui relève de l'ordre	rangement de la maison et du linge, repassage, dresser et débarrasser la table du repas, les achats alimentaires	35	60	40	85	-	95
Total en minutes		**110**	**360**	**120**	**385**	**25**	**355**
Total en heures		**1h :50**	**6h**	**2h**	**6h :25**	**-**	**5h :55**

Tableau n°3 : (voir annexes 4-5-6)

Temps moyen passé au travail domestique "couple mono-actif"

Thèmes	Ensemble des taches ménagères	CMA1		CMA2		CMA3	
		Youcef	Fatiha	Hamid	Amel	Toufik	Souhayla
Hygiène domestique	(vaisselle, parterre, entretien du linge, récurer et désinfecter, poussière, corvée d'eau)	-	100	-	130	-	85
La restauration	préparer les repas, laver et éplucher les légumes	-	120	-	90	-	120
Soins des enfants	soins matériels aux nourrissons, aux enfants, le suivi des devoirs.	40	110	-	85	20	90
Ce qui relève de l'ordre	rangement de la maison et du linge, repassage, dresser et débarrasser la table du repas, les achats alimentaires	-	110	-	115	10	115
Total en minutes		**40**	**440**	**-**	**420**	**35**	**410**
Total en heures			**7h :20**	**-**	**7h**		**6h :5 0**

Tableau n° 4 :

Classement des taches ménagères par ordre d'importance des couples actifs

LES TACHES MENAGERES	CLASSEMENT DES TACHES PAR ORDRE D'IMPORTANCE									
	1		2		3		4		5	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
L'HYGIENE DOMESTIQUE (l'entretien du linge, la vaisselle, faire la poussière et le parterre, récurer les sanitaires			**Mahmoud Mohamed Réda**	**Fatima Z Amina Wassila**						
L'ORDRE (plier et ranger le linge dans les armoires, remettre les objets à leurs places, faire la literie, ranger les ingrédients du menu)						**Fatima Z**	**Mahmoud Mohamed Réda**	**Wassila Amina**		
LES SOINS AUX ENFANTS (faire leur toilette, les nourrir, suivre leurs devoirs, les emmener chez le médecin, jouer avec eux, les éduquer etc)	**Mahmoud Mohamed Réda**	**Fatima Z Amina Wassila**								
LA RESTAURATION (préparer le repas, choisir le menu, faire les achats du menu, dresser et débarrasser la table du menu)					**Mohamed Mahmoud Réda**	**Amina Wassila**		**Fatima Z**		
LES COURSES (achat alimentaire, de vêtement, du mobilier, autres)									**Mahmoud Mohamed Réda**	**Fatima Z Amina Wassila**

Tableau n° 5 :

Classement des taches ménagères par ordre d'importance des couples mono-actifs

LES TACHES MENAGERES	CLASSEMENT DES TACHES PAR ORDRE D'IMPORTANCE									
	1		2		3		4		5	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
L'HYGIENE DOMESTIQUE (l'entretien du linge, la vaisselle, faire la poussière et le parterre, récurer les sanitaires			**Hamid Toufik**	**Fatiha Amel Souhayla**	**Youcef**					
L'ORDRE (plier et ranger le linge dans les armoires, remettre les objets à leurs places, faire la literie, ranger les ingrédients du menu)						**Fatiha**	**Hamid Toufik**	**Amel Souhayla**	**Youcef**	
LES SOINS AUX ENFANTS (faire leur toilette, les nourrir, suivre leurs devoirs, les emmener chez le médecin, jouer avec eux, les éduquer etc)	**Youcef Hamid Toufik**	**Fatiha Amel Souhayla**								
LA RESTAURATION (préparer le repas, choisir le menu, faire les achats du menu, dresser et débarrasser la table du menu)			**Youcef Hamid**	**Amel**	**Youcef Toufik**	**Souhayla**		**Fatiha**		
LES COURSES (achats alimentaires, vêtements, mobilier, autres)							**Youcef**		**Hamid Toufik**	**Fatiha Amel Souhayla**

Tableau n°6 : (voir annexes 1-2 & 3)

Le pouvoir de décision dans les couples actifs

Les décisions concernant	CA1			CA2			CA3		
	Mohamed	Fatima Z	Couple	Mahmoud	Amina	Couple	Réda	Wassila	Couple
La gestion du budget		x				x			x
Les sorties		x			x			x	
Les achats du mobilier, voiture, maison			x			x			x
Les achats de vêtements pour enfants		x			x			x	
La décoration et l'aménagement de la maison			x			x			x
Le choix du menu		x			x			x	
Le choix des cadeaux de fêtes		x			x			x	
L'organisation des fêtes		x			x			x	

Tableau n°7: (voir annexes 4-5 & 6)

Le pouvoir de décision dans les couples mono-actifs

Les décisions concernant	CMA1			CMA2			CMA3		
	Youcef	Fatiha	Couple	Hamid	Amel	Couple	Toufik	Souhayla	Couple
La gestion du budget	x			x					x
Les sorties		x				x			x
Les achats du mobilier			x	x					x
Les achats de vêtements pour enfants		x			x			x	
La décoration et l'aménagement de la maison		x			x				x
Le choix du menu		x			x			x	
Le choix des cadeaux de fêtes		x				x		x	
L'organisation des fêtes		x				x			x

OUVRAGES :

1. Jacques Kergoat, Josiane Boutet, Henri Jacot, Danièle Linhart, Le monde du travail, la découverte, textes à l'appui, Paris, 1998.
2. Marie-Agnès Barrère- Maurisson, La division familiale du travail, la vie en double. 1ère ed Puf, Paris, Avril 1992.
3. Danièle Chabaud-Rychter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Françoise Sonthonnax, Espace et temps du travail domestique, méridiens, coll : Réponses sociologiques, Paris, 1985.
4. Ministère Délégué Chargé de la famille et de la condition féminine, Femme Algérienne… Réalités et Données, février 2007.
5. BOURQIA.R et al, Femmes, culture et société au Maghreb, Afrique-Orient, 2ème édition 2000.
6. Martine Ségalen, Sociologie de la famille, l'interaction conjugale, Armond Colin, PARIS Juin 1996.
7. Margaret Maruani, Femmes, Genre et Société, l'état des savoirs, la découverte, Paris, 2005.
8. Michèle Ferrand, Féminin Masculin, Repères, La découverte, Paris, 2004.
9. Marlyse Pouchol –Michèle Severs, Travail domestique et pouvoir masculin, objectifs, Cerf, France, 1983.
10. Jacques Commaille, les stratégies des femmes, la découverte, Paris, 1993.
11. Abrous Dahbia, l'honneur face au travail, l'harmattan, Paris, 1989.
12. Bissilat. J et all, le genre, un outil nécessaire, l'harmattan, Paris, 2000.
13. Rebzani Mohamed, la vie familiale des femmes algériennes salariées, l'harmattan, Paris, 1997.
14. Addi Lahouari, les mutations de la société algérienne, l'harmattan, Paris, 1999.
15. Michèl André, sociologie de la famille et du mariage, Puf, Paris, 1986.
16. Alain Bihr & Roland Pfefferkorn, Hommes Femmes quelle égalité ? Ecole, travail, couple, espace public, l'atelier, ouvrières, Paris, 2002.
17. Margaret. M & al, sociologie de l'emploi, la découverte, Paris, 1993.
18. Khodja Souad, algériennes au quotidien, Enal, Alger, 1985.

19. Hurtig, Marie-Claude, sexe et genre ; de la hiérarchie entre les sexes, CNRS, Paris, 2003.
20. Paola Tabet, la construction sociale des inégalités de sexes, l'harmattan, Paris, 1998.
21. Fatima Mernissi, femmes partagées famille-travail, le Fennec, Maroc,1988.
22. عليا شكري و الآخرون المرأة و المجتمع وجهة نظر علم الاجتماع دار المعرفة الجامعية 1998.

MEMOIRES & THESES :

1. BOUFENIK-EL AIDI, Fatma : Les femmes et la production domestique : le cas de la production domestique en santé. Magister d'économie, Institut des sciences économiques, Université d'Oran, 1999.
2. TALAHITE-HAKIKI, Fatiha : Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands le cas de l'Algérie. Magister d'économie Institut des sciences économiques, Université d'Oran, 1983.
3. METAIR-CHARED DALILA : l'espace domestique et le travail, cas : de l'enseignante universitaire, mémoire de Magistère de sociologie, 2000.
4. Adel Fouzi, formation du lien conjugale et nouveaux modèles familiaux en Algérie, université Paris V, 1990.

ARTICLES DE REVUES :

1. Adel Faouzi, Le travail domestique, « *le travail : figures et représentations* », in Insaniyat N°1, revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, le travail, Printemps 97.
2. Madani Mohamed, l'habiter : contraintes ou liberté ? Une recherche sur la maison oranaise, « *espace habité, vécus domestique et forme d'urbanité* », in Insaniyat n°2, automne 1997.
3. م سعيدى الدار- المرأة انسانيات عدد 2 خريف 1997 ص ص 6-20
4. Bernard Zerca, La division du travail domestique, le poids du passé et la tension au sein du couple, in économie et statistiques n°228, janvier 1990.

5. Jaques charmes, femmes, famille, fécondité- de la baisse de la fécondité à l'évolution du statut des femmes, in tiers monde, n°182, revue trimestrielle, Avril 2005 t.XLVI.
6. Michèl Glaude et François de Singly, L'organisation domestique : pouvoir et négociation, in économie et statistique, n°187, vol 187, année 1986.
7. A. Chadeau et A. Fouquet : Peut-on mesurer le travail domestique ? in économie et statistique, n°136, p29- 42, 1981.
8. احمد زايد الشراكة داخل الأسرة العربية مع إشارة خاصة إلي الأسرة العربية المجلة العربية لعلم الاجتماع، العدد الثاني يوليو 2008 ص 7-42
9. مصطفى عوفي خروج المرأة إلى ميدان العمل و أثره على التماسك الأسرى مجلة العلوم الانسانية عدد 19 جوان 2003 ص ص 131 -150
10. Helena Hirata & Danièle Kergoat, les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe, in Papeles CEIC 17, julio 2005.
11. Risalat el ousra 7ème numéro, résultats d'enquête sur l'intégration socioéconomique des femmes ed : du Gouvernement chargée de la famille et de la condition féminine, pilotée par le CRASC, pp 1-14, 2005.
12. Note de lecture, Bernard Traimond, la comparaison anthropologique aujourd'hui, in ethnologie française n°1, XXXV, 2005.
13. Kouider BOUTALEB, in colloque international, Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, Rabat, avril 2003.
14. Collections statistiques, série s : statistiques sociales N°139, enquête emploi auprès des ménages- 2007- Alger, juin 2008 : année du 5ème recensement général de la population et de l'habitat.
15. Revue du CENEAP, analyse et prospective, genre et développement en Algérie, n°19, Alger, 2001.

SOURCES NUMERIQUES :

1. file/ E/La place de la femme aujourd'hui, travail domestique .htm
2. file/ E/ le mouvement féminin.html « les raisons de cette évolution « du coté de la pensée féministe ».
3. Blog « on ne nait pas femme en le devient » « ange du foyer » mise à jour le 29/01/2009.
4. http://www.fcc.org.br/seminario/HIRATA_KERGOAT.pdf.

5. ftp://ftp.cordis.europa.eu/pub/improving/docs/conf_work_pasleau.pdf. « travail domestique et l'économie informelle » par S.PASLEAU & I. SCHOPP, Université de Liège- LABORESI-
6. tina wallace11@aol.com
7. http://www.forum.lu/pdf/artikel/3128_146_PeemansPoullet.pdf.
8. http://ac.lille.free.fr/echo.2.html
9. Gender studies, Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre
10. www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm
11. http://www.scienceshumaines.com/-0ales-gender-studies-0a_fr_4666.html.
12. http://fr.wikipedia.org/wiki/Genre
13. http://www.ined.fr/donnees/coll_abidjan/publis/word/session1/sowfatou.doc
14. http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_conceptsbase.html.
15. http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_l_approche.htm
16. www.genreenaction.net/spip.php?article3705

DOCUMENTS :

1. ADEL Fouzi, le travail domestique, URASC, Université d'Oran, février 1992.
2. Dictionnaire critique du féminisme, 1ère édition novembre 2000,Puf, politique d'aujourd'hui, Paris, 2000.
3. Battagliola & al, les femmes ou la vie en miettes, femmes au quartier, femmes au travail, femmes en famille, (CERER-irep) GRENOBLE II- (CRESAL) Saint Etienne, laboratoire d'éco-ethnologie humaine- Paris V, UER URBANISATIONET AM2NAGEMENT- GRENOBLE II, groupe d'études urbaines (GETUR) Grenoble.
4. N.Benghabrit- Remaoun, Y. Rahou, F Sbaa : travail domestique en Algérie, état des lieux de la recherche documentaire, pour le compte de CRTDA, octobre 2008.
5. Randa Akeel, genre et développement au Maghreb, document de base pour la table ronde du Maghreb, la banque mondiale, 24-25 mai 2005.
6. Mohamed Kelkoul & Abdelkrim Saoudi, participation de la femme au développement économique et social, FNUAP-CENEAP, mai 2001.

Introduction

L'objet de ce chapitre est de mettre en évidence les rapports sociaux domestiques, à travers les entretiens que nous avons menés, et de découvrir comment elles s'organisent dans leur espace privé.

Nous pensons que la particularité du travail domestique réside dans le rapport social qui lie les femmes et les hommes dans le cadre matrimonial. Pour cela nous avons consacré une partie de ce modeste travail à l'organisation de la famille, en particulier celle des femmes et leur rapport avec leurs conjoints dans l'accomplissement des taches domestiques.

Cette étude est menée sous forme d'entretien semi-directif pour mesurer le travail domestique des femmes (actives et au foyer) et tenter de comprendre le caractère obligatoire ou non de certaines taches ménagères selon les représentations et les visions qu'elles ont de leurs pratiques domestiques.

Le choix des personnes interviewées dépendait de l'accessibilité à celles-ci et de leur acceptation à être interviewées, à travers l'intervention de nos relations (informateurs). Pour plus d'objectivité, nous avons évité tout préjugé et rejeté toute influence de la part de nos informateurs pour le bon déroulement de nos entretiens.

Pour cela, nous avons établi, au préalable, une fiche d'identification pour chaque interviewé(e) pour une meilleure connaissance de notre objet d'étude. Les premières tentatives d'entretien s'avérèrent infructueuses du fait que les interviewé(es) ne remplissaient pas les conditions de choix de notre échantillon à savoir l'âge compris entre 25 et 40 ans, le nombre d'années de

mariage ne dépassant pas les huit années, le nombre d'enfants allant de un enfant au minimum et de deux enfants au maximum.

Le nombre de notre population de référence est de douze personnes ; six hommes actifs et six femmes dont trois sont actives et trois au foyer.

L'analyse des entretiens repose sur la comparaison des statuts de femmes, et des représentations sur leurs pratiques ménagères, car « la comparaison constitue un lieu privilégié de la recherche et accède à des connaissances »[1], afin de mieux illustrer de la réalité sociale des femmes algériennes.

Cette étude a pour objet le travail domestique. Elle s'intéresse à l'asymétrie dans le partage des taches ménagères. Elle repose sur des données qui proviennent des hommes et des femmes dans chaque foyer ; tous deux ont fourni des renseignements sur le temps consacré à chaque tache ménagère. Ces données permettent de tracer un profil détaillé de la répartition du travail domestique.

Pour mieux appréhender l'organisation des journées des femmes, on se référera à la méthode de budget-temps, qui servira à déterminer les activités des femmes (activité rémunérée et activité non rémunéré, besoins biologique et activité de loisir). Il deviendra possible de quantifier l'ampleur du travail des femmes à travers cette enquête ayant pour cadre Oran.

Lorsque le travail domestique est accompli sans contre partie monétaire, il n'est ni marchand, ni producteur de richesse, du point de vue de la comptabilité nationale ; étant occulté, sa valeur est nulle. Cependant,

[1] Note de lecture, Bernard Traimond, la comparaison anthropologique aujourd'hui, revue d'ethnologie française, XXXV, 2005, 1, p 158.

l'éducation des enfants, fait partie du travail domestique, représente une valeur inestimable[2]. « Entre ces deux extrêmes, peut-on le mesurer ? Le temps que le travail domestique requiert est énorme.»[3]

Au cours de l'enquête, nous avons relevé les informations personnelles recueillies par nos interviewé(es), et avons injecté les caractéristiques de chaque enquêté d'après la catégorie de sexe, de l'âge et le nombre d'enfants selon l'indice socioprofessionnel et socioculturel et le nombre d'année de mariage, à l'aide de la fiche d'identification du guide d'entretien, indiqué sur le tableau (n°1 page 144).

Nous avons aussi, codifié et donné à chaque couple des noms d'emprunt pour distinguer entre les couples actifs et les couples mono-actifs et notamment, pour préserver leur l'anonymat.

Sans oublier qu'on a pris leurs représentations sur le partage des taches ménagères pour comprendre l'opinion et la position de chaque interviewé(es) à propos du partage des activités domestiques.

Les couples sélectionnés ont un nombre d'année de mariage qui varie entre deux ans et demi au minimum et huit ans au maximum. L'âge des enquêtés se situe entre vingt cinq et quarante ans.

La variable socioculturelle montre que les femmes actives sont toutes d'un niveau supérieur (elles sont licenciées), par contre, pour le cas des couples mono-actifs, une seule femme, Souhayla, a un niveau supérieur, et est licenciée en biologie.

[2] A.Chadeau & A. Fouquet, Peut-on mesurer le travail domestique ? in économie et statistique n°136, p 29.

[3] Op cit p29.

1- L'ORGANISATION FAMILIALE

1.1- Les représentations du travail domestique :

Les taches domestiques sont quasi exclusivement du ressort des femmes. Celles-ci accomplissent les rôles traditionnellement féminins. A ces rôles, s'ajoutent les tâches éducatives et celles des soins apportées aux enfants et aux personnes âgées ou handicapées. « Ainsi, le modèle « idéal » de la famille conjugale, qui a dominé toute la première moitié du 20ème siècle, affectait à l'homme, le rôle économique de nourrir la famille grâce à son activité professionnelle et, à la femme, la gestion du quotidien, en assurant ce qu'on appelait les « taches ménagères »»[4].

L'équivalence entre travail domestique et travail des femmes est une réalité sociale ancrée dans la culture et les traditions de la société algérienne. La femme accomplit les taches ménagères pour assurer le bien être de toute la famille. Ces taches sont le lot des femmes uniquement.

Il convient d'insister sur le caractère pénible des taches domestiques, entre cuisine, lessive, vaisselle, parterre et rangement de la maison, notamment pour les femmes actives. Voici quelques témoignages de femmes interviewées :

Amina est une jeune femme de 30 ans, mariée depuis 7 ans, et mère de deux enfants ; 6 ans et 13 mois. Elle habite dans un appartement 4 pièces. Son mari, Mahmoud est enseignant à l'université depuis une dizaine d'années. Il a 37 ans. Amina occupe, depuis 5 ans, le poste de chef de service « sinistre » dans une société d'assurances. Elle est licenciée en droit depuis

[4] Michèle Ferrand, Féminin Masculin, Repères, la découverte, Paris, 2004, p 20.

au moins 8 ans. Elle a connu son mari dans une bibliothèque où il travaillait. A l'époque il préparait son Magistère. Amina est une ancienne collègue à moi. Nous avons travaillé ensemble pendant la période où j'étais collaboratrice technique « service production ». Elle a accepté de faire cet entretien avec moi, dès que je lui ai soumis ma demande. Elle est native d'Oran, et originaire de Belabbès. Son père est retraité, sa mère n'a jamais travaillé. Elle nous livre son opinion à propos du travail domestique «… *Le rangement, oh mon Dieu, je déteste ça, mais je suis contrainte de le faire, c'est les jouets et les affaires des enfants qui me donnent du travail, le plus* ».

Wassila est une jeune maman qui a un enfant de 22 mois. Mariée depuis 4 ans. Elle a une Licence en Anglais et a connue son mari Réda lors d'un mariage d'un ami commun à eux. Il a 38 ans et est ingénieur en informatique ; son métier touche à la vente et à la réparation du matériel informatique. Wassila est la seule fille comptant aussi deux garçons. Elle est très chouchoutée par ses parents et travaille dans un bureau d'architecture chez son père comme assistante technique. Sa maman lui garde le bébé. Elle habite dans une maison de maître depuis 2 ans, mais avant, elle cohabitait avec sa belle famille. J'ai connu Wassila quand j'emmenais mes enfants chez le pédiatre. Voici son témoignage à propos du travail domestique «*J'assure presque la totalité des taches domestiques, heureusement que ma mère me garde le bébé, mais malgré ça je sens une tension, le fait de faire ça par obligation, d'acheter et de préparer les repas, de faire la vaisselle, et surtout de veiller les nuits quand le bébé est malade, entre fièvre, douleurs dentaires, otite et j'en passe ».*

Fatima Zohra est une jeune femme qui porte le hidjab. Agée de 35 ans et mariée depuis trois ans, ayant un enfant de 4 mois. Elle est cadre gestionnaire dans une entreprise publique. Elle habite dans un appartement 3 pièces, depuis son mariage. Fatima Zohra est licenciée en sciences

commerciales spécialité gestion. On se croise souvent dans le quartier où nous habitons toutes les deux. Je lui ai demandé de faire un entretien le jour et l'heure qui lui convenait. Elle me répond : « *je vais réfléchir et demander à mon mari* ». Son mari Mohamed est ingénieur à la sonelgaz, âgé de 40 ans. Originaire de Béchar. Natif d'une famille nombreuse de 7 frères. Son père est retraité, mais avant il travaillait comme chauffeur dans une entreprise publique. Sa maman a toujours rempli le rôle de femme au foyer. Après quelques jours, j'ai été chez elle, par un vendredi, pour la relancer à propos de ma proposition, qu'elle avait totalement oublié. Elle me demande d'entrer. Une fois installée, elle est partie voir son mari pour avoir son accord. Elle revient me dire qu'il était d'accord. J'ai commencé mon entretien avec elle en attendant de voir son mari. Fatima Zohra pense que le partage des taches est important et à propos elle dit: «*C'est vrai qu'après une longue journée de travail à l'extérieur, les taches qui nous attendent paraissent encore plus lourdes, heureusement que j'ai un mari qui m'aide. Quand il était célibataire, il participait aux taches domestiques, parce que sa mère n'a eu que des garçons. Elle les faisait participer, pour alléger ses responsabilités »*

Toutes les femmes, même celles qui n'exercent aucune activité rémunérée, sont unanimes à propos du caractère pénible et obligatoire des taches ménagères : Fatiha est une femme au foyer, âgée de 35 ans et ayant deux enfants : un garçon de 7 ans et une fille de 5 et demi. Elle a un niveau secondaire, et est mariée depuis 8 ans. C'est une jeune femme qui porte le hidjab. Fatiha a deux enfants ; un garçon et une fillette. Elle a interrompu ses études suite a l'échec de l'examen du baccalauréat. Depuis, elle est rentré dans un centre pour apprendre la couture et s'occupait, en parallèle, des taches ménagères, jusqu'au jour ou Youcef demande sa main. Elle a connu son mari, quand elle allait au centre de haute couture. Youcef, son mari est âgé de 40 ans, travaille comme technicien à Algérie télécom. Il s'occupe de l'installation des modems internet (fawri). En dehors des horaires de travail, il

installe les paraboles, et répare les micro-ordinateurs et ce pour arrondir ses fins de mois. Fatiha nous fait part de ses sentiments à propos de sa vie en tant que ménagère : « *j'en ai mare de répéter toujours les mêmes gestes, le ménage ça ne s'arrête pas, notamment dans mon cas, j'ai beaucoup d'humidité, tu voies les murs comme ils sont noirs, les gens qui viennent croit que je ne fais rien, que je suis sale ».* Même non dite par les autres, la question du propre et du sale, revoie immédiatement à l'image de la femme, image que Fatiha a très bien intégrée.

Amel, elle aussi, est au foyer, âgée de 25 ans, possède le niveau de deuxième année secondaire, ayant 1 enfant de 16 mois, et est mariée depuis deux ans et demi. Elle ne s'intéressait pas du tout aux études. Elle a abandonné les études avant de passer son bac. Pour elle, quand la femme se marie, elle doit veiller au bien être de sa famille. Nous précisons, que pour son cas, elle n'a pas connu son mari. Elle s'est mariée par raison, parce qu'elle a eu une déception amoureuse auparavant et avait juré ne fréquenter personne. Son mari Hamid est chauffeur de taxi, lui aussi, a un niveau secondaire. Suite à son échec au baccalauréat, il décide de ne pas le refaire. Il vivotait d'un emploi à un autre, puis il a acheté une voiture pour travailler comme taxieur. Elle pense que le travail domestique est obligatoire : *«Je suis obligée de nettoyer. Le parterre je ne le fais pas tous les jours, tout reste propre. Mon mari rentre à midi juste pour manger, puis il repart travailler. Je lave le linge tous les jours, ma nebghiche n'khalih y'etkarkar, sinon n'fewet gaa n'har wana naghssel. La vaisselle, n'dirha more koul wakt taa makla. Hata dar, nakdi koul youm, n'hal tikan bach n'haoui dar, n'kharaj el frach, nemsah el ghabra, lakhatarch rajli allergique, may supportiche teblaa, je suis obligée. li n'batou aalih, nasbahou aalih, c'est comme ça*[5]*».*

[5] Amel est obligée de faire le ménage. Elle fait le parterre tout les jours, la vaisselle à chaque repas et n'aime pas laisser le linge se cumuler parce qu'elle pense que ça la mobilise toute la journée. Elle aère la maison et le gros linge en ouvrant les fenêtres, fait la poussière, parce que son mari est

Souhayla est une femme au foyer, âgée de 34 ans, possède un niveau supérieur (universitaire), ayant 1 enfant de 3 ans et 4 mois, et est mariée depuis 5 ans. Avant souhayla travaillait, mais depuis la naissance de son enfant, elle a cessé de travailler parce qu'elle n'a pas trouvé quelqu'un pour lui garder le bébé, et ne peut confier son enfant à n'importe qui. J'ai connu Souhayla à travers une informatrice (amie). Elle est licenciée en biologie, depuis 1997 et a accepté l'entretien parce qu'elle aime, selon elle, les enquêtes et les sondages d'opinions. Elle a connu son mari, en ville dans une petite superette que tient son copain. Son mari, Toufik est cadre dans une grande entreprise laitière, possède un diplôme en sciences économiques, spécialité « finances ». Il a 38 ans. Voilà ce qu'elle pense des taches ménagères : *« tous les jours le ménage, mais qu'est ce tu veux, bessif aaliya, qui le fera à ma place ? Personne. C'est vrai que parfois mon mari m'aide pour le rangement, mais il ne le fait pas tous les jours, je dirais exceptionnellement».*

Nous remarquons, que les femmes actives pensent que la contribution du mari dans sa participation aux taches ménagères au sein du couple est une forme de reconnaissance de « l'activité » de l'épouse.

Fatima Zohra[6], nous répond : « *je pense que c'est important, quand je vois le conjoint s'investir dans les travaux ménagers, ça me donne de la force pour continuer, et je sens qu'il a de la considération pour moi, et pour ce que je fais ».*

allergique et ne supporte pas le renfermé. Elle ressent de la monotonie parce que ces gestes se répètent tous les jours.

[6] Femme active, 35 ans, niveau supérieur, ayant 1 enfant, 3 années de mariage

Amina[7] pense que «*le partage des taches ménagères est important, parce qu'il procure de l'harmonie et l'entente dans mon couple ».*

Wassila[8], considère qu'« *il faut qu'il y est une petite contribution de la part des hommes, notamment pour celles qui travaillent, pour alléger le poids de toutes ses obligations ».*

Et pour les femmes qui sont au foyer, ayant un niveau secondaire cycle 2, pensent que le partage des taches « *est seulement l'affaire des femmes »,*

- Fatiha[9] : *« je n'ai jamais vu un homme dans ma famille faire le ménage. C'est toujours nous, les filles, qui aidons notre mère ; c'est la femme qui s'occupe de son mari et de ses enfants, c'est son devoir, elle est obligée. C'est ce que notre mère nous a appris* »

- Amel[10] «*toujours je fais ça, omri ma goult aalach, chefna oumatna wa jadatna ydirou l'ménage w'aalmouna n'dirou kifhoum[11]».* Amel ne remet pas en cause la répartition du travail domestique. Pour elle, c'est tout à fait naturel de prendre en charge ce dernier, pour cause, sa mère et sa grand-mère ne se sont jamais pleins.

- Souhayla[12], contrairement au deux premières, pense que « *le partage des taches est important, ce n'est pas parce que j'ai quitté mon travail, que je dois tout faire et toute seule, je pense que le mari doit s'investir*

[7] Femme active, 30 ans, niveau supérieur, ayant 2 enfants, 7 années de mariage

[8] Femme active, 31 ans, niveau supérieur, ayant 1 enfant, 4 années de mariage

[9] Femme au foyer, 35 ans, niveau secondaire cycle 2, ayant 2 enfants, 8 années de mariage.

[10] Femme au foyer, 25 ans, niveau secondaire cycle 2, ayant 1 enfant, 2,5 années de mariage

[11] Amel ne sais jamais poser de questions, elle a toujours fais ça. Elle a vu faire sa mère et sa grand-mère faire le ménage, et lui ont appris à le faire, à, son tour.

[12] Femme au foyer, 34 ans, niveau supérieur, ayant 1 enfant, 5 années de mariage

autant que moi, un minimum à faire, débarrasser la table, faire les courses alimentaires par exemple».

Si, la mise en pratique des taches domestiques « homogénéise » notre population, de niveau universitaire ou non, il en est autrement des représentations qui sont fortement corrélées au niveau de formation. Plus le niveau scolaire est élevé, moins les femmes considèrent comme légitime la répartition inégale des taches domestiques et cela quelques soit le statut de la femme, en activité ou au foyer.

Nous constatons aussi, qu'un seul homme sur six, le cas de **Mohamed** [13] pense que le partage des taches est « *important, moi-même j'y participe mais pas d'une manière équitable, je dirais à 25% des taches globales, en fin de journée, on est tous fatigué. Mon épouse me fait de la peine, dès qu'elle rentre, elle passe directement à la cuisine pour préparer le café. Cela n'est que le début d'une longue série de taches qui l'attend. C'est pour cette raison que je lui donne un coup de main, elle me rappelle ma mère* ». Cet interviewé a toujours participé aux taches ménagères avec ses frères car leur mère n'arrivait pas à faire tout et toute seule, elle les impliquait dans le rangement de la maison et du linge, la vaisselle, les courses et la garde de leurs jeunes frères.

La majorité des hommes c'est-à-dire quatre sur six pensent que « *le partage des taches ménagères n'est pas important* » pour **Mahmoud**[14] et **Réda**[15] et pour **Hamid**[16] et **Toufik**[17]. Sauf pour le cas de **Youcef**[18] qui affirme que le partage des taches est « *seulement l'affaire des femmes ».*

[13] Homme, 40 ans, ingénieur Sonelgaz, niveau supérieur, ayant 1 enfant, 3 années de mariage

[14] Homme, 37 ans, niveau supérieur, enseignant, ayant 2 enfants, 7 années de mariage.

[15] Homme, 38 ans, vente du matériels informatique, niveau supérieur, ayant 1 enfant, 4 années de mariage.

[16] Homme, 31 ans, chauffeur de taxis, niveau secondaire cycle 2, ayant 1 enfant, 2,5 de mariage.

En guise de conclusion, nous avons interrogé les femmes pour connaître la dimension réelle de ce que représente le travail domestique pour elles, comment il est perçu et vécu et ce pour expliquer la différence de perception du travail domestique. A travers leurs discours, nous avons pu dégager plusieurs représentations concernant le travail domestique en tant que travail.

Nous avons des femmes qui ne se plaignent pas du tout parce qu'elles trouvent que c'est « naturel », leur rôle de mère et d'épouse d'assumer l'entière responsabilité du travail domestique d'un côté et de l'autre elles ont été socialisé dès leur jeune enfance de la sorte. Quand on leur demande comment elles ont appris, elles répondent ; « *qu'elles ont vu faire leur mère* ». Certaines ne partagent pas du tout cet avis, et souhaitent voir leur mari participer aux taches domestiques. D'autres, pensent que le partage du travail domestique est une forme de reconnaissance de l'activité professionnelle et un encouragement à la poursuivre en procurant l'harmonie dans le couple et de la considération pour la femme.

1.2- Temps consacré aux tâches ménagères :

Notre guide d'entretien (voir annexes 7et 8) a été élaboré à partir des séances méthodologiques et des réunions de travail organisées autour de l'axe de recherche « le lien conjugal », avec notre Directrice de recherche.

A l'aide du guide d'entretien, nous avons recueillis et exploité sur le terrain, les données nécessaires de la durée quotidienne moyenne consacrée à chaque activité domestique.

[17] Homme, 38 ans, cadre entreprise laitière, niveau supérieur, 1 enfant, 5 années de mariage.

[18] Homme, 40 ans, employé Algérie télécom, niveau secondaire cycle 2, 8 années de mariage.

Sur la base des thèmes proposés dans le guide d'entretien, nous avons classé les taches ménagères selon la nature des activités.

En effet, nous avons partagé le guide d'entretien en plusieurs thèmes à savoir :

- Ce qui relève de l'hygiène : ce thème traite toutes les activités confondues qui sont en rapport avec l'hygiène, telle que l'hygiène personnelle et l'hygiène domestique ; mais l'hygiène personnelle n'est pas reportée sur le tableau partant du postulat que cet aspect de l'hygiène ne fait pas partie des activités domestiques ; or, tout ce qui est fait pour soi même n'est pas considéré comme un travail domestique. Par contre l'hygiène domestique consiste à laver la vaisselle et le linge, faire le parterre et la poussière, récurer et désinfecter les sanitaires, le lavabo, la baignoire et le l'évier sans oublier la corvée d'eau quand il y a des coupures.)

- Ce qui relève de la restauration : ce thème comporte les activités liées à la préparation des repas. Nous avons exclu les courses alimentaires et les préoccupations concernant le choix du menu par ce que le temps pris pour les achats n'est pas défini avec précision et la charge mentale ne peut être quantifié du fait de sa permanence.

- Quant aux soins apportés aux enfants, ce thème traduit toutes les activités inhérentes à la nourriture et l'éducation des enfants, le suivi des devoirs, et les soins matériels.

- Pour ce qui est de l'ordre : ce thème touche principalement les activités relevant de l'ordre ménager ; ranger la maison et repasser le linge, dresser et débarrasser la table du repas et remettre les

achats alimentaires à leur place (placards et réfrigérateur, ranger la vaisselle).

Les informations recueillis avec nos interviewé(es), ont été introduites et analysées à l'aide des fiches de traitement, comptabilisant toutes les activités énumérées sur les annexes[19], dans une grille d'horaire de 24 heures, qui commence au réveil et se termine au coucher.

Après analyse des résultats, élaborés sur la base des « fiches de traitement», les tableaux (n°2 et 3 pp 145-146) présentent les résultats de nos investigations concernant la durée quotidienne moyenne consacrée à l'ensemble des taches ménagères. Ces derniers, nous permettent de quantifier l'ampleur des activités ménagères chez les couples actifs et les couples mono-actifs et de savoir le degré de participation des hommes et des femmes. Nous avons écarté le thème des courses parce que nos interviewé(es) n'ont pas pu nous donner un temps réel de cette tache, et parce qu'elle dépend aussi des demandes de la ménagère.

A travers la lecture du tableau (n° 2 page 145), il est confirmé que les femmes s'investissent plus que les hommes dans la prise en charge des taches ménagères.

Le temps passé dans la préparation des repas, en excluant l'achat des ingrédients, est très important. Les femmes y passent entre une heure et demi et deux heures. Cela s'explique par l'importance de cette tache dans le travail ménager.

« La cuisine reste un attribut fondamentalement féminin, même pour les femmes actives, car l'image de l'épouse et de la mère nourricière continue

[19] Cf annexe 1-2-3-4-5-6

d'être très forte, et intégrée par les femmes » [20]. On constate aussi, que les femmes actives ne réduisent pas le temps passé à faire la cuisine.

Les femmes actives passent en moyenne entre soixante dix et quatre vingt quinze minutes dans l'hygiène domestique à laver la vaisselle, à faire le parterre, à l'entretien du linge, et des meubles et à désinfecter les sanitaires : lavabo et évier, plan de travail, et la table du repas.

Pour ce qui est des soins aux enfants, nous remarquons que les femmes consacrent entre quatre vingt et cent minutes, à faire leurs toilettes, et à les nourrir. En plus des soins, elles accompagnent leurs enfants et/ou bébés à l'école, chez la nourrice ou à la garderie. La présence d'enfant, notamment ceux en bas âge, implique inévitablement un surcroit de travail domestique. Mais celui-ci incombe surtout aux femmes.

En ce qui concerne l'ordre, les femmes actives consacrent en moyenne entre soixante et quatre vingt quinze minutes à remettre chaque chose à sa place à savoir le rangement des achats alimentaires, le rangement du linge dans les armoires et placards sans oublier le rangement de la maison…etc.

Leurs compagnons hommes, s'investissent surtout dans l'éducation et les soins aux enfants notamment pour Mahmoud, sa charge est de 50 minutes par jour, cela s'explique par le nombre d'enfants qu'il a. En effet, le temps passé aux soins augmente avec le nombre d'enfants. « *Avant la naissance du deuxième enfant, nous nous sommes entendus, ma femme et moi, à ce que je m'occupe de l'ainé, en ce qui concerne le suivi des devoirs, son hygiène, notamment les premiers mois qui suivent son accouchement, et à elle de s'occuper du nourrisson »*

[20] M.Segalen, Sociologie de la famille, Armond Colin, 4ème édition, Paris, 1996, p 230.

Mohamed et Mahmoud, se consacrent de manière épisodique à l'hygiène domestique à savoir la vaisselle et la corvée d'eau. Mohamed : «… *je fais la vaisselle de temps à autres, et c'est moi qui m'occupe de la corvée d'eau, en général ».* Pour Mahmoud : « *il m'arrive de faire la vaisselle, surtout quand j'ai un après midi de libre, pour alléger les tensions engendrées par son travail ».* La part des hommes est insignifiante quand à la préparation des repas, sauf pour Mohamed : « *généralement quand mon épouse passe la nuit chez ses parents, je cuisine seul, je prépare une omelette, du merguez, ou bien des frittes ».*

Par contre, deux tiers des hommes se consacrent à l'ordre, Mohamed : « *je participe avec mon épouse dans le rangement des la maison, quand je me change le matin, je plis mon pyjama, je fais le lit avec elle, je débarrasse la table du repas et je fais sortir la poubelle »* et Mahmoud : « *je lui fais des reproches quand elle laisse la maison en désordre, sous prétexte que personne ne vient les jours de semaine, pour cela je l'aide à faire les lits, et à ranger surtout le salon. Qui sait, on peut avoir de la visite à l'improviste! Généralement, c'est moi qui débarrasse la table du repas, je range aussi les achats alimentaires et le ravitaillement, et parfois même, je repasse la chemise que je porte le matin »*

Après analyse du tableau (n°2 page 145), on remarque que la mesure du temps des taches domestiques révèle une progression de la part des hommes dans leur participation au travail domestique, cela s'explique par l'investissement des femmes dans l'activité professionnelle, engageant par là une évolution des mentalités.

En effet, nous constatons aussi, une implication assez importante de la part des hommes dans l'éducation et les soins apportés aux enfants.

Les chiffres donnés par nos enquêtés sont approximatifs, que ce soit pour les couples actifs ou mono-actifs parce qu'ils n'ont jamais calculé le temps passé au travail domestique.

Pour les femmes actives, le temps passé aux taches ménagères varient entre cinq heures cinquante cinq et six heures vingt cinq. Nous remarquons aussi, que le volume d'heures s'accroit avec le nombre d'enfants à charge. La durée du travail domestique des femmes est 4 fois plus élevée que celui des hommes en moyenne.

Le tableau (n°3 page 146), donne les résultats des quatre thèmes d'activité, en précisant la durée quotidienne que leur consacrent hommes et femmes dans les ménages mono-actifs, dont les épouses sont au foyer.

Le temps consacré aux activités domestiques par les femmes au foyer est important. Elles entre six heures cinquante et sept heures vingt minutes par jour. L'intervention des hommes est insignifiante quant à leur participation aux taches ménagères par rapport à leurs épouses. Le temps consacré aux soins et à l'éducation des enfants pour les couples mono-actifs varie entre vingt et quarante minutes. Cela s'explique, probablement, par la permanence des femmes pour l'entretien et le bien être de toute la famille. Pour les femmes au foyer, le temps passé aux taches ménagères dépasse celui des femmes actives.

Par contre les hommes y passent trente cinq pour **Toufik** et quarante minutes pour **Youcef**. Quant à **Hamid,** il ne participe pas aux taches ménagères. Nous constatons un effort de la part de Youcef et Toufik dans la prise en charges des enfants.

A partir des données recueillies auprès de nos interviewé(es), on peut dire que la journée des femmes actives est plus lourde que celle des femmes au foyer et évidemment que celle des hommes.

Aussi, nous pouvons dire que le temps passé au travail domestique occupe presque le même temps que le travail professionnel.

Il est vrai que le temps passé à l'activité professionnelle est rigide. Par contre le temps passé aux activités domestiques parait élastique. On peut laisser ou déplacer un travail pour un autre en fonction de son urgence. Exemple :(on peut laisser l'entretien du linge pour préparer un repas)

Mais pour les femmes salariées, le temps consacré aux taches domestiques n'est pas vraiment élastique puisqu'elles sont obligées de rattraper le retard engendré par le travail salarié, en se surinvestissant dans les taches.il y a donc peu d'écart entre la durée du travail domestique accompli par les femmes au foyer et celui accompli par les femmes actives[21].

On peut conclure que plus les femmes sont autonomes professionnellement, moins la division du travail domestique est inégalitaire. Cette division est donc en moyenne plus inégalitaire dans les couples mono-actifs que dans les couples actifs; plus inégalitaire, en fin, en moyenne dans les couples indépendants (nous pensons ici au couple Wassila- Réda) que dans les couple de salariés.

1.3- Classement des taches domestiques par ordre d'importance :

Le classement des taches domestiques a été réalisé à l'aide d'une série de questions, qui ont été élaborées dans le guide d'entretien, et qui sont les suivantes :

[21] Cf tableau 2 & 3 ou annexe 1-2-3-4-5-6.

- Selon vous, quelles sont les taches les plus urgentes à exécuter ?
- Quelles sont les taches les plus astreignantes ?
- Classez, par ordre d'importance, les taches ménagères :

‣ Tout ce qui relève de l'hygiène domestique (vaisselle, parterre, l'entretien du linge, les sanitaires et la poussière).

‣ Tout ce qui relève de l'ordre (rangement de la maison et du linge, faire la literie, rangement des ingrédients et achats alimentaires.

‣ Les soins aux enfants (les nourrir, les nettoyer, suivre leurs devoirs, les éduquer, le suivi médical).

‣ Les courses (les achats alimentaires des fruits des légumes et du ravitaillement, les produits d'entretiens, les vêtements pour enfants, le mobilier et autres).

‣ La restauration (préparation des repas).

A partir des représentations des interviewé(es) sur la question des taches ménagères, le classement s'est effectué, d'un côté, en fonction de l'urgence, de l'importance et de l'obligation sur une échelle de 1 à 5 selon les cinq thèmes énumérés ci-dessus et indiqué sur les tableaux (n°4 et 5 pp 147-148), de l'autre côté, en fonction du temps, des exigences des maris et parfois même de la pénibilité des taches et dans d'autre cas, la classification s'est faite en fonction de la disponibilité de la personne pour effectuer les différentes taches.

Tout le monde s'accorde sur les soins aux enfants. Cette tache passe en priorité, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes. Mohamed juge que les soins aux enfants est plus important que toutes les autres taches : «*s'occuper des enfants est plus important que toutes les autres taches, l'enfant n'attend pas notamment quand il a faim ou bien quand il veut dormir, c'est ce que mon épouse dit toujours* ». Mahmoud pense aussi la même

chose « *prendre soins des enfants est plus urgent que de préparer le repas…* ». Et Réda est d'accord pour donner les soins à son enfant « …*c'est vrai que je ne m'occupe pas beaucoup, mais je pense que cette tache reste en tête de liste*»

Toutes les femmes se rejoignent à l'idée de s'occuper de leurs enfants avant toute chose et classent cette tache en premier ordre, notamment quand ils sont en bas âge. A ce propos, elles nous livrent leur opinion : Pour **Fatima Zohra**. « *Une fois réveillée, je m'assure que mon fils dort bien, je le couvre et dès son réveil, et je lui prépare son biberon* ». Pour **Amina** «*Dès que mon bébé se réveille, je prépare son petit déjeuner, je le change et puis je le dépose à la garderie».* Et pour le cas de **wassila**. *«Je me lève pour préparer mon bébé, ensuite je le dépose chez ma maman* ». Pour **Fatiha**[22] : « les enfants yekrou, donc el haja lewla lindirha, n'wejedhoum, bech nedihoum ana el coulige». Et **Souhayla** : « *ma fille se réveille tôt, au même moment que son papa, donc je lui fais sa toilette en premier, après je prépare le petit déjeuner pour le prendre tous ensemble et je lui allume la télé pour regarder les dessins animés*». Le cas d'**Amel**[23] : « *L'bébé maynodch bekri, nwejed el cahoua l'hamid, le temps li l'bébé ynoud. n'weklah wanbaddaleh y'aâwed yergoud.andi aakel, Ma yeghbennich* ». Elles pensent que c'est la tache la plus importante dans le travail ménager, vient par la suite, l'hygiène domestique, qui met en jeu l'image de la ménagère.

Les hommes et les femmes du (tableau n°4 p147), classent en deuxième position l'hygiène domestique, qui relève du nettoyage et du maintien des conditions de la propreté dans la maison. Ils pensent que cette

[22] Les enfants de Fatiha sont scolarisés, la première des choses qu'elle fait, c'est de les préparer pour les accompagner à l'école.

[23] Amel prépare le café de son mari Hamid, le temps que son bébé se réveil, pour l'habiller et lui donner à manger, puis elle le remet au lit. Elle dit que son bébé est calme.

tache est plus importante que de préparer les repas ou de mettre de l'ordre ou bien encore de faire les courses.

Les femmes ne sont pas toutes d'accord sur le classement que prend la restauration. Amina et Wassila la classent avant l'ordre c'est-à-dire en troisième position comme leurs compagnons hommes à l'inverse de Fatima Zohra.

Par contre Fatima Zohra place l'ordre avant la restauration mais cela ne diminue pas pour autant de son temps passé à faire la cuisine. Elles (femmes actives et femmes inactives) sont toutes d'accord sur les courses parce qu'elles sont contraignantes et fatigantes. La majorité des femmes actives pensent que la cuisine est plus importante que l'ordre.

Presque la totalité des hommes à savoir, Mohamed, Mahmoud et Réda, Hamid et Toufik, sont tous d'accord pour classer l'ordre en quatrième position, et les courses en cinquième positions.

Par contre **Amel** classe simultanément l'hygiène domestique et la restauration en deuxième position, pour la simple raison que son mari n'aime pas voir le désordre chez lui et exige que le repas soit prêt dès qu'il rentre. A propos Amel nous livre que « *y'lik dar tkoun n'kya wa l'ftour wajed, sinon, hamid yebda y'negrech aalia*[24] *».*

Fatiha trouve l'ordre plus important que la restauration. Souhayla, par contre son choix est à l'inverse de Fatiha. Elle fait passer la cuisine d'abord puis l'ordre ensuite.

[24] Le mari de Amel est grincheux, il exige que le repas soit prêt et que la maison soit propre.

Pour Youcef et Hamid, les repas sont plus importants que l'ordre. Par contre, Hamid, ne supporte pas la poussière, le renfermé et la saleté, et exige que son repas soit prêt dès son retour à la maison. Pour lui l'ordre passe avant les courses. A l'inverse, Youcef donne la priorité aux courses avant l'ordre.

Toufik classe l'hygiène avant la cuisine, et l'ordre après la restauration, et en dernier les courses.

Toutes les taches, aux yeux des couples sélectionnés le même caractère de nécessité. Les femmes distinguent ainsi, les « taches obligatoires», celles concernant les enfants des « taches facultatives».Les taches obligatoires ou facultatives, principales ou secondaires rendent le travail domestique élastique. C'est à dire, il existe la possibilité de repousser ou avancer une tache en fonction de la nécessité ou le besoin.

2. L'ORGANISATION DES TACHES DOMESTIQUES

2.1- L'éducation et les soins apportés aux enfants

Avec l'évolution des mentalités, et la nucléarisation de la famille, la redéfinition des attributs de la paternité à indéniablement modifié les représentations des rôles parentaux. Ainsi, il ne semble plus impensable pour un jeune père de s'occuper de ses enfants. Pourtant, la dissymétrie perdure, entre mari et femme : les mères en font toujours plus, comme on vient de le constater sur le tableau (n°2 page 145).

A travers les discours des femmes, c'est à la mère active qu'incombe la responsabilité d'organiser la garde de ses enfants, entre réseau formel et informel. La négociation de la garde des enfants passe avant tout par un

réseau familial tel que la mère, la belle mère, la tante ou la cousine parfois même des voisines ou des amies. Mais quand il y a refus, sous prétexte de manque de temps ou de maladie, ou bien la mère active est insatisfaite de la prise en charge des ses enfants par un tiers rémunéré ou non, elle a recours au réseau formel à savoir les garderies ou les crèches misent en place par l'Etat qui permettent la continuation du travail marchand des femmes après leur accouchement.

L'enquête effectuée auprès des interviewées révèle que les femmes actives décident seules quand à la garde de leurs enfants entre réseau formel et informel. Deux d'entre elles ont choisi le réseau informel, Wassila, c'est sa mère qui lui garde le bébé « *j'ai beaucoup de chance avec ma mère, l'avantage d'être fille unique. C'est elle qui m'a proposé de garder son petit fils. Elle a insisté* », Fatima Zohra, c'est la nourrice une parente à elle (sa cousine maternelle) qui pour le moment garde son bébé :« *après mon accouchement, ma cousine passait de temps en temps m'aider à faire le ménage. Et c'est à ce moment la que je lui ai proposé de garder mon bébé en attendant de trouver un emploi, parce qu'elle avait postulé dans trois entreprises mais n'a pas eu de suite*». Enfin Amina, confie son enfant à la garderie qui se trouve pas loin de son lieu de travail «*je n'avais pas le choix, ma mère est malade, ma belle mère a refusé de le garder donc je n'avais qu'une seule possibilité ; de le placer dans une garderie qui se trouve pas loin de mon travail. A chaque pose de déjeuner, Je passe le voir pour m'assurer qu'il va bien. Parfois je culpabilise, mais je n'ai pas le choix* ».

Les trois femmes actives sont matinales. Elles se lèvent entre 6 heures et 6 :30 du matin et se couchent entre 22 :30 et 23 :30. Quand elles restent tard la nuit c'est pour rattraper le retard de la journée causé par la double activité.

2.2- La cuisine, une tache obligatoire :

Le mot **Cuisine** recouvre plusieurs dimensions : celle de la transformation des aliments en vue de leur consommation, mais aussi l'espace, les lieux où s'opèrent ces transformations ; espaces qui font partie des lieux de vie, et ce dans toutes les cultures humaines. La cuisine qui rend comestibles des aliments définis comme tels est un axe central de la construction identitaire des sociétés, elle reflète dans ses transformations et fluctuations, celles de la société elle-même.

« L'approche de «la cuisine» comme une expression, nous permet d'ouvrir une fenêtre concrète sur ce que nous sommes, car cette dernière est un ensemble de construction identitaire qui s'inscrit notamment dans des rapports sociaux basée sur des habitudes alimentaires » acquises par un apprentissage des filles par les mères. On constate que les six femmes adoptent le modèle culinaire que leur mère pour l'essentiel, mais apportent des touches personnelles à leurs cuisines. A partir de la question : Faites-vous la même cuisine que votre mère ? Elles me répondent toutes qu'elles ont appris la cuisine de leurs mères.

L'enquête qualitative sur les pratiques ménagères réalisée, pour la plupart, au sein des ménages a été faite avec les six couples, dont les six « responsables de la cuisine » sont des femmes.

Pour les celles-ci (femmes actives et femmes au foyer), la cuisine est une activité obligatoire, qu'on ne peut repousser ni laisser pour plus tard, contrairement à la lessive, le repassage ou l'entretien de la maison. En effet, on ne peut se passer ni de manger ni de nourrir sa famille.

Faire la cuisine, c'est d'abord une activité tournée vers les autres. Autrement dit, cuisiner, c'est donner, ou faire plaisir ou partager, pour **Fatima Zohra** : « *je préfère partager cette tache avec mon mari, il arrive que mon mari*

épluche les légumes, et contrôle de temps à autre la cuisson des aliments quand je suis occupée» et pour Souhayla : « *j'aime faire plaisir à mon mari, il préfère certains plats que je cuisine souvent, pour lui »*.

La cuisine, c'est aussi une pratique, quotidienne et répétitive. Elle permet l'expression de soi, de mettre en œuvre de la créativité, et du savoir faire, surtout pour Amina «*mon mari est très satisfait de ma cuisine, à tel point qu'il en parle même à ses collègues. C'est vrai que j'aime bien cuisiner et cela depuis mon jeune âge. Quand quelqu'un goûte ma cuisine ou mes gâteaux, il me demande toujours de lui passer la recette* ».

A coté de cet ensemble d'associations positives apparaissent des dimensions moins positives attachées à la répétitivité et aux contraintes de cette tache domestique. Certaines mettent l'accent sur l'obligation et la nécessité, le cas de Fatiha « bessif aalina n'taybou, cha n'wekkel w'ladi ? tebharli khatrat cha n'direlhoum[25] », d'autres sur la pénibilité et la corvée comme le pense Wassila« *je déteste cuisiner pour la simple raison que ça me prend du temps et sa me fatigue. La cuisine, pour moi est synonyme de corvée* ». et pour Amel « *je ne suis pas forte en cuisine, gaa li n'direh, rajli y'negrech aalih, khas ell'melh, ma chi bnine, cha derti fih [26]»*

Autant faire la cuisine peut être perçu comme un plaisir, un moment de création, autant cuisiner au quotidien peut être ressenti comme un véritable casse tête notamment pour la prévision des menus qui nous renvoie systématiquement à l'approvisionnement. Toutes nos interviewées passent leurs temps à réfléchir sur ce qu'elles doivent faire à manger, et à demander à leurs mères, leurs collègues et /ou leurs voisines.

[25] Fatiha dit qu'elle est obligée de cuisiner, sinon qu'est ce qu'elle donne a ses enfants. Parfois, elle manque d'idée, et ne sait quoi préparer.

[26] Le mari de Amel n'est pas satisfait de sa cuisine. Il lui fait toujours des remarques par exemple il manque de sel ou bien qu'est ce que tu as mis

A travers les discours des interviewées, nous avons constaté que la cuisine n'est pas seulement la préparation des repas mais c'est aussi un enchainement d'opérations : acheter et ranger les ingrédients alimentaires, prévoir, préparer et servir le repas, débarrasser et nettoyer la cuisine.

La cuisine occupe une place centrale dans le travail domestique. « Elle est l'élément important de l'économie familiale »[27].

2.3- La place de l'hygiène dans le travail domestique

L'hygiène est une mesure par laquelle on tente de prévenir les maladies et d'accroître le bien-être de toute la famille, c'est-à-dire prendre les mesures sanitaires qui s'imposent au bon endroit et au bon moment pour une bonne hygiène de vie.

L'hygiène domestique à savoir laver la vaisselle, le linge, les vitres, faire le parterre et récurer le lavabo, l'évier et la baignoire avec des produits d'entretiens désinfectants, fait disparaître les saletés des surfaces.

Pour réduire les risques sur la santé la seule solution est d'éliminer les saletés en utilisant des produits désinfectants pour un nettoyage efficaces.

L'hygiène domestique est un élément important dans la prévention des maladies et infections, notamment l'aération de la maison, et celle du gros linge.

Après lecture du tableau (n°4 page 147), nous remarquons que l'hygiène prend une place importante dans la vie quotidienne des femmes. Elle se classe après les soins des enfants. Les femmes actives passent en moyenne entre soixante dix et quatre vingt quinze minutes dans l'hygiène domestique. Quant femmes au foyer, elles consacrent entre quatre vingt cinq et cent trente minutes à l'hygiène domestique.

[27] Ethnologie française, Chérie, qu'est ce qu'on mange ce soir ? vol XXVII, 1997,1, p 87

On constate que les femmes actives s'investissent moins que les femmes au foyer à l'hygiène domestique, cela s'explique, probablement, par le manque de temps à réaliser cette tache, ou bien par nécessité de repousser ou avancer certaines obligations selon le degré de leur importance.

Ce chapitre aborde l'organisation des taches domestiques. Nous remarquons qu'il y a des domaines bien spécialisés. « Le ménage et les décisions concernant la garde des enfants» sont spécifiques aux femmes même si les hommes y participent pour une faible part. « Le bricolage et les réparations » restent un domaine réservé aux hommes[28].

La cuisine reste un espace et une activité très marquée par la présence féminine. En effet, toutes les femmes interviewées considèrent la cuisine comme un attribut féminin. Et toutes pensent que c'est leur rôle d'épouse et de mère de veiller à ce que chaque membre de la famille soit bien nourri, même si celles-ci pensent que la cuisine est une corvée, une contrainte ou une obligation.

Le travail domestique est étudié sous l'angle de l'organisation quotidienne et permanente des femmes et de leur rapport :

1- Au type d'activité ménagère et sa place dans la division sexuelle du travail.
2- Avec leur conjoint dans la répartition des rôles, et des taches dans la famille.

[28] Cf annexe 1-2-3-4-5-6.

Introduction

Qui, dans un ménage, décide plutôt de l'achat du mobilier, ou de l'aménagement et la décoration de la maison ? Qui s'occupe des courses, de la vaisselle, du bricolage, des soins et la garde des enfants, et du rangement de la maison ? Qui choisit le menu ou les vêtements pour enfants ? Qui organise les sorties et les fêtes d'anniversaires ? Grâce à cette série de questions, on peut structurer l'espace domestique en domaines spécifiques aux hommes et aux femmes, à partir des réponses données par nos interviewé(es).

Les grandes décisions se prennent-elles de façon égalitaire au sein du couple ou bien les frontières sont au préalable tracées par les atouts culturels et économiques?

1. Le pouvoir de décision au sein du couple :

L'entrée des femmes dans le salariat et leur autonomie à l'égard des rapports conjugaux n'ont pas permis aux femmes d'échapper à l'essentiel des taches domestiques[1]. Les femmes responsables dans leur vie professionnelle, sont pour l'égalité dans le partage des taches domestiques et décident, surtout, au même titre que leur conjoint notamment dans les gros achats (mobilier, voiture, et maison), la décoration et l'aménagement de la maison. La majorité gère ensemble le budget des dépenses ménagères pour les couples (Mahmoud - Amina) et (Réda - Wassila). Ses femmes refusent d'assumer toutes seules les responsabilités domestiques ; elles impliquent leurs conjoints dans « les soins aux enfants », « l'ordre » et puis « l'hygiène domestique ». Dans le couple (Mohamed - Fatima Zohra), l'épouse détient presque tout les

[1] Alain Bihr & Roland Pfefferkorn, Hommes Femmes quelle égalité ? « *Ecole, travail, couple, espace public* », de l'atelier, ouvrières, Paris, 2002, p138.

pouvoirs, à savoir, la gestion du budget, les sorties, l'achat des vêtements, le choix du menu et des cadeaux et l'organisation des fêtes. Ces femmes (Fatima Zohra et Amina) ressemblent à de vrais « **gestionnaires**[2] » de leur intérieur.

Nous avons rencontré, un autre type d'organisation domestique, celui des « **femmes petits patrons**[3] », qui accomplissent leurs taches ménagères sans réclamer la participation de leurs époux aux travaux domestiques et participent dans les décisions concernant les gros achats, l'exemple de Fatiha et Souhayla. « Ses femmes cumulent deux types de pouvoir : à la manière d'un artisan, elles commandent et exécutent à la fois»[4].

Le troisième type d'organisation domestique concerne des « **femmes d'intérieur** » qui sont à l'opposé des « femmes gestionnaires ». Elles ont un fort pouvoir d'exécution mais ne possédant ni atouts culturels ni économiques, et ne participent aux décisions que pour une faible part. Cette part de décision ne concerne que le domaine purement féminin, c'est le cas d'Amel.

Au cours de l'enquête de terrain sur l'organisation sociale des taches ménagères, en nous appuyant sur le guide d'entretien comme outil d'investigation, deux thèmes ont fait l'objet de questions posées à la population enquêtées. Il s'agit du pouvoir de décision et de la gestion financière dans le couple. Cette série de questions a trait à la répartition des taches et à la prise de décision dans le couple. A partir de là, nous avons pu élaborer les tableaux (n°6 et 7 pp 149-150) et pu dégager ces trois types d'organisation domestique mentionnés ci-dessus.

[2] Michèl Glaude et François de Singly, L'organisation domestique : pouvoir et négociation, in économie et statistique, n°187, vol 187, année 1986, p4. « Les femmes gestionnaires » sont responsables de l'administration du ménage.

[3] Op cit, p 4.

[4] Op cit, p 4.

Après dépouillement des résultats obtenus dans les tableaux n°6 et 7, on constate qu'une partie non négligeable des femmes interviewées participent à la prise de décision dans le couple, dans le domaine de la gestion du budget, des sorties, des gros achats, de la décoration et l'aménagement de la maison. Néanmoins, l'ampleur de leur participation varie selon l'indicateur socioéconomique et socioculturel.

Les données du tableau (n°6 page 149), fait ressortir ce qui suit :

Toutes les femmes participent à la prise de décision dans le couple. Le choix du menu, des cadeaux, et l'organisation des fêtes et des sorties de même pour l'achat des vêtements, restent un domaine très spécialisé, et concerne seulement la catégorie des femmes.

La gestion du budget est partagée entre conjoint, dans les couples Mahmoud -Amina et Wassila- Réda. Par contre, le couple Mohamed- Fatima Zohra, la gestion du budget revient à l'épouse, du fait que son statut professionnel lui confère un pouvoir économique par conséquent un pouvoir décisionnel plus élevé que celui de son mari.

Les femmes actives décident seules quant à l'organisation des sorties. La totalité des femmes décident de sortir du foyer sans prendre la permission du mari, mais les préviennent, quand même. La part d'autonomie des femmes actives se construit sur les conditions et prétextes suivants :

1. « La religion» pour le cas de Fatima Zohra: « *c'est vraie que mon mari ne me dit rien, mais je le préviens parce que ma conscience et ma religion ne me le permettent pas* ».
2. « La prévention » dans le cas de Wassila: « *je l'appelle au téléphone pour le prévenir que je ferai du retard, pour qu'il ne s'inquiète pas ».*

3. « La disponibilité » le cas d'Amina: « *je le préviens à l'avance de ma sortie, c'est-à-dire la veille, pour qu'il garde les enfants, dans le cas où il n'a rien prévu* ».

On peut conclure, que l'autonomie des femmes actives est conditionnée par rapport à la disponibilité du mari ou par rapport au facteur religieux ou encore à titre préventif en cas de retard.

Sur l'ensemble des réponses fournies, les grandes décisions apparaissent plutôt bien partagées : L'achat du mobilier, la décoration et l'aménagement de la maison, les deux conjoints les prennent ensemble. Les femmes actives décident au même titre que leurs époux, dans le choix des meubles ou ce que l'on appelle communément les gros achats. Il y a vraisemblablement une concertation entres conjoints dans la décision concernant le mobilier, sachant que les couples interviewés sont jeunes, leurs âges varient entre 30 et 40 ans et sont presque tous unanimes à propos de la représentation sur ce qu'ils entendent par jeune couple ; l'esprit de communication et l'entente.

L'achat des vêtements est quasiment pris en charge par les femmes. Elles sont plus impliquées et concernées par l'éducation et les soins apportées à leurs enfants et s'investissent plus que leur mari.

Que peut-on en conclure quant aux rapports de pouvoir au sein du couple aujourd'hui ? La conclusion qu'on peut tirer du tableau n°6, est que les femmes actives sont majoritaires dans la prise de décisions. La part de leurs conjoints concerne seulement la gestion du budget, les gros achats et la décoration ou l'aménagement de la maison. Le fait que les grandes décisions soient partagées entre les conjoints montre incontestablement que les mentalités tendent à changer avec l'entrée des femmes dans le salariat et

leurs contributions à l'économie domestique. Il est probable que le choix des conjoints est la conséquence de la formation des nouveaux couples, qui favorise de nouveaux rapports conjugaux comme ceux des mariages d'amour.

Les femmes actives s'investissent autant que leurs époux dans la prise des décisions. Cependant, les sorties sont conditionnées par rapport à certains facteurs, ce qui signifie que la femme n'est ni réellement dépositaire d'autorité mais plus encore son autonomie est relative par rapport à son époux, en ce qui concerne les sorties.

1. Le choix du menu : la cuisine est un espace réservé aux femmes notamment dans notre société. Il y a aussi toute la préoccupation d'organiser les repas, cette tache qui occupe continuellement la pensée des femmes. Effectivement, penser à ce que l'on doit faire à manger, tout les jours n'est pas une tache facile. Cette charge « mentale » qui pèse sur les femmes reste invisible et échappe à l'analyse et à la quantification.

2. Le choix des cadeaux de fêtes : quand les femmes sont invitées lors des mariages ou fêtes d'anniversaires, c'est à elles qu'incombent le choix et l'achat des cadeaux, en fonction des relations qu'elles entreprennent avec ceux qui les invitent.

3. L'organisation des fêtes : les trois femmes organisent les fêtes d'anniversaires seules et surprennent leurs enfants et leurs maris.

Le tableau (n°7 page 150), interprète les données recueillies par nos interviewé(es), concernant la prise de décision dans le couple mono-actif. Nous constatons que la gestion du budget est prise en charge, pour la plupart des cas, par les hommes Youcef et Hamid, à l'exception du Toufik où cette

charge est partagée entre couple. Cela est probablement dû à l'atout culturel de l'épouse qui possède un niveau supérieur.

Les sorties se négocient entre couple, par les deux tiers des femmes inactives interrogées. La marge de manœuvre concernant les sorties est très réduite chez les femmes, du fait que leurs maris détiennent le pouvoir de décision.

Le cas d'Amel: « *avant de sortir je dois prendre sa permission, sinon il sera furieux contre moi ».*

Pour Souhayla: « *pour la plupart du temps, on sort ensemble, pour faire les achats ou bien pour aller voir nos familles, mais quand je veux descendre en ville me balader avec ma mère et ma fille, je lui demande la permission pour qu'il me fasse pas mahdar après »*.

Par contre, Fatiha sort sans l'autorisation du mari du fait de son indisponibilité. Généralement, elle sort pour faire ses courses alimentaires: « *c'est vraie que mon mari rentre à midi, mais il faut qu'il trouve le repas du midi prêt. Il ne fait pas les courses courantes. En plus, Je vais accompagner mes enfants à l'école, puis je passe au marché faire mes achats, je rentre préparer à manger, l'après midi c'est pareil, leur papa les accompagne et quand l'heure approche pour les récupérer, kif kif, je ressors ».*

Le couple Toufik et Souhayla, se concerte presque sur tout, à savoir, la gestion du budget, les sorties, les achats du mobilier, la décoration et l'aménagement de la maison et de l'organisation des fêtes.

Le couple Youcef et Fatiha, la plupart des décisions reviennent à l'épouse, sauf pour la gestion du budget. Mais l'achat du mobilier, il y a échange d'avis.

Par contre le couple Hamid et Amel, le choix revient au mari pour les gros achats et la gestion du budget. Voici les récits des femmes:

Souhayla: « *mon mari n'achète jamais rien sans mon accord. Généralement on arrive à s'entendre sur le choix du mobilier, même s'il voit du mobilier qui lui plait, il préfère prendre mon avis. On dit deux avis valent mieux qu'un, non ? Et pour le budget, il laisse l'argent des dépenses ménagères à la maison, qu'on gère tout les deux*»

Amel: « *rajli gaâ ma y'chawerniche*, *yechri wahdah l'meuble, man rouhch baid hadi aam, chra tabla taâ la cuisine bla ma gali, kif kif pour les achats taâ koulioum».* Il n'y a pas de concertation entre Amel et son mari. Il a acheté la table de cuisine sans prendre l'avis de sa femme, même chose pour les achats de tous les jours.

Fatiha: *«généralement, on achète des meubles d'occasion, maadnach les moyens bach nechrou meuble jdid, bessah, yeddi l'avis taai ».* Fatiha n'a pas les moyens de s'offrir des meubles neufs, mais, son mari prend son avis.

On constate, que toutes les femmes au foyer choisissent seules le linge des enfants, que ce soit pour celles qui travaillent ou celles qui sont au foyer. Elles se sentent toutes responsables de cette tache comme celle du choix du menu, parce qu'elles se sentent plus impliquées et concernées.

Fatiha et Amel décorent seules leurs intérieurs sans l'implication quelconque de leur mari. Ils pensent que l'intérieur de la maison est l'affaire des femmes.

Youcef: *« la décoration de la maison, c'est uniquement l'affaire de la femme, c'est elle la maitresse ».*

Hamid[5]: *« Eddar hya moulatha, ana mandakhalch rouhi kifech tzewak darha».* Par contre **Toufik** n'a pas le même avis. Il participe autant que son épouse pour la décoration de la maison. A ce propos il dit : « *j'e donne mon avis à ma femme pour la décoration de la maison, et c'est aussi mon intérieur. Je participe aussi.»*

Quant à l'organisation des fêtes (circoncisions, et anniversaires), une femme sur trois décide seule, le cas **Fatiha**[6] : « … n'khabrah bach yechri la tarte wela bach ykhalili drahem, bessah, il n'est pas contre ».
Pour **Amel**[7] :« ma n'kad n'dir walou bla ma n'chawer rajli, lakhatarch maandiche drahem bach n'dir ki ma nebghi rouhi, wzid rouhah houwa li yeddi les décisions». **Souhayla** : « *presque toutes les décisions, on les prend ensemble, ça été notre accord bien avant le mariage, pour éviter les malentendus et les désaccords ».*

2. Les stratégies des femmes

Les femmes élaborent des stratégies, en fonction de leur rapport au travail, de la nature de leur engagement, pour concilier entre vie privée et professionnelle. Pour les femmes actives, il y a un déplacement du statut de

[5] C'est elle la maitresse de maison, elle la décore comme elle veut.

[6] Fatiha avise son mari, uniquement pour lui laisser de l'argent pour acheter elle-même le gâteau d'anniversaire.

[7] Faute de moyen, Amel ne peut rien décider toute seule.

la femme comme pivot de la vie familiale, en s'investissant dans le monde domestique, vers un statut de la femme constitué, comme sujet social susceptible d'engagements hors foyer, dont l'engagement professionnel[8].

Que font les femmes quand elles sont face aux problèmes engendrés par la double activité ? Arrivent-elles à gérer cette situation? Quelles stratégies adoptent-elles pour faire face aux problèmes ?

« Quels sont les problèmes et les difficultés résultant de la double activité? », est la question qui figure dans le guide d'entretien, à partir de la quelle, nous avons obtenu les réponses indiquées dans le tableau (n°8 page 152).

Les réponses fournies dans le tableau (n°8 page 151) par les femmes actives, donnent une à deux propositions concernant cette interrogation. Toutes sans exception, ressentent de la fatigue physique en fin de journée.

Fatima Zohra, nous dit : « *je ressens de la fatigue physique, mais surtout je manque de temps pour m'occuper de mon bébé, il y a des choses que je ne connais pas de lui, j'ai l'impression que ma nourrice le connaît mieux que mois, ça me désole, et le manque de temps pour le ménage ».*

Amina dit : «*ce que je ressens le plus c'est la fatigue. Dans mon service, les plaintes et doléances des clients, ne s'arrêtent pas. Je manque aussi de temps, notamment pour le ménage et pour mes soins personnelles, j'essaie de donner le maximum de mon temps pour satisfaire mes enfants, hélas ce n'est pas toujours le cas, parce que la cuisine m'attend, la vaisselle, …etc mais quand je veux par exemple prendre une douche, je ne trouve pas la force, alors je préfère aller dormir»*.

[8] Jacques Commaille, Les stratégies des femmes, la découverte, Paris, 1993, p18.

Wassila dit :« *en fin de journée, je ressens de la fatigue, bien sur, mais je ne me souci pas du ménage, parce que j'ai une femme de ménage qui vient m'aider à chaque fois que c'est nécessaire».*

Elles manquent de temps pour réaliser les travaux ménager, ainsi que les soins personnels et ceux des enfants. Amina manque de temps pour ses soins personnels mais préfère les laisser pour plus tard et essaie de rattraper le retard dû à son absence, durant la journée, avec ses enfants. Fatima Zohra culpabilise parce qu'elle croit que la nourrice connait mieux son bébé qu'elle. En revanche, Wassila est plus à l'aise car c'est sa maman qui lui garde l'enfant.

Donc, ses femmes éprouvent des difficultés et rencontrent des problèmes suite à leur engagement professionnel, pour assumer leur rôle familial. Par conséquent, il leur arrive de réduire leur temps de repos en se démenant pour ne pas négliger leur devoir en tant que mère et épouse. Le privé continue pour elle de prévaloir fortement par rapport au professionnel, ce qui se traduit par les sorties des femmes du travail avant l'heure. Fatima Zohra nous révèle qu'il lui est arrivé de quitter son travail pour emmener son bébé chez le médecin. Pour le cas d'Amina, elle a eu, pour sa part de sortir, lors d'une chute de son enfant à l'école.

Finalement, la garde des enfants est un problème majeur dans la vie des femmes actives et reste partiellement résolu, pour le cas de Fatima Zohra : « *je ne suis pas vraiment tranquille, je me pose toujours la question s'il a bien mangé, dormi, s'il a été changé. Et ce qui me dérange le plus c'est que sa nourrice connait mieux ses habitudes et me dit ne fait comme ça, il n'aime pas ça …etc*». Par voie de conséquence, l'accueil des enfants constitue un obstacle de la vie professionnelle des femmes parce qu'il leur arrive de sortir du travail avant l'heure pour certains cas ou de s'absenter carrément dans

d'autres circonstances, le cas de Wassila : « *Généralement, je quitte mon travail pour veiller sur mon enfant. J'ai beaucoup de chance, parce que mon employeur c'est mon père*.»

La question du tableau (n°8 page151), nous conduit aux propositions indiquées dans le tableau (n°9 page152), comme solutions face aux problèmes.

Cette série de propositions sont des stratégies qu'adoptent les femmes pour mieux gérer les situations délicates suite aux problèmes engendrés par la double activité.

La totalité des femmes interrogées, ont recours à un tiers qu'elles rémunèrent. Fatima Zohra et Amina, ont recours aux réseaux formel et informel, seulement, pour la garde de leurs enfants. Par contre, pour l'entretien ménager, elles n'ont pas recours à une femme d'entretien, parce que leurs époux participent aux taches domestiques. Pour Wassila, elle a recours à une femme de ménage pour l'aider dans les taches ménagères, en raison de l'absence totale d'aide du mari. Elle a recours au réseau familial pour la garde du bébé.

Amina se débrouille quand même. Elle se couche tard pour finir les travaux domestiques. Mais en cas de fatigue extrême, ce qui est son cas très souvent, préfère laisser le ménage pour le week-end. Et pour la garde de son enfant, elle passe par le réseau formel, en choisissant la crèche (tiers rémunéré).

Fatima Zohra, par contre, laisse le ménage pour le week-end, mais passe par le réseau informel rémunéré, en choisissant une nourrice pour la garde de son enfant.

Tout au long de notre enquête de terrain, nous étions confrontés à la situation des rapports entre maris et femmes, sur le partage des taches d'un côté, et de l'autre, sur les problèmes causés par la double activité.

Le tableau (n°10 page153) interprète les résultats obtenus de notre population enquêtée à savoir les femmes actives, concernant la nature des rapports conjugaux face aux problèmes engendrés par la double activité.

L'objectif de ce tableau est de montrer si les relations conjugales sont conflictuelles suite au manquement des femmes salariées à leurs devoirs domestiques.

Deux femmes sur trois nous ont donné une réponse suite à la question de la nature des rapports avec le conjoint sur les problèmes causés par la double activité. Mahmoud et Mohamed encouragent leurs épouses à poursuivre leur activité, parce que leur contribution financière améliore la condition de leur vie quotidienne. Et aucun d'entre eux, ne reproche à son épouse les travaux ménagers non effectués. Bien au contraire, ils leur arrivent de participer à l'hygiène domestique, à mettre de l'ordre et à soigner leurs enfants voir (tableau n°2 page 145).

En effet, leur participation à l'aide des épouses, prouvent qu'ils sont loin d'être contre leur investissement à l'extérieur, parce que, en contre partie, ils trouvent une compensation pécuniaire. Ces attitudes positives ; participation des époux aux taches ménagères, se traduisent par une reconnaissance de l'activité des épouses, et se constatent dans les pratiques quotidiennes dans leurs investissements aux responsabilités domestiques.

Par contre Wassila n'a pas donné de réponses sous prétexte qu'elle n'en a pas. Probablement parce que son mari n'est pas d'accord sur le travail

à l'extérieur. D'après leur mode de vie et leur type d'habitation, nous avons supposé que Réda, n'a pas besoin de sa contribution financière, ce qui explique, peut être, sa faible participation aux travaux domestiques.

Nous pouvons en conclure que la compatibilité entre activité féminine et vie familiale n'est pas impossible, elle est socialement difficile et s'accentue avec l'arrivée des enfants.

Nous avons tenté à travers le tableau (n°11 page154) de définir les stratégies prises par les femmes. En effet, il s'agit de voir si les femmes ont réellement du mal à concilier le rôle familial et le rôle professionnel.

Les données qui figurent dans le tableau n°11, proposent des solutions stratégiques face aux conflits nés de la double activité.

Ce tableau nous éclaire sur les modes stratégiques prises par les femmes pour réduire les conflits entre couple.

A travers la réponse proposée, Wassila évite de parler de son travail et essaie par ses actes de prouver à son mari qu'elle est parfaitement capable d'assumer son double rôle, et nie, au fond d'elle, son conflit qui l'oppose à son mari à propos du travail à l'extérieur. Cette réponse confirme la piste n°3 à propos des femmes qui assurent leurs obligations domestique en plus de leurs responsabilités professionnelle en prouvant qu'elles sont capables d'assumer la double activité et s'explique par la non participation de son époux aux activités domestiques sauf pour le cas de la charge parentale voir tableau (n°2 p 145) qui reste très faible.

Amina et Fatima Zohra, pour leur part, parlent des avantages matériels que procure leur travail, parce qu'elles savent pertinemment que leurs époux comptent sur leurs contributions aux dépenses domestiques et ménagères.

Pourquoi travaillez-vous ? Cette question peut remettre en cause les propositions de réponses données par nos interviewées.

A partir de cette question, nous allons confirmer ou infirmer les réponses du tableau n°11; sur les stratégies des femmes et du tableau n°10 sur la nature des rapports entre conjoints.

Le travail féminin procure une certaine autonomie financière et personnelle (voir tableau n°6 et 7 pp149-150). Fatima Zohra et Amina disent qu'elles travaillent par nécessité économique, en priorité, et pour avoir leur indépendance économique et personnelle. Cette réponse confirme, d'un côté, l'encouragement de leur mari à poursuivre leur activité rémunérée (voir tableau n°10 page154) et de l'autre, de parler des avantages matériels procurés par leur travail.

Pour Wassila, le travail est la conséquence logique suite aux études qui conduit forcément à l'indépendance économique d'abord, puis personnelle, ensuite. Cette proposition de réponse confirme sa réticence à donner une réponse sur la nature des rapports avec son conjoint suite aux problèmes engendrés par l'activité salariale, et évite de parler de son travail avec son mari. Pour cela, nous avons déduit que son époux est contre qu'elle travaille, parce qu'il n'a pas réellement besoin de son aide financière.

3. La gestion du temps libre :

Après maintes lectures des enquêtes sur l'emploi du temps, nous avons-nous aussi, repris et réparti les activités selon trois grands temps, en excluant le temps professionnel, parce que les femmes enquêtées sont des

salariées. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est comment notre population enquêtée gère son temps libre ? Est-il organisé ou pas ?

Le tableau (n°13 page156) reprend les propositions données concernant le temps libre des femmes actives et des femmes au foyer pour comparer les deux situations et de connaître celles qui sont les plus organisées dans leurs vies familiales.

Ce tableau illustre bien la signification différente de la gestion du temps libre entre les deux catégories de femmes ; pour les actives, elles profitent pour faire le ménage, tandis que celle qui sont au foyer, baladent leurs enfants. Donc le temps est géré selon les impératifs du moment de chacune d'entre elles.

Ce tableau nous apprend que toutes les femmes font leurs siestes et regardent la télévision. Mais le temps passé par exemple à regarder la télé ou bien au repos varie, non seulement, entre les femmes actives elles même tout d'abord, ensuite entre celles qui sont au foyer, mais il varie aussi entre la catégorie des femmes inactives entre elles, (voir annexes 1-2-3-4-5 & 6) nous précisons, que les femmes au foyer ne sont pas précises et ne donnent pas le temps exact consacré à leurs loisirs du fait de son élasticité. Le temps des femmes actives est non seulement compté mais valorisé. Elles donnent approximativement le temps qu'elles consacrent à leurs loisirs (voir annexes 1-2 & 3), par contre celles qui sont au foyer, disposent plus de temps et se consacrent à leurs enfants en les emmenant se balader, contrairement aux femmes actives, c'est la course contre la montre.

Un troisième constat se dégage de ce tableau, deux tiers des femmes au foyer, à savoir Fatiha et Amel vont au hammam, mais aucune des trois ne font le ménage. Par contre une femme sur trois le cas de Fatima Zohra, va au

bain parce qu'elle trouve que c'est le seul moment où elle peut s'occuper d'elle-même et parce qu'elle aime le hammam.

Le tableau (n°14 page157) interprète les résultats obtenus par les hommes sur la question proposée dans le guide d'entretien : que faites vous de votre temps libre ? Et nous avons gardé que les propositions qui revenaient le plus souvent.

Tout les hommes font leurs siestes, regardent la télévision, bricolent et partent voir leurs parents. Deux hommes sur six, le cas de Mohamed et Hamid jouent au football le week-end entre quartiers. Un seul homme sur six va au hammam.

Réda, Hamid et Toufik lavent tous seuls leurs voitures (voir annexes 3-5 & 6). Par contre Mahmoud, et Youcef emmènent leurs voitures dans un garage de lavage.

Mohamed, Mahmoud, Réda et Toufik baladent leurs enfants, par contre Youcef manque de temps parce qu'il travaille en dehors des heures de travail pour arrondir ses fins de mois et pour le cas de Hamid, le taxieur, les moments de balades, c'est des moments de travail pour lui, d'après ces dires.

Le tableau (n°15 page158) présente la durée de sommeil uniquement des couples actifs et mono-actifs et révèle l'écart qui se trouve entre les couples, et entre les statuts de femmes.

Si l'on doit mesurer le temps biologique (repos) des couples actifs et mono-actifs, nous constatons ce qui suit:

Les hommes consacrent plus de temps que leurs femmes à dormir. Le temps biologique des hommes est légèrement supérieur à celui de leurs épouses sauf pour le cas de Mahmoud et Amina (couple actif) et le cas de Hamid et Amel (couple mono-actif).

Nous remarquons aussi, qu'Amina passe moins de temps à dormir par rapport à Fatima Zohra et Wassila, en raison du nombre d'enfants qu'elle a. Par conséquent, plus les enfants ne sont nombreux, la charge des obligations familiale décroît et vice versa.

Le temps de sommeil de Amina est moins élevé que celui de Fatima Zohra et Wassila, cela se traduit par une différence d'une demi heure par rapport à Fatima et d'une heure par rapport à Wassila.

Le temps biologique des femmes actives varie entre six heure et sept heure trente minutes.

Le temps biologiques des femmes inactives varient entre sept heures trente et dix heures trente.

Le temps de sommeil des femmes au foyer est légèrement en hausse à celui des femmes actives.

Il y a un écart d'une demi heure entre les hommes des couples actifs et mono-actifs en raison que Youcef et Toufik soient des fonctionnaires et doivent être à leurs bureaux à l'heure.

Nous pouvons en conclure après analyse du tableau qu'il y a un écart entre le temps biologique des femmes inactives et des femmes actives.

Introduction

Le travail domestique est aussi vieux que l'humanité, et doit être saisi comme un fait social total. Il a ses spécificités, parce qu'il traduit une réalité sociale qui tend à changer avec le progrès technique, la mécanisation et l'évolution des mentalités notamment avec l'entrée des femmes dans le monde du travail. Le temps consacré autrefois par nos grands-mères dans les taches domestiques n'est plus le même. Le travail domestique se compose d'une succession de taches : (préparer à manger, nettoyer et désinfecter le linge et la maison, prendre soins des enfants, faire les courses…etc), qui représente une somme de travail considérable et demande du temps et de l'énergie pour l'accomplir.

I- Problématique du travail domestique et l'économie informelle

1. Définition du travail domestique

Le concept du « travail domestique » pose un problème sur le plan théorique parce qu'il s'agit d'un domaine d'investigation nouveau[1].

La sociologie du travail a longtemps considéré le travail domestique comme objet non digne d'intérêt, laissant ainsi le soin aux théories économiques de considérer la sphère domestique comme une sphère de reproduction. Cette séparation entre la sphère de la production, lieu des « vraies » valeurs économiques et la sphère de la reproduction, sorte de lieu de consommation et d'entretien de la force de travail est considéré comme perspective erronée. Elle part du postulat que le travail domestique n'est pas créateur de richesse. Or de nombreuses études, notamment en dans les pays

[1] Adel F, Le travail domestique, « *le travail : Figures et représentations* », Insaniyat vol n° 1, Printemps 97, p 7.

du Nord, ont montré que ce type d'activités est non seulement producteur de richesse mais contribue par son « invisibilité » à fausser les données réelles de l'économie[2].

Dans une enquête sur l'emploi du temps, menée en France, en 1999, les activités réalisées dans une journée, ont été réparties par l'INSEE entre quatre grands temps[3] :

- **Le temps physiologique :** les soins personnels (se laver, se préparer) et les besoins biologiques (manger et dormir), qui occupe la moitié de la journée.

- **Le temps domestique :** les taches ménagères, les courses et les soins apportés aux enfants et /ou personnes âgées, qui est évalué quotidiennement à 3,5 heures en moyenne.

- **Le temps de travail professionnel et d'études** qui représente, actifs et inactifs confondus, 3,5 heures par jours, et enfin

- **Le temps libre :** les activités de loisirs à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et le repos estimait à 4,5 heures en moyenne.

Le travail domestique ne renvoie pas simplement à l'accomplissement de toute une série de « tâches » (plus ou moins ingrates et répétitives selon le cas). Ce travail implique également des capacités de « management », de gestion et de synchronisation du travail à effectuer en fonction des besoins et des rythmes temporels spécifiques à chaque membre du foyer. Il est effectivement possible de « mesurer » avec plus ou moins de précision le temps consacré aux différentes tâches domestiques, la « charge mentale »

[2] Op cit, p 8.

[3] Isabelle Puech, le non partage du travail domestique, in femmes, genre et société, l'état des savoirs S/D Margaret Maruani, la découverte, Paris, 2005, p178.

que représentent la gestion et l'harmonisation de ces tâches dans le temps et dans l'espace échappe très largement à l'analyse scientifique[4]. Or, au-delà de la question d'un « partage » éventuel plus égalitaire du travail domestique entre les hommes et les femmes, c'est cette « charge mentale » qui continue de peser presque exclusivement sur les femmes.

Le temps du travail domestique échappe à la mesure ; il n'est pas borné ou limité à un nombre d'heures donné. Cette malléabilité du temps domestique, correspondant au fait que son exécution ne passe pas par la forme « industrielle » d'un temps prescrit et directement contrôlé. Par conséquent, il est difficile de le réduire, ce qui justifie son extensivité.

En effet, en l'absence d'une remise en question simultanée de la division sexuelle du travail salarié et du travail domestique, on est tenté d'analyser la division sexuelle du marché de l'emploi uniquement en fonction du poids des charges domestiques et familiales qui pèsent de manière inégalitaire sur les femmes. Celles-ci seraient ainsi moins performantes sur le marché de l'emploi (en termes de qualifications, de promotions, de salaires, etc.) parce qu'elles seraient ralenties dans leurs carrières par le poids de leurs responsabilités domestiques et familiales. Or, une telle approche revient à « naturaliser » la division sexuelle du travail domestique[5].

Le noyau dur de la production domestique se constitue de courses, de la cuisine, de la vaisselle, du linge et des soins matériels aux enfants[6].

Le travail domestique est accompli dans un cadre, celui de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne, dans les normes sociales actuelles. Pour l'essentiel, ce travail est accompli sans contrepartie monétaire

[4] Source numérique : file/ E/La place de la femme aujourd'hui, travail domestique .htm, 5 mai 2008

[5] Op cit, p1

[6] Op cit, p 2

et par les femmes[7]. Cette définition met l'accent sur plusieurs points essentiels :

‣ La production domestique est un travail nécessaire à la vie de chaque jour, qui se reproduit quotidiennement, de manière monotone et banale.

‣ Cette production est accomplie « dans les normes sociales actuelles ».

‣ Elle relève, pour l'essentiel du travail des femmes.

‣ Elle n'est pas rémunérée.

- « le travail domestique contient les activités non marchandes des ménages qui produisent pour les membres de la communauté des biens et services, désirés non pour eux-mêmes mais pour l'utilité qu'ils procurent »[8].

Le temps consacré pour le travail domestique, n'est guère réparti équitablement, quand il ne repose pas entièrement sur la femme. La division du travail reste inégalitaire quand elle fonctionne. Si le temps n'est pas mesurable et dépend de la disponibilité de la femme pour la famille, les taches, elles peuvent être réparties.

Le travail domestique comprend toutes les taches non rémunérées accomplies dans un ménage et touchant l'entretien ménager, le soin des enfants et les services personnels aux adultes[9].

[7] Chadeau A. Fouquet A, Peut-on mesurer le travail domestique ?, Economie et statistiques, n° 136, Paris, 1982, pp 29-42, cité par BOUFENIK-EL AIDI, Fatma, Université d'Oran 1999, p 96/ 97.

[8] Flory Yves Antoine, production domestique de santé : un modèle appliqué au cas du diabète insulino-dépendant, thèse de doctorat en sciences économiques (nouveau régime), sous la direction du professeur J.Brunet-Jailly, faculté des sciences économiques, centre d'économie de la santé, université Aix-Marseille I, pp77-98, cité par Boufenik- El Aidi, p95.

[9] File/ E/La place de la femme aujourd'hui, travail domestique .htm, 5 mai 2008.

2. Genèse de la problématique du travail domestique

Le féminisme est un terme qui apparait vers la fin du XIXe siècle. Ce phénomène constitue une prise de conscience (individuelle, puis collective), quant aux rapports de sexes (dominant/ dominé) et contre la position subordonnée que les femmes occupent dans une société donnée, à un moment donné de son histoire.

L'amélioration des rapports entre homme et femme, passe par la lutte que ce mouvement entreprend.

C'est au XXe siècle, grâce à l'idéologie féministe, qu'apparaissent d'autres critères concernant le travail et la production. Les activités traditionnellement liées à la reproduction de la main d'œuvre, et certaines activités non rémunérées sont désormais considérées comme des activités productives et accèdent au concept du travail[10]. Ces évolutions ont permis de prendre en considération la valeur économique et sociale du travail des femmes.

Mais la libération des femmes, malgré une hypothétique indépendance financière, quand le droit au travail lui est reconnu comme à l'homme, reste limitée en regard aux statuts familial et social en vigueur dans notre société.

Le discours féministe des années 70 dénonçant, le travail domestique comme une exploitation scandaleuse des femmes par les hommes, le mariage et la maternité comme des pièges redoutables, et les femmes soumises comme complices inconscientes du système patriarcal, a conquis les femmes de tout milieu et l'image de « superwoman » s'impose (femme indépendante,

[10] Source numérique file E:/ le mouvement féminin.html, les raisons de cette évolution, du coté de la pensée féministe, 5 mai 2008.

épanoui dans son activité professionnelle et non plus par la maternité). La maison n'est plus qu'un lieu de repos[11].

« C'est au début des années 70 qu'il y eut en France, sous l'impulsion du mouvement féministe, une vague de travaux qui allaient rapidement donner des assises théoriques à ce concept. D'abord en ethnologie (Mathieu, 1991, Tabet, 1998), puis en sociologie et en histoire. C'est sur la prise de conscience d'une oppression spécifique qu'a démarré le mouvement des femmes : il devint alors collectivement « évident » qu'une énorme masse de travail est effectuée gratuitement par les femmes, que ce travail est invisible, qu'il est réalisé non pas pour soi mais pour d'autres et toujours au nom de la nature, de l'amour ou du devoir maternel »[12].

La dénonciation de l'oppression[13] se déploya sur une double dimension :

1- « ras-le-bol » (expression consacrée) d'effectuer ce qu'il convenait bien d'appeler un « travail », et que tout se passe comme si son imputation aux femmes, et à elles seules, allait de soi et qu'il ne soit ni vu, ni reconnu (Hirata, Kergoat 1998).
2- pamphlets féministes et études statistiques dénonçant « la double journée » du travail des femmes.

Il faut attendre les débuts des années 1980, pour que l'évaluation monétaire du travail domestique permette de considérer ce dernier comme question économique et sociale (Fouquet, 2001)[14].

[11]Source numérique Blog, on ne nait pas femme en le devient, ange du foyer, mise à jour le 29/01/2009.

[12] Source numérique : http://www.fcc.org.br/seminario/HIRATA_KERGOAT.pdf. Héléna Hirata et Danièle kergoat, extrait du colloque, genre, travail, mobilités (GTM), CNRS article, division sexuelle du travail professionnel et domestique, évolution de la problématique et paradigmes de la conciliation.

[13] Un des premiers journaux féministes français : « Le torchon brûle »

Les règles d'évaluation du travail marchand, appliquées aux activités ménagères montrent le poids considérable de ce travail dans l'économie française, entre la moitié et les deux tiers du Produit Intérieur Brut. (Les travaux d'Ann Chadeau et Annie Fouquet,1981).

Dans un contexte de crise d'emploi, le travail domestique apparait alors pour les pouvoirs publics, comme un formidable « gisement d'emploi », permettant la création des emplois essentiellement par des femmes.

Les débats soutenus, accaparés par les associations féministes ont dénoncé l'exploitation des femmes dans le milieu domestique et l'on distingue alors **le travail ménager** et **le travail domestique** (Delphy,1978)[15]. La famille est appréhendée comme le fondement de l'exploitation économique des femmes ; elle est le lieu d'appropriation matérielle de la force de travail des femmes par les hommes.

Les débats se focalisent alors sur l'interdépendance entre le milieu privé et le milieu professionnel et sur l'idée de la reconnaissance sociale du travail domestique, qui se traduit par l'inclusion des femmes au foyer dans les statistiques de la population active[16].

Les premières analyses de cette forme de travail apparaissent alors dans les sciences sociales, avec (Delphy, 1974/1998) le « **mode de production domestique**» et avec (Chabaud Rychter et al, 1984) « **le travail domestique**». Les analyses en sont venues à traiter le travail domestique comme activité de

[14] Isabelle Puech, le non partage du travail domestique, in femmes, genre et société, l'état des savoirs s /d Margaret Maruani, la découverte, Paris, 2005, p177.

[15] Op cit, p176.

[16] TALAHITE-HAKIKI, Fatiha : Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands le cas de l'Algérie. Magister d'économie Institut des sciences économiques, Université d'Oran 1983, p 64.

travail au même titre que le travail professionnel[17]. Ceci a permis de prendre en compte simultanément l'activité déployée dans l'espace domestique et dans l'espace professionnel. Ce qui a permis de débattre en termes de division sexuelle du travail.

« La division sexuelle du travail eut donc, au départ, le statut d'articulation de deux sphères. Mais cette notion d'articulation apparut vite insuffisante, ce qui nous a fait passer à un second niveau d'analyse : la conceptualisation de ce rapport social récurrent entre le groupe des hommes et celui des femmes. Ce fut la naissance de ce que les françaises, ont nommé les « **rapports sociaux de sexe**» »[18].

Cette nouvelle façon de penser le travail eut bien des conséquences. Par une sorte d'effet boomerang, après que « la famille », sous la forme d'identité naturelle, biologique…, eut volé en éclats pour apparaître prioritairement comme lieu d'exercice d'un travail, ce fut ensuite la sphère du travail salarié, pensé jusqu'ici autour du seul travail productif et de la figure du travailleur mâle, qualifié, blanc, qui implosa.

Ce double mouvement donna lieu, dans de nombreux pays, à une floraison de travaux qui utilisèrent l'approche en termes de division sexuelle du travail pour repenser le travail et ses catégories, ses formes historiques et géographiques, l'interrelation des multiples divisions du travail socialement produit. Ces réflexions ont conduit à la remise en cause radicale de la sociologie de la famille. En ce qui concerne la sociologie du travail, elles ont permis de remettre en chantier des notions et concepts comme ceux de qualification, de productivité, de mobilité sociale et plus récemment, de

[17] Source numérique : http://www.fcc.org.br/seminario/HIRATA_KERGOAT.pdf. Article d'Héléna Hirata et Danièle Kergoat.

[18] Ibid dans l'article d'Héléna Hirata et Danièle Kergoat.

compétence, et ont ouvert l'accès des femmes aux professions intellectuelles supérieures, liens entre politiques d'emploi et politiques familiales, etc.

« La réémergence du travail domestique comme champ d'étude scientifique, est due à la critique marxiste. L'oppression dont été victimes les femmes dans le cadre d'une exploitation patriarcale est alors dénoncée. Le mode de production capitaliste aurait induit une division sexuelle du travail, et il s'agissait pour les féministes de « montrer et faire reconnaître les activités des femmes au sein de la famille en tant que travail et comme travail exploité ». En présentant le travail domestique en termes de production, les féministes obligeaient à repenser à la fois les fonctions attribuées à la famille et le fonctionnement général de l'économie »[19].

Christine Dupont[20], posait la question du caractère public de la famille en affirmant que le travail domestique produit de la valeur. Certains économistes récusaient cette position, estimant qu'il s'agissait de productions immédiates à valeur d'usage et non de marchandises qui entraient dans le réseau des échanges marchands. Les féministes rétorquaient que la plupart des services fournis domestiquement pouvaient être trouvés sur le marché. La nature du travail domestique relèverait donc du domaine du public, même si la comptabilité nationale l'ignore toujours, du même qu'elles classent du coté de l'autoproduction familiale la contribution de la femme à la production de biens et services vendus sur le marché[21].

[19] Martine Ségalen « sociologie de la famille », édition : Armond colin & Masson, Paris, juin 1996, P 231.

[20] Christine Dupont, 1970, « l'ennemi principal », partisans, n°54-55, cité par Martine Ségalen sociologie de la famille, Armond colin & Masson, Paris, juin 1996, p231.

[21] Idem, sociologie de la famille, P 233.

3. Travail domestique et sa prise en compte institutionnelle

Aux 19ème-20ème siècles, une première professionnalisation du « travail domestique » n'a pas permis d'éliminer les ambiguïtés relatives à sa définition. D'une part, elle s'est accomplie très lentement en raison surtout du fait que le travail domestique n'était pas considéré comme un vrai travail effectué par un vrai travailleur mais plutôt comme un service rendu par un membre de la famille (principe évoqué par les actuels « partisans » de l'esclavage domestique qui accueillent comme un membre de leur famille celui/celle qu'ils asservissent). Au fur et à mesure que les mentalités ont évolué, le travail domestique a été reconnu comme un vrai travail, qui mérite salaire[22].

En ce qui concerne les travaux manuels d'ordre ménager, reprenons la définition des termes « femme d'entretien » proposée par le bureau international du travail (C177 home work convention, Genève) en Juin 1996 afin de souligner l'hétérogénéité des tâches à effectuer[23]. « la femme d'entretien nettoie les chambres, prépare la nourriture et sert les repas, fait la vaisselle et accomplit des tâches domestiques supplémentaires dans les habitations privées : dépoussière et entretient les meubles, balaie et nettoie le sol et lustre les parquets et lave les fenêtre ; faits les lits et change la literie ; lave, épluche, coupe et prépare les aliments pour des plats chauds et froids ; prépare des boissons, des salades et des desserts ; lave les plats et fait briller l'argenterie ; dresse la table et range les chaises dans la salle à manger et sert les repas ; blanchit ou lave à la main ou à la machine d'autres textiles ; s'occupe du raccommodage et du repassage ; et exécute d'autres tâches telles que répondre au téléphone et au parlophone, nourrit les animaux ; achète la nourriture et faits des réserves, fait la cuisine, de la pâtisserie et tout autre travail de cuisson ». A ces nombreuses tâches (domestic work), s'ajoute

[22] Source numérique : ftp://ftp.cordis.europa.eu/pub/improving/docs/conf_work_pasleau.pdf.

[23] Op cit.

pour de nombreux travailleurs domestiques, la prise en charge (garde des enfants, des personnes âgées, malades ou handicapées) (care work[24]).

« Le travail domestique est un « travail » parce qu'il s'agit d'une activité ou d'un ensemble d'activités qui sont nécessaires à l'accomplissement d'une tâche. Le terme tache indique qu'il s'agit d'une obligation, d'une mission, ou d'un devoir qui est imposé par la société, la culture ambiante, mais aussi éventuellement par un individu en particulier (parents, conjoints…). Ce travail est indispensable, il peut ne pas être accompli »[25].

Il est effectué pour d'autres et, le plus souvent, il bénéficie directement aux membres de la famille. Ce que l'on fait pour soi n'est pas un travail domestique[26].

Les activités humaines sont innombrables mais toutes ne sont pas étudiées par la comptabilité nationale. Celle-ci restreint son champ aux activités qu'elle considère productives, c'est-à-dire créatrices de richesse, par opposition aux activités qui se limitent à une seule redistribution de richesse.

La délimitation des activités productives a toujours été un sujet difficile qui a parfois suscité des controverses parmi les économistes. C'est également une question qui évolue avec le temps puisque, au XVII° siècle, par exemple, de nombreux économistes considéraient l'agriculture comme la seule activité productive. A l'inverse, les services sont restés longtemps considérés comme improductifs, l'exemple le plus marquant étant certainement celui des services

[24] Travail d'attention, tel que les soins donnés aux personnes âgées, aux malades et aux enfants.

[25]Source numérique : http://www.forum.lu/pdf/artikel/3128_146_PeemansPoullet.pdf. « Travail domestique et femme au foyer », extrait de la communication de M. Hedwidge Peemans-Poulet.

[26] Selon Hedwidge Peemans-poulet, cet aspect du travail domestique permet d'éviter toutes confusions entre les travaux que l'on effectue pour soi-même ou ceux qui relèvent plutôt de la catégorie des « loisirs » (comme le jardinage) et le travail domestique proprement dit.

domestiques. Il y a encore seulement quelques décennies, l'emploi de personnel domestique par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de travail improductif. Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux à la sphère productive et contribue au produit intérieur brut.

Les femmes prennent souvent en charge le travail informel à l'intérieur ou à proximité du foyer qui génère de faibles revenus, et qui contribue, en nature, à l'approvisionnement du foyer. Ce travail est effectué aussi bien en groupe qu'individuellement, il peut être effectué plus largement au sein de coopératives et peut aussi être soutenu par un système de micro crédit[27].

Le travail informel est officiellement reconnu par l'OIT depuis le début des années 70. Le secteur informel est vu comme potentiellement vivant, flexible et dynamique, offrant de réelles opportunités, tout en étant quelque peu en marge de l'économie[28].

La 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail de 1993 visait à proposer une définition statistique – opérationnelle - d'un phénomène largement discuté par la littérature économique et supposé représenter une part importante et croissante de l'emploi dans les pays en développement.

Les résultats des réflexions antérieures de la Conférence (BIT, 1993a et b) rappelle que le secteur informel se caractérise d'une façon générale « comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail,

[27] Adresse électronique : tina wallace11@aol.com

[28] Idem.

lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme»[29].

« L'adoption de la nouvelle définition en 1993 ne mit pas fin pour autant aux discussions antérieures et nombreux restaient les économistes qui continuaient à employer le terme d'informel en l'appliquant aux emplois plutôt qu'aux unités de production, en référence à la qualité de ces emplois non protégés, précaires. Ces débats rejoignaient ceux de la Conférence Internationale du Travail qui, en 1998, avait adopté la Charte sur les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (BIT, 1998) et avait formulé en 1999 le concept de « travail décent » (BIT, 1999) bientôt mis en rapport avec l'économie informelle (BIT, 2002) »[30].

« La Conférence internationale du Travail de Juin 2002 dont l'un des thèmes a été l'économie informelle (BIT, 2002) a débouché sur la nécessité d'une re-conceptualisation du travail et marque une étape décisive dans l'évolution des conceptions du travail. Ce sera à la 17ème CIST de Novembre 2003 qu'il reviendra de traduire ces réflexions en concepts opérationnels pour la collecte et la mesure»[31].

A l'heure actuelle, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement, l'absence de contrat ou l'absence de protection sociale (emplois non protégés), le secteur informel

[29]Jacques Charmes, Secteur informel, emploi informel, économie non observée: méthodes de mesure et d'estimation appliquées aux économies en transition. L'exemple de la Moldavie .Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement. C3ED UMR IRD/UVSQ. Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

[30] Op cit.

[31] Op cit.

(défini par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne) étant considéré comme une de ses composantes[32].

L'émergence de cette notion de travail informelle a parue en Algérie après la crise économique et la chute du prix du pétrole, et présentée comme la détérioration du marché de l'emploi. Pourtant ce genre de travail a bien existé avant la crise économique[33].

II- La division sexuelle du travail

1. Définition du concept de la division sexuelle du travail

Le « terme de la division sexuelle du travail » recouvre deux acceptations :

« Il s'agit d'une part d'une acceptation sociographique : on étudie la distribution différentielle des hommes et des femmes sur le marché du travail, dans les métiers et les professions, et les variations dans le temps et dans l'espace de cette distribution ; et l'on analyse comment elle s'associe au partage inégal du travail domestique entre les sexes. Ce type d'analyse a été et reste indispensable pour mesurer l'égalité professionnelle hommes/ femmes. Mais parler en terme de division sexuelle du travail devrait aller au-delà du simple constat d'inégalités. Et l'on arrive à la deuxième acceptation de la notion : 1) Montrer que ces inégalités font système et 2) Articuler cette description du réel avec une réflexion sur le processus par lesquels la société utilise cette différenciation pour hiérarchiser les activités, et donc les sexes, pour créer un système de genre »[34].

[32] Op cit.

[33] El aidi boufenik, le travail domestique de santé, p 36.

[34] Source numérique : Héléna Hirata & Danièle Kergoat « division sexuelle du travail professionnel et domestique, évolution de la problématique et paradigmes de la « conciliation » », Séminaire sur le Genre, travail et mobilités (GTM) CNRS.

« La division sexuelle du travail est la forme de division du travail social découlant des rapports sociaux entre les sexes ; et plus encore : elle est un enjeu prioritaire pour la survie du rapport social entre les sexes. Cette forme est modulée historiquement et sociétalement. Elle a pour caractéristiques l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc)»[35].

Sur cette définition, tout le monde ou presque s'accorde. Mais du point de vue de Danièle Kergoat, il était nécessaire d'aller plus loin dans le cadrage conceptuel. C'est pourquoi elle a proposé de distinguer très précisément entre les principes de la division sexuelle du travail et ses modalités.

Cette forme particulière de la division sociale du travail a deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme). Ces principes sont valables pour toutes les sociétés connues, dans le temps et dans l'espace. Ils peuvent être appliqués grâce à un procès spécifique de légitimation, l'idéologie naturaliste. Celle-ci renvoie les différences physiques entre hommes et femmes sur le sexe biologique, réduit les pratiques sociales à des « rôles sociaux » sexués, lesquels renverraient au destin naturel de l'espèce[36].

« Si les deux principes (de séparation, hiérarchique) se retrouvent dans toutes les sociétés connues et sont légitimés par l'idéologie naturaliste, cela ne veut pas dire cependant que la division sexuelle du travail soit une donnée immuable. Au contraire, elle est en fait d'une incroyable plasticité : ses

[35] Op cit.

[36] Op cit

modalités concrètes varient fortement dans le temps et dans l'espace comme l'ont abondamment démontré ethnologues et historien(ne)s. Ce qui est stable, ce ne sont pas les situations (elles évoluent constamment) mais l'écart entre les groupes de sexe. C'est donc sur cet écart tout autant que sur les « conditions » qu'il convient de porter sur ce long travail de déconstruction et de reconstruction, on pourra se reporter à l'article (Hirata et Kergoat, 2005) Par «modalités», nous entendons par exemple la conception du travail reproductif, la place des femmes dans le travail marchand, etc. Si la condition féminine s'est incontestablement améliorée, en tout cas dans la société française, l'écart, lui, reste infrangible. Et c'est cette distinction entre principes et modalités, l'insistance sur la notion d'écart qui permettent de déconstruire le paradoxe dont (Hirata & Kergoat) parlent au départ : **tout change mais rien ne change** »[37].

« Le terme de division sexuelle du travail (DST) est maintenant usuel dans le discours académique des sciences humaines, et particulièrement en sociologie. Mais la plupart du temps, il reste dépouillé de toute connotation conceptuelle et ne fait que renvoyer à une approche sociographique qui décrit des faits, constate les inégalités, mais n'organise pas les données de façon cohérente. Le travail domestique, qui avait fait l'objet de nombreux travaux, n'est plus que rarement étudié ; plus précisément, au lieu de se servir de ce concept pour interroger la société salariale (Fougeyrollas-Schwebel, 1998), on en parle en termes de « double journée », de « cumul » ou de « conciliation des taches », comme s'il était qu'un appendice du travail salarié ».[38]

« Il est relativement connu que les hommes sont assignés prioritairement à la production, et les femmes à la reproduction, et que chaque tâche productive est réservée, à l'intérieur d'une société donnée, soit aux

[37] Op cit

[38] D. Kergoat, La division du travail entre les sexes, in le monde du travail, sous la direction de J. Kergoat et all, la découverte, Paris, 1998. p 319.

hommes, soit aux femmes. Cet état de fait est commun à toutes les sociétés et à toutes les étapes historiques »[39].

C'est avec la sociologie de la famille qui, elle, a des origines américaines et fonctionnalistes que la référence aux rôles masculins et féminins a été identifiée:

1- Aux hommes d'assurer la subsistance de la famille.
2- Aux femmes d'assurer le travail domestique, sans plus s'interroger pour savoir si ces rôles existaient de toute éternité ou étaient construits socialement[40].

« Les travaux des historiens ou ceux des ethnologues montrent que, s'il y a toujours division du travail entre hommes et femmes, les modalités de cette division du travail varient énormément dans le temps et dans l'espace. Si fortement même qu'une tâche spécifiée comme très féminine dans une société va être spécifiée comme très masculine dans une autre, par contre la hiérarchie entre la valeur du travail masculin et la valeur du travail féminin ne se modifie guère »[41].

La notion du travail domestique est la forme concrète que prend le travail reproductif assigné aux groupes des femmes dans une société salariale. « Ce terme est utilisable à partir du moment où se met en place une séparation spatio-temporelle entre un lieu et un temps pour produire et gagner son salaire, et un autre lieu et un autre temps pour se reproduire (reproduire sa force de travail et reproduire la famille) »[42].

[39] Op cit, p 323.

[40] Op cit, p 323.

[41] Op cit, p 324.

[42] Op cit, p 325.

Le travail salarié est donc dévolu aux hommes qui ne se sentent pas concernés par le travail improductif. Le travail domestique est assigné aux femmes avec, en quelque sorte en plus, le travail salarié. Dans leur cas, il y a donc une continuité par le travail entre sphère du travail salarié et celle du travail domestique. Quant aux hommes, assignés au travail productif, ils ont certes eux aussi une famille, mais cela n'entraine pas, de façon nécessaire, le travail domestique. Il s'agit pour eux de la sphère du « privé» sans continuité aucune avec le travail salarié ; il y a même discontinuité car cette « vie privée » renvoie à la sphère de l'affectif : elle est exprimée et ressentie subjectivement en termes d'amour, de sexualité, toutes choses qui n'incluent pas la notion du travail. « Le travail masculin est viril, ses sentiments doivent l'être également. Asymétriquement, le travail domestique féminin n'exclut pas l'amour, la sexualité et la tendresse »[43].

2. La division du travail domestique

BERNARD Zerca[44] distingue trois types de tâches domestiques : les tâches « **féminines** » sont quasi exclusivement prises en charge par les femmes tandis que les tâches « **masculines** » sont très majoritairement prises en charge par les hommes. Entre ces deux pôles, les tâches que l'on peut qualifier de « **négociables** » continuent d'être prises en charge par une majorité des femmes, mais plus d'un tiers des hommes, et parfois même plus de deux tiers, y participent[45], selon une enquête menée par l'auteur en 1985-86, en France sur l'emploi du temps, il ressort :

[43] D. Kergoat, La division du travail entre les sexes, in « le monde du travail » sous la direction de J Kergoat et all, ed : la découverte, Paris, 1998. p 325.

[44] Bernard Zerca est Directeur de Recherche au CNRS-CREDOC.

[45] Bernard Zerca, La division du travail domestique, le poids du passé et la tension au sein du couple in revue économie et statistiques n°228, janvier 1990, p 29.
Les pourcentages indiqués entre parenthèse sont les résultats de l'enquête emplois du temps réalisée en 1985-1986.

Le pôle féminin : laver le linge à la main, laver le gros linge à la machine, laver le petit linge à la machine, repasser, recoudre un bouton, faire les sanitaires, sont six tâches qui peuvent être qualifiées de « féminines ». Elles le sont d'une certaine manière, dans les esprits. Ces tâches constituent un domaine encore quasi-tabou pour les hommes qui ne les prennent en charge que dans moins de 5% des cas. Ils y participent à titre principal ou secondaire, dans (20%) des cas au mieux. Les femmes, quant à elles, les ont en charge dans plus de (90%) des cas et y participent quasiment toujours.

Le pôle masculin : deux tâches peuvent être dites « masculines » : porter du bois, du charbon ou du mazout, et laver la voiture. Plus de (70%) des hommes ont en charge ce type de travaux, et plus de (80%) y participent. Comme les tâches féminines, les tâches masculines sont très rarement effectuées à égalité par conjoints, dans moins de 3% des cas. La division du travail domestique implique que chacun joue son rôle.

Les tâches négociables : les sept tâches intermédiaires sont séparées distinctement des deux pôles précédents. Faire la cuisine, faire les vitres, passer l'aspirateur ou le balai, faire la vaisselle à la main, faire les courses, remplir et vider le lave vaisselle, mettre le couvert, sont des tâches traditionnellement « féminines », au même titre que les six premières. Les femmes y participent dans plus de (90%) des cas. Mais ce sont des tâches dont la marque s'affaiblit. Les hommes les ont en charge dans (8%) des cas au moins et, surtout, y participent dans plus de (35%) et jusqu'à (80%) des cas au moins. Leur prise en charge semble affectée par les changements de l'organisation familiale consécutifs au travail des femmes. Ces tâches délimitent un domaine de négociation entre partenaires du couple et nous les qualifierons de « négociables ». Contrairement aux précédentes, ces tâches

peuvent être effectuées à égalité par l'un ou l'autre conjoint dans une proportion non négligeable de cas[46].

3. Approche théorique et empirique du travail domestique

L'idée la plus souvent retenue est la définition du travail domestique comme ensemble de tâches accomplies dans le cadre de la famille, travail gratuit effectué essentiellement par les femmes.

Une évolution est cependant notée et D.Kergoat, affirme que plus récemment, la question du travail domestique s'est inscrite dans une approche globale des relations et de services aux personnes liant activités domestiques et emplois de proximité. On est passé de problématiques préoccupées pour la plupart de la conciliation des rôles professionnels et familiaux et du partage des tâches au sein du couple à de nouvelles définitions des ménages et de leur environnement à partir de l'étude des aides reçues et rendues : qui aide qui et pour quoi ? Cependant, parce qu'il s'effectue principalement dans la sphère du hors-travail, ou encore au sein de la sphère qualifiée de privée, le travail domestique est prioritairement associé aux autres activités hors travail et, au mieux, mis en regard des formes hybrides de production et de loisir[47], Ce qui signifie que le travail domestique prend plusieurs formes, quand il est effectué à proximité ou en dehors de la sphère privée, génère un faible revenu.

« L'évolution la plus importante s'est manifestée, sous l'influence du renouveau des mouvements féministes à la fin des années soixante et les débuts des années soixante-dix, par l'attention plus aiguë portée aux différences entre les hommes et les femmes et aux rapports de domination.

[46] L'enquête emploi du temps réalisée de 1985-1986, répond à la problématique qui, dans un ménage, et plus particulièrement dans un couple, a en charge un certains nombre de taches domestiques?

[47] D. Kergoat, La division du travail entre les sexes, in « le monde du travail » S/D de J Kergoat et all, la découverte, Paris, 1998. p 328-329.

Les inégalités entre les hommes et les femmes ne sont pas seulement la conséquence de retards dans l'accès aux ressources : c'est en tant que femme que les femmes sont dominées et c'est leur appartenance à un genre qui fonde leur assignation au travail domestique ».[48]

« En définissant le travail domestique comme un travail, les auteurs féministes ont suscité un large débat fondant de nouvelles analyses sur la place des femmes dans la production. Ainsi, l'analyse du travail domestique mené par **Christine Delphy**[49] permet de dévoiler le contenu sexué d'une catégorie apparemment aussi neutre que le travail. Pour elle, le travail domestique se définit, tout comme le travail salarié, à partir des rapports sociaux de production »[50]. Christine Delphy montre, dans l'une des publications féministes que le travail domestique détermine la condition de toutes les femmes. Pour elle, le travail domestique des femmes est exclu du domaine économique. Il ne résulte pas de la nature de leur production, mais si ce travail est effectué hors du domaine familial, il devient, alors, rémunéré[51].

4. La Gratuité du travail domestique

Le caractère fondamental du travail domestique, ce n'est pas qu'il est fait à la maison, c'est qu'il est gratuit ! Et c'est au mouvement féministe qu'il

[48] Op cit, p329.

[49] Militante et théoricienne féministe, coprésidente de la fondation COPERNIC. Elle dirige la revue « nouvelles questions féministes ». Elle a fait partie des premières chercheuses en France à avoir soulevé la question du travail domestique comme l'une des bases fondamentales de « l'oppression spécifique des femmes » ; travail synthétisé dans l'ennemi principal, tome 1 : « économie politique du patriarcat ». Dans le second tome de l'ennemi principal, « penser le genre », elle présente une analyse matérialiste de la société dans ses rapports sociaux et politiques, importante pour la compréhension de toutes ses oppressions, notamment celle des femmes, fondamentale pour tout projet d'émancipation.

[50] Op cit, p329.

[51] Dictionnaire critique du féminisme, sous la direction de Héléna Hirata & al, 1ère édition 2000, Puf, Paris, 2000.

revient d'avoir, le premier, analysé en termes économiques ce caractère gratuit du travail domestique, travail accompli pour l'essentiel par les femmes.

Christine Delphy affirme que non seulement le travail domestique est extorqué d'une façon gratuite mais aussi il est le but poursuivi par la discrimination des femmes sur le marché du travail. Autrement dit, la discrimination sur le marché du travail a pour origine, pour cause ultime, l'extorsion du travail domestique gratuit. Dans la mesure où ce double système les rend dépendantes, c'est bien la base de toutes les autres oppressions[52].

« Le mode de production familial régi par le patriarcat organise les relations sexuelles, l'éducation des enfants, les services domestiques et la production de certaines marchandises, comme la petite production marchande. En rupture avec l'opposition souvent avancée entre production marchande et non marchande, l'exclusion du travail des femmes du domaine économique ne résulte pas, pour Christine Delphy, de la nature de leur production. En effet, dès lors que les mêmes biens sont produits hors de la famille, le travail qui les produit est rémunéré et, à l'inverse, le travail des femmes reste gratuit alors même que leur production est échangée sur le marché ; que l'on pense au travail des femmes dans l'agriculture, dans l'artisanat, lorsque leur mari exerce une profession libérale (médecin, avocat…) : « car le point essentiel, c'est que le travail des femmes n'a pas de valeur quelque soit son contenu et ceci indique qu'elles ne le possèdent pas pour l'échanger »[53].

[52] Entrevu de CHRISTINE DELPHY, Le Genre, Sexe Social, juin 2002, réalisé par Pauline TERMINIERE.

[53] Dominique Fougeyrollas-Schwebel, travail domestique, services domestique, in « le monde du travail », S/D de jacques Kergoat & all, la découverte, ParisXIII, 1998, p329.

Bien avant les années soixante, les femmes ont toujours travaillé. Et pas toujours à la maison. Ce fut le cas dans l'agriculture, où la production familiale a toujours été faite avec la participation des femmes. Par ailleurs, on estime qu'elles ont toujours représenté entre le quart et le tiers du salariat. Ce qu'elles n'ont jamais maîtrisé, encore moins que les prolétaires, c'est l'attribution d'une valeur à leur travail, en particulier celui effectué pour le compte de leur mari et de leur famille[54].

Le travail ménager a pourtant une valeur économique bien réelle, au même titre que n'importe quelle autre production. Mais cette valeur échappe aux femmes. Par exemple, si la plupart des ménages préfèrent acheter de la nourriture brute, non cuisinée, c'est qu'elle est moins chère. Le travail nécessaire pour la cuisiner chez soi est considéré comme gratuit. Le fait est que ce sont encore les femmes qui, majoritairement, accomplissent cette production. Elles sont donc volées de la valeur de leur travail, valeur représentée très exactement par l'écart de prix entre la nourriture brute et la nourriture cuisinée que l'on trouve dans le commerce[55].

Cette spoliation de la valeur du travail des femmes ne pouvait pas être sans conséquence après leur entrée massive dans le salariat : si le travail des femmes à la maison ne vaut littéralement rien, pourquoi le travail qu'elles effectueraient à l'extérieur vaudrait-il quelque-chose ? La non-valorisation du travail des femmes a donc tendance à se transmettre et se perpétuer au salariat, par des salaires moindres, on l'a vu, et par la dévalorisation des métiers où elles sont cantonnées (secrétariat, nettoyage, enfance, soins,

[54] Source numérique : http://ac.lille.free.fr/echo.2.html, Bertrand DEKONINCK Le Travail domestique : le privé est politique... et économique, Lille Alternataire, jeudi 1er juin 2000

[55] Op cit.

services personnels). On retrouve d'ailleurs dans ces branches du salariat une autre catégorie de personnes opprimées : les étrangers[56].

III- La théorie du genre

1. Qu'est-ce que la notion de genre ?

Le terme "genre" a été employé pour la première fois dans le contexte féministe en 1972, dans l'ouvrage de Ann Oakly, Gender and Society. Le terme anglais "gender" désigne le sexe, masculin ou féminin, socialement construit. Pour les féministes francophones, ce concept correspond aux "relations sociales de sexe". Le terme "genre" ne renvoie pas à des catégories biologiques (hommes et femmes) mais à des catégories sociales (féminin et masculin). Le genre implique l'organisation sociale de la relation entre les sexes. Il regroupe donc toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes, tant au niveau individuel que social, économique, politique et culturel[57].

Le concept « genre » a été approprié et élaboré comme catégorie opératoire d'analyse par les chercheuses américaines, dans la mesure où il échappe aux connotations biologiques qui s'attachent au mot « sexe ». Ce sont les données biologiques- elles mêmes construites et interprétées- qui ont permis, de présenter comme « naturels » la bi-catégorisation en sexes et les rapports sociaux entre sexes[58].

[56] Op cit.

[57] Source numérique : Gender studies, Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

[58] Mari- Claude Hurtig & al, sexe et genre, CNRS, Paris, 2002-2003, p 16.

Le concept « genre » permet de désigner sans ambiguïté, une construction socioculturelle[59].

Le concept de « genre » est donc un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités. On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective[60].

« L'utilisation du concept « genre » par les historiennes américaines est du point de vue de l'analyse historique, une catégorie utile, comme le précise Joane Scott, parce qu'il est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur les différences perçues entre sexes. Quant à Michèle Riot Sarcey, le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir et que le genre femme, au sens social, est aussi une construction historique »[61].

« Ce que le concept de genre interroge, ce sont les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et l'asymétrie fondamentale dans la hiérarchie des deux groupes. Il doit permettre d'analyser les relations entre les hommes et les femmes dans les instances sociales (famille, communautés, marchés…) en tant que redistribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre les hommes et les femmes».

[59] Op cit, p 16.

[60] Source numérique : www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm

[61] M.R. Sarcey, du genre au singulier, in « sexe et genre », Mari C. H. & al, CNRS, Paris, 2002, p 186.

2. Genèse des « Gender Studies »

Apparues dans les années 70 aux États-Unis, les « gender studies » ont profondément renouvelé l'étude des rapports homme/femme en affirmant que la différence de sexe est une construction sociale. Si ce courant n'a guère d'équivalent en France, en revanche la notion de genre a fini par s'imposer dans les études féministes et de nombreux enjeux de société.

« Le concept de «gender» est né aux Etats-Unis dans les années 70 d'une réflexion autour du sexe et de l'utilisation de cette variable dans les recherches en sciences sociales. Le mouvement féministe, qui a pris de l'ampleur après la révolution sexuelle, cherche à faire entendre sa voix au sein des institutions de recherche »[62]. Le Mouvement de libération des femmes (MLF), en 1970, s'est constitué, en partie, en réaction contre le machisme qui régnait durant le mouvement de Mai 68.

Les Féministes et les libertaires ont toujours partagé la revendication d'autres rapports sociaux entre les sexes et en particulier la revendication d'une libération sexuelle et des rapports d'oppression qui ne confondent pas libéralisme et amour libre. Il ne peut donc y avoir de véritable révolution sexuelle sans remise en cause des rapports économiques d'exploitation. Cette révolution suppose aussi une remise en cause de toutes les formes de hiérarchie afin que soient possibles des relations entre individus libérés des rapports de domination. Il s'agit de faire reconnaître un engagement qui se veut de plus en plus une réflexion renouvelée sur le monde. « C'est un psychologue, **Robert Stoller**, qui popularise en 1968 une notion déjà utilisée par ses confrères américains depuis le début des années 50 pour comprendre la séparation chez certains patients entre corps et identité. De là l'idée qu'il

[62] Source numérique : http://www.scienceshumaines.com/0ales-gender-studies-0a_fr_4666.html, rédigé par Sandrine Teixido.

n'existe pas une réelle correspondance entre le genre (masculin/féminin) et le sexe (homme/femme). Dès 1972, en s'appuyant sur l'articulation entre la nature et la culture développée par l'anthropologue français **Claude Lévi-Strauss**, la sociologue britannique **Anne Oakley** renvoie le sexe au biologique et le genre au culturel »[63].

Le « genre » constitue ainsi un nouveau domaine de recherche en histoire, abordé de différentes manières (théorie du patriarcat ; approche féministe et marxiste; approche psychanalytique). Les études cherchent à montrer comment le genre structure concrètement et symboliquement la vie sociale et la distribution du pouvoir.

Selon Christine Delphy, le genre « c'est ce que l'on pourrait appeler le « sexe social » », c'est-à-dire, tout ce qui est social dans les différences constatées entre les femmes et les hommes, dans la division du travail ou dans les caractères qu'on attribue à l'un ou à l'autre sexe. Sa théorie est que l'ensemble de ce que sont et de ce que font les femmes et les hommes, et qui paraît spécifique à chaque sexe, est en fait entièrement social[64].

3. Le genre dans la théorie

Le concept de « genre » est donc un concept social qui part du principe que les différences sexuelles propres ne constituent pas et ne justifient pas les inégalités entre les êtres sociaux. Seule la culture intervient en créant les identités pour chaque sexe et en élaborant les systèmes de genre. Les différences se transforment alors en inégalités. On peut observer dans toute société que les places occupées par les femmes et par les hommes et les

[63] Op cit.

[64] Entrevu de Christine DELPHY, Le Genre, Sexe Social, juin 2002, réalisé par Pauline TERMINIERE.

rôles sociaux que les unes et les autres jouent ne sont pas seulement – et loin de là – le résultat de la différence physiologique entre les hommes et les femmes. Ils sont le résultat d'une longue construction collective[65].

« On appelle dans le monde anglo-saxon « Gender studies » un vaste domaine d'étude, de débat, de controverses portant sur la question du « gender » (c'est-à-dire du genre sexuel, différence sociale faite entre les sexes biologiques) qui s'est développé depuis les années 1970 dans les universités américaines où plusieurs universités prestigieuses financent des départements ou des chaires professorales consacrés à ce champ de recherche. Ce domaine d'étude veut montrer comment les inégalités dont sont victimes les femmes s'appuient, d'une part, sur une idéologie légitimant, de fait, l'oppression des femmes et, d'autre part, sur un ensemble de mécanismes sociaux qui tendent à présenter comme naturelle une division inégalitaire des rôles sociaux entre les hommes et les femmes, y compris dans les sociétés qui se prétendent démocratiques et égalitaires »[66].

Aucune traduction française ne s'est imposée pour l'instant pour le signifiant « Gender Studies ». On trouve parfois des traductions comme « études des genres » ou « études sur le genre » mais les personnes qui écrivent dans ce champ de recherche reprennent le terme « Gender Studies », éventuellement avec des guillemets ou en italique. À l'Université de Genève, il existe une Unité interdisciplinaire d'études genre.

4. « Gender Studies » et organisations internationales

Le rapport mondial sur le développement humain de 1995 rappelle les principes d'égalité entre hommes et femmes tels qu'ils sont énoncés dans la

[65] Source numérique : www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm

[66]Source numérique : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gender_studies

déclaration de Vienne de 1993 sur les droits de l'Homme : accès égal aux services sociaux fondamentaux, égalité des chances de prendre part aux décisions politiques et économiques, égalité de rémunération à travail égal, égalité des droits citoyens dans le domaine public comme dans le domaine privé. Ce rapport affirme que le développement humain devient injuste et discriminatoire dès lors que la plupart des femmes sont exclues des avantages qu'il procure. Afin que le développement humain intègre pleinement la dimension féminine, il faut que l'égalité entre les hommes et les femmes soit posée comme un principe fondamental et que les femmes soient considérées comme des actrices et des bénéficiaires du changement.

« Le terme de « genre », dont l'acception actuelle est d'origine anglo-saxonne « Gender », a ainsi fait l'objet d'une définition lors de la conférence de Pékin sur la famille, en 2005, explicitement inspiré des « Gender studies » : « Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe ». Cette définition, clairement inspirée du vocabulaire du genre, entend substituer, comme concept pertinent, le genre au sexe. Cette influence a été d'autant plus prégnante que l'anglais est la langue principale des instances internationales, rendant plus aisée la promotion du terme de « gender ». La langue allemande est par exemple un vecteur bien moins appropriée pour les « Gender Studies » puisqu'elle n'a qu'un seul mot (Geschlecht) pour désigner le genre et le sexe »[67].

« Depuis 1975, les Nations unies se sont massivement impliquées dans la «question des femmes». En organisant, en 1975 à Mexico, la première conférence internationale explicitement consacrée au «deuxième sexe»

[67] Source numérique : http://fr.wikipedia.org/wiki/Genre.

jusqu'alors totalement ignoré par les agences de développement, elles (les Nations Unies) ont ouvert un cycle qui n'a pas été refermé depuis. Les 25 dernières années ont ainsi été ponctuées par une série de conférences mondiales destinées à attirer l'attention des décideurs de la planète sur le sort réservé à la moitié dominée de l'humanité, et à forger les instruments d'une réforme progressive mais radicale des relations traditionnelles entre les sexes. Après celle de Mexico, les conférences de Copenhague en 1980, de Nairobi en 1985 et de Pékin en 1995 ont constitué autant d'occasions, pour le système des Nations unies, de tenter de mobiliser la «communauté internationale» sur un sujet devenu hautement sensible au fil des décennies. En juin 2000 enfin, une session spéciale de l'Assemblée générale, intitulée «Pékin + 5», a été convoquée à New York pour dresser le bilan des progrès accomplis depuis Pékin et évaluer le chemin restant à parcourir pour parvenir à une égalité qui fait officiellement partie, depuis Mexico, des priorités de l'Onu »[68].

« Cette constance de la préoccupation onusienne depuis 1975 se caractérise aussi par l'évolution de l'approche de la question féminine par l'organisation internationale, à mesure, que s'est affiné le regard porté sur les mécanismes de la domination sexuelle et que se sont multipliées les études sur le sujet. D'une certaine façon, la conférence de Pékin, qui a réuni en 1995 plus de trente mille femmes dans la capitale chinoise, a clos deux décennies d'implication du système des Nations unies en faveur de «l'intégration des femmes au développement» pour ouvrir un nouveau cycle de la réflexion et de

[68] Source numérique : : http://www.ined.fr/donnees/coll_abidjan/publis/word/session1/sowfatou.doc Colloque international, Genre, population et développement en Afrique, UEPA/UAPS, INED,ENSEA, IFORD, Abidjan, 16-21 juillet 2001, Session 1, Genre et Développement : Théories et mises en œuvre des concepts dans le développement, L'approche genre et les organisations internationales, du discours à l'action, Sophie BESSIS, Université Paris I.

l'action internationales, davantage axé sur la problématique du genre, c'est-à-dire sur l'ensemble des retombées économiques, sociales et culturelles de la division sexuelle de la reproduction et de la production. Dans ce domaine, les Nations unies se sont fait l'écho des profondes évolutions conceptuelles qu'a connu la «féminologie» durant les dernières décennies du XXe siècle, et ont été très influencées par les discours et les actions des mouvements féministes qui ont connu un remarquable développement planétaire au cours de ces décennies »[69].

Quelques concepts sont indispensables pour une bonne compréhension du genre. Ils sont, en outre, nécessaires pour guider les interventions en tenant compte de la dimension genre. Il s'agit essentiellement des concepts suivants[70] :

La division du travail selon le genre.
L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices.
Les facteurs d'influence.
Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques.
La condition et la situation.
Le concept de « gender mainstreaming » ou « transversalité du genre ».
Le concept « d'empowerment » ou « renforcement du pouvoir / habilitation ».

« Trois constats ont amené les acteurs à tenir compte du genre dans les approches de développement :

[69] Op cit

[70] Source numérique: http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_conceptsbase.htm

1- Le fait que dans toute société les femmes forment un groupe désavantagé par rapport aux hommes, en terme de bien être (éducation, santé, revenu, etc.), en terme d'accès et de contrôle des moyens de production et en terme de pouvoir.

2- Le fait que, dans toute société les femmes et les hommes ont des besoins et des opportunités différentes, compte tenu de leurs rôles et responsabilités distinctes, et compte tenu de l'inégalité dans l'accès et le contrôle des ressources.

3- Le fait que cette situation d'infériorité constitue un obstacle au développement, puisqu'elle limite les chances et les opportunités de la moitié d'une population». [71]

« L'approche genre a été amenée à évoluer. En 1975, avec l'ouverture de la décennie des Nations Unies pour la femme, on fait le constat que les femmes sont « hors du processus de développement » et il faut donc les y intégrer. C'est à ce moment qu'apparaît l'approche « Intégration des femmes dans le développement » (IFD). Ciblée au départ sur les femmes, cette approche s'est progressivement transformée et enrichie pour aboutir à une approche centrée sur les relations hommes-femmes : c'est l'approche Genre et Développement (GED), que l'on essaie de privilégier aujourd'hui dans les interventions de développement »[72].

5. Les rapports sociaux du genre

Les femmes et les hommes (les filles et les garçons) ont le plus souvent un statut différent au sein de la famille, dans la communauté et dans la société. Pour remplir leur rôle, ils utilisent des ressources différentes (naturelles, économiques, politiques et sociales). Il arrive que l'appartenance à

[71] Source numérique : http://www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie_l_approche.htm

[72] Op cit

un sexe ou l'autre empêche les individus de jouer le rôle qu'ils voudraient jouer et d'accéder aux ressources nécessaires à ce rôle. Les femmes en particulier, doivent surmonter des difficultés pour accéder à certaines ressources et/ou les contrôler. De plus, leur contribution sociale et économique est souvent sous-estimée. Il est donc important d'analyser « les relations de genre » dans le cadre des actions de développement ; cela revient à considérer la répartition et l'organisation des rôles, des responsabilités, des ressources et les valeurs attachées aux hommes ou aux femmes, afin d'identifier les différences et les inégalités qui les séparent et de déterminer leurs intérêts, possibilités, contraintes et besoins respectifs en terme de développement[73].

Contrairement aux différences biologiques entre les sexes, **les rapports sociaux de genre dépendent du contexte**. Ils varient d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre dans un même pays (différences entre la ville et la campagne, par ex.), mais aussi d'une famille à l'autre.

« Les rapports sociaux de genre ne sont pas figés. Même dans les cultures traditionnelles, ils évoluent avec la situation économique, juridique, politique ou environnementale. Certaines de ces évolutions sont voulues et favorisent l'égalité : nombre de pays ont, par exemple, entrepris d'éliminer toute discrimination entre les sexes dans leur législation. Il arrive aussi que des mesures soient prises pour perpétuer ou accroître les disparités (en Arabie Saoudite, les femmes n'ont ainsi pas le droit de conduire). Les changements ne sont pas toujours voulus et peuvent aller dans un sens ou dans l'autre :

[73] Source numérique : www.tanmia.ma/guidegenre/accueil_legenreentheorie.htm

- Positifs : Dans les zones franches du Bangladesh, nombre de femmes travaillent (même si leur employeur ne se soucie que de ses intérêts économiques) et perçoivent un salaire qui permet de subvenir aux besoins de la famille, qui leur confère un statut au sein de celle-ci.
- Négatifs : Certains pays de l'Est, la libéralisation des marchés a engendré un chômage élevé parmi les hommes qui, privés de leur place et de leur statut traditionnel à la tête de la famille, tendent à exprimer leur malaise et à affirmer leur masculinité en recourant à la violence domestique» [74].

Les rapports entre hommes et femmes évoluent souvent lentement, mais parfois aussi très vite[75] :

Au Rwanda, le génocide de 1994 et la disparition massive des hommes a donné aux femmes un nouveau statut et de nouvelles responsabilités.

Au Maroc, dans certaines régions qui connaissent une très forte émigration masculine, les femmes sont amenées à assumer de nouvelles tâches et responsabilités (par exemple dans certaines oasis où une grande partie des hommes sont absents, les femmes doivent effectuer des tâches agricoles traditionnellement réservées aux hommes, comme le labour ou la pollinisation des palmiers-dattiers).

[74] idem

[75] idem

Les rapports sociaux de genre sont croisés avec d'autres rapports sociaux.

Les femmes ne sont pas toutes égales et les hommes ne sont pas tous égaux: l'âge, la classe sociale, l'appartenance ethnique, la religion déterminent également les activités et les responsabilités des femmes et des hommes, ainsi que leur statut, leurs chances et les contraintes auxquelles ils/elles doivent faire face. En Inde, une femme d'une caste élevée peut posséder un pouvoir plus grand qu'un homme d'une caste inférieure, tout en étant subordonnée aux hommes de sa propre caste.

Les rapports sociaux de genre sont des rapports de pouvoir. Qu'elles soient privées (famille, mariage, etc.) ou publiques (religion, école, marché du travail, etc.), les institutions reflètent et contribuent à maintenir les rapports sociaux hommes-femmes. C'est pourquoi les tentatives visant à modifier ces rapports, en vue d'instaurer l'égalité, sont souvent perçues comme des menaces pour les «traditions» et pour la culture. S'il est difficile de gagner des batailles dans la promotion de l'égalité, il est extrêmement facile d'en perdre. D'innombrables sociétés, de par le monde, en appellent au retour des valeurs traditionnelles, y compris à la soumission des femmes, parce qu'elles se sentent «menacées» par des forces ou des idées «étrangères»[76].

Cette disparité existe tout autant dans le monde familial et domestique. Le rapport de l'ONU en vue de la CONFERENCE DE PEKIN en 1995 a démontré que les femmes sont largement victimes de la « double journée ». En moyenne, elles passent un bien plus grand nombre d'heures hebdomadaires que les hommes en travail familial et domestique « invisible » et non rémunéré. En cumulant le travail à l'extérieur et le travail domestique,

[76] Idem.

les femmes travaillent en moyenne 13 % de plus que les hommes. La masse mondiale du seul travail domestique féminin, travail gratuit, indispensable au fonctionnement d'une société, représentait, en 1995, 11 milliards de dollars et les 2/3 du seul travail féminin. Les femmes travaillent donc plus et gagnent moins que les hommes. Dans les sociétés post-industrielles occidentales, à la « double journée » vient s'ajouter la « triple présence », puisqu'outre leur travail et leur foyer les femmes doivent se charger des personnes âgées démunies. La tendance de la dernière décennie semble avoir empiré avec le chômage et la précarité[77].

[77] Source numérique : www.genreenaction.net/spip.php?article3705. La notion genre, un outil conceptuel indispensable (extrait de la présentation de genre en action pour la journée, genre et solidarité internationale, 12 décembre 2006.

Introduction

Très peu d'études sont consacrées au travail domestique. Les travaux existant sur le thème « femmes et travail » sont consacrés aux aspects économique et sociologique. Ils portent tous sur les conditions de la femme en Algérie.

Toutes les investigations et recherches, entreprises pour mettre à jour des travaux ou thèses ayant pour objet la thématique « femmes et travail domestique » dans le monde arabe ont été infructueuses.

Notre recherche documentaire se limite à six travaux qui concernent exclusivement les femmes et le travail domestique, dont deux mémoires analysent le travail domestique sous l'angle économique. Et les deux autres proposent une approche sociologique. Nous exposerons quelques études relatives à la problématique du :

I-Travail domestique et salariat féminin de F.Talahite[1]

Ce travail s'inscrit à la fois dans l'économie politique et sa critique et montre l'absence de l'analyse du travail domestique dans le cadre des théories économiques en occultant la catégorie des femmes de la définition de l'homo-oeconomicus. Il s'organise autour de la catégorie du procès de travail domestique et concerne presque exclusivement toutes les femmes.

Dans son analyse, elle fait une distinction entre travail ménager et travail domestique ; « *le travail ménager désigne la liste des taches ayant trait au ménage, sans indiquer les conditions de leur réalisation. Par contre, le travail*

[1] F. Talahit, Travail domestique et salariat féminin : essai sur les femmes dans les rapports marchands- le cas de l'Algérie, Université des Sciences Economiques, Oran, 1983.

domestique est un ensemble de taches qui sont accomplies gratuitement dans une société envahie par les rapports marchands [2]».

Son objectif est de mettre en évidence le caractère gratuit du travail domestique et de l'accomplissement de ces taches. L'auteur affirme « *la reproduction de la force de travail retombe sur la femme comme force de travail secondaire, nécessaire pour permettre la mise de la force de travail principale : celle de l'homme*[3] ».

Défini comme travail productif, le travail domestique produit de la plus value. Les chercheurs cité par l'auteur ; Christian Palloix, Claude Mullassoux et Christine Delphy ont travaillé sur la problématique du travail. Les affirmations ci-dessous sont à mettre respectivement à leurs comptes :

- « Le travail domestique est mis en œuvre en tant qu'acte de travail non rémunéré et non valide socialement ».

- Travail ménager ou travail domestique : dans cet ouvrage, Christine Delphy parle « de dépossession du produit de travail des femmes à travers les rapports marchands ».

Dans leurs approches théoriques, ADAM Smith et Keynes, cité par l'auteur, parlent de travail productif et travail improductif. Ce dernier (travail domestique) est totalement occulté.

D'autres approches économiques récentes (Etat Unis), dont l'objectif est de mesurer et quantifier le produit de l'activité domestique et du travail ménager, à travers les enquêtes des budgets-temps, sont citées par l'auteur.

[2] Op cit, p 12.

[3] Op cit, p 22.

Les approches font intervenir le marché, et contribuent à évaluer le coût du travail domestique comme s'il était effectué par d'autres (méthode manque à dépenser).

Cette reconnaissance du travail domestique en tant qu'activité économique fera l'objet de grands débats de revendications des courants féministes en Amérique.

L'auteur constate dans son approche historique de la concrétisation du salariat féminin en Algérie, la concentration des femmes dans certaines branches d'activités (textile) dans l'enquête de Bourdieu et sur les statistiques du bureau de main d'œuvre d'Oran.

En conclusion, l'auteur confirme la soumission du travail par rapport au capital et signale que certains économistes préconisent de transformer le travail domestique en services marchands et s'interrogent sur les interprétations des théories, signe de la dissolution de la famille, avec la salarisation de ses membres.

II- Les femmes et la production domestique de santé F. Boufenik[4]

L'auteur propose, elle aussi, une approche économique du travail domestique en Algérie.

Ce travail utilise, sur le plan méthodologique (la méthode qualitative), basée sur l'observation et l'enquête par entretien. Il porte sur l'étude et

[4] Fatma Boufenik-Elaidi, Les femmes et la production domestique : Le cas de la production domestique de santé, S/D M.Abdellaoui, 2000.

l'analyse de la production domestique de santé par les femmes en Algérie, en tant que production réelle et non comme fonction sociale.

Un premier constat permet de montrer que l'extension du travail marchand des femmes, au delà du seul travail salarié « double les statistiques. Ce « taux de travail des femmes passera de 7,97% à 15,57% de la population active et de 4% à 11,10% des femmes actives sur le total de la population féminine en âge de travailler[5] ».

L'auteur de cette étude tente de mettre à jour les différentes formes, les manifestations et l'ampleur du travail des femmes, pour faire prendre en compte la réalité plurielle du travail des femmes.

« Le travail des femmes n'est pas singulier sur son unique forme salariale. Il est pluriel sous sa forme marchande et non marchande, salarié, informel dont la forme domestique».

L'auteur soulève la question du travail et de l'emploi et pose la question de la place de la femme. L'emploi revêt un caractère très important dans les pays industrialisés ou apparaissent des formes d'exclusions, et où de nouvelles stratégies en matière d'emploi, se posent en termes de partage du temps de travail salarié.

La création d'emploi par la distribution de ce temps de travail ne pourra pas être à la mesure du niveau du chômage actuel. D'autres mesures politiques doivent être mises en œuvre.

La crise actuelle a fait que les années 80, ont vu s'accroitre le travail informel dans sa forme rémunéré et non rémunéré. L'émergence de cette

[5] Op cit, p70.

forme de travail jusque là cachée, est une forme de rééquilibrage socio-économique, face à la dégradation de certains services publics et à la baisse de consommation marchande. La baisse du salariat comme forme dominante du travail a été compensé par l'augmentation du temps de travail domestique, essentiellement féminin.

D'autres stratégies politiques conçues par les décideurs sont censées avoir des effets positifs sur l'emploi :

- investissements (situation conjoncturelle)
- emploi des jeunes
- travail des femmes dans le secteur informel

L'auteur s'interroge sur la place du travail féminin et tente de cerner la problématique du travail et de l'emploi féminin.

Le salariat, concept central, comme le souligne l'auteur, exprime t-il les formes plurielles du travail des femmes, leurs conditions socio-économique et leur contribution au bien être social de la famille?

L'auteur rappelle que « les femmes ont historiquement beaucoup plus souvent travaillé que pas dans les exploitations agricoles, boutiques, échoppes, activités de services, usines».

L'accent étant mis sur la faiblesse du pourcentage des femmes actives ou celui de la féminisation de certains secteurs (éducation, santé, administration), justifie le caractère marginal de la participation des femmes à l'activité salariée. Taux d'activité brute 5% pour les femmes contre 41% pour les hommes.

L'auteur, constatant les limites de cette démarche, opte, pour une autre manière d'aborder le travail des femmes comme un travail non singulier mais pluriel. La population féminine active n'a pas progressé de la même façon, que la croissance démographique où la population féminine a doublé.

Le secteur informel est né au début des années 70, et l'auteur le définit come suit : « le secteur informel est un ensemble d'activités marginales où parfois l'informalité été proche de l'illégalité, parce qu'elle ne respectait pas la règlementation officielle ». En Algérie, cette notion est apparue au début de la crise économique, suite à la chute du prix du pétrole ; cependant ces activités informelles ont bien existé avant la crise.

Les données sur les activités informelles sont collectées lors des enquêtes MOD auprès des entreprises (production des biens et services) à l'effet de mesurer le volume de l'emploi, des femmes au foyer, des travailleurs à domicile.

L'auteur tente de définir le concept de travail domestique en classifiant les activités des femmes et en délimitant les activités économiques productives et non productives, lesquelles peuvent être sources d'utilités directes ou indirectes.

L'auteur retient la définition de la production domestique ci-dessous de (Chadeau et Fouquet 1982) : « on désigne généralement sous ce nom, le travail accompli dans le cadre de la famille, nécessaire au déroulement de la vie quotidienne dans les normes sociales actuelles. Pour l'essentiel, ce travail est accompli sans contre partie monétaire et par les femmes ».

Ce travail est une forme de contribution au début pour l'analyse et l'étude du travail des femmes. Boufenik ressort avec l'idée que « *le travail des*

femmes n'est pas singulier sous son unique forme salariale[6] ». Selon elle, il est pluriel : « *sous sa forme marchande et non marchande ; salarié, informelle dont le travail domestique*» et que la production domestique de santé, n'est qu'une des formes plurielles du travail des femmes et non pas uniquement comme fonction sociale découlant d'une division sexuelle des taches au sein de la famille[7].

Les résultats obtenus de cette recherche ont permis de mettre à nu les formes plurielles du travail des femmes dont le travail domestique de santé et d'en évaluer sa production. Le temps consacré aux soins montre que l'enfant diarrhéique change les habitudes des femmes et influe directement sur leur production.

1- sur la production marchande :

- Production marchande sous sa forme salariale, devient nulle dès lors que l'enfant est malade.
- Production marchande sous sa forme informelle s'arrête pour soigner l'enfant diarrhéique.

2- sur la production non marchande (domestique) :

- La production domestique baisse en passant de 29,7% à 18,9%.
- La production domestique de santé, quant à elle, augmente de 3,3% à 16% pour les soins au dispensaire et de 11% à 16,5% à domicile.

La production de soins, assurée par la mère, se fait essentiellement au détriment de la production domestique et du temps libre ou de loisirs et revêt

[6] Op cit, p 201.

[7] Op cit, p 202.

la forme d'une production domestique de santé qui devient par conséquent une tache principale qui prime sur le travail ménager.

Elle conclue, qu'il est nécessaire de développer d'autres approches pour distinguer sur le plan qualitatif les différents types de comportements de la mère durant la maladie diarrhéique de l'enfant.

III- Délimitation du champ de la question du travail domestique[8] F. Adel[9] :

Adel Fouzi pense que le travail domestique pose un problème sur le plan théorique, parce que c'est un domaine de recherche récent.

Le travail domestique n'a pas suscité l'intérêt des sociologues du fait que son objet d'investigation n'était pas intéressant, abandonnant cet objet de recherche aux théories économiques, particulièrement le marxisme qui considère l'espace domestique comme un espace de reproduction; sorte de lieu de consommation et d'entretien de la force de travail. Cette perspective part du principe que le travail domestique n'est pas créateur de richesse ce que contredisent différentes études en France.

C'est alors que s'instaure le débat, qui développe une nouvelle problématique. Celle qui prenne en compte les liens qui existent entre la vie du travail et la vie en famille. Le travail étant une donnée essentiellement dans la vie de famille, surtout pour les femmes, milite en faveur du renouvellement de cette problématique.

[8] Unité de recherche en anthropologie sociale et culturelle (URASC), le travail domestique, février 1992.

[9] Enseignant/ chercheur (CRASC Constantine).

Selon l'auteur, vie de famille et vie de travail, sont deux types d'activité dont l'espace, les moyens et les acteurs sont les mêmes.

La spécificité du travail domestique réside dans le repli vers le foyer qui touche la plupart des catégories féminines, y compris cadre. L'étude de Sabéha Benguerine[10] sur le cas des diplômées de l'institut des industries légères, qui préfèrent retourner au foyer et y développer une activité domestique rémunérée.

Rabia Abdelkrim Cheikh[11], confirme ce repli qui prend de l'ampleur. Ce phénomène dans la plupart des cas, voulu par les femmes qui considèrent que le travail à l'extérieur n'est pas une activité valorisante, touche la plupart des catégories, sauf pour de faibles catégories sur lesquelles pèsent des contraintes matérielles. Selon Adel, le travail domestique n'a donc jamais perdu de son importance.

L'auteur pense que, l'organisation domestique est liée à la situation du mariage défini par les liens familiaux : il y a une variété de modèles qui traduisent le phénomène de composition et recomposition des familles. Les différents types de regroupement domestiques recensés en 1987, s'établissent comme suit :

- 67% des ménages qui regroupent couple+enfant
- 9,45% en plus du couple et enfants des personnes étrangères ont un lien de parenté.
- 20% que regroupe deux familles ou plus, même ascendance.

[10] Formation technique supérieure et trajectoires féminines. Le cas des diplômées de l'institut national des industries légères. Intervention au colloque de Tanger, 10-13 octobre 1991.

[11] Intervention au colloque de Tanger, 10-13 octobre 1991.

Cette organisation obéit au souci de préserver un minimum de solidarité et de ne pas disperser les revenus de chacun. Elle dépend d'une seule autorité centrale qui coordonne et gère l'espace et les revenus mis en commun.

L'objectif de cette organisation est surtout de viser à régler les conditions de la coexistence familiale, avant la séparation. Il faut tenir compte aussi des ménages dirigés par des femmes veuves, divorcées et autres, qui représentent 28% de l'ensemble des ménages.

La notion d'espace doit être introduite dans cette organisation, selon le même auteur. Le déploiement de cette organisation n'est pas le même selon qu'il s'agisse de l'espace traditionnel, conçu sur le principe de el horma ou de l'espace standardisé ; qu'est l'appartement où se pose la fonctionnalité des lieux pour mesurer le déploiement de l'activité domestique.

Le mode d'organisation domestique est déterminé aussi par le statut de la femme. Il y a lieu de tenir compte des contraintes du travail à l'extérieur, sa fonction et son emploi du temps imposent une organisation adéquate.

Il faut ajouter l'influence du rapport de force conjugal. Le revenu n'est pas lié uniquement au travail à l'extérieur, mais au travail domestique rémunéré.

Il est clair que la question de cohabitation, complique le mode de gestion le plus approprié que tient compte de l'apport de chacun de revenu de nature différente et rend plus difficile le maintien de la cohésion familiale.

Classifiées, les unités domestiques, représentatives du point de vue de l'économie domestique sont :

- Unité qui comprend le couple +les enfants avec un seul revenu pour chaque conjoint.
- Unité avec couple +enfants avec un seul revenu
- Unité avec couple+enfants+ascendants dont les revenus s'adjoignent à ceux du couple.
- Unité avec deux familles unies par le lien du sang et où les revenus sont divers.

Le revenu reste la question centrale qui détermine la gestion domestique :

- Consommation du groupe familial
- Organisation à mettre en place, mais n'est pas déterminant dans la distribution de l'autorité domestique. En effet, c'est le rapport de ce revenu avec la structure des relations dans le groupe familial (entre génération et sexes) qui permet de mesurer l'impact sur la structure de l'autorité. Autorité du mari n'est pas entamée lorsqu'il existe un revenu féminin, en général.

L'organisation des « facteurs de production » domestiques (lieu, temps, moyens et acteurs), n'est pas assimilable à celle d'une entreprise économique.

La « consommation réelle » des ménages ne définit pas le but vers quoi tendent toutes les énergies dépensées dans le cadre domestique. Se pose alors, le problème de l'utilité du travail domestique. Son objectif est-il la simple satisfaction d'un besoin matériel ?

D.BERTAUX[12], propose une perspective qui voit dans les taches domestique qu'un des aspects d'un processus ayant pour finalité la production

[12] D. Bertaux, destins personnels et structure de masse, Puf, Paris 1977.

des hommes. On peut alors, dans cette mesure, considérer deux aspects liés à cette production :

- Aspect matériel
- Aspect culturel et psychoaffectif.

Cette perspective évite de se poser la question de l'utilité du travail domestique.

Il est possible, alors de classer les activités, en fonction :

1- Des acteurs : on peut dire que la femme est l'acteur principal, sans exclure, l'homme qui s'implique de plus en plus dans la production domestique. Il y a aussi, la femme de ménage qui apparait dans certaines catégories sociale, et la force de travail des enfants dans certaines couches déshéritées.

2- Des moyens : constituent une part des revenus nécessaire à la satisfaction de certains nombre de besoins (achats de produits finis, équipements) qui servent soit à la transformation des biens, soit à l'accomplissement de services destinés à l'un ou l'autre des membres du groupe familial.

3- De l'espace : qui prend deux sens : le premier lieu est l'intérieur même de la maison, lieu où se déroule l'activité domestique des femmes marquée par leur savoir-faire. Le deuxième lieu est l'espace public où s'opèrent les taches domestiques hors foyer telles que les courses et les taches administratives.

4- Du temps : en définitive, toutes ces activités ont pour cadre un espace-temps qui n'est pas géré comme celui du temps économique. Le temps familial, na pas de logique et ne recherche ni profit, ni efficacité.

L'analyse d'Alberoni[13], ne voit dans le travail domestique qu'un acte de séduction destiné à renforcer le holisme familial. Cette explication de la finalité du travail domestique, n'est qu'une manière de rappeler que la perspective sociologique est la plus désignée pour, ce que certains considèrent comme un sacrifice.

IV- L'espace domestique et le travail D.Metair[14]

A son tour, Metair propose une étude sociologique et analyse le travail domestique chez l'enseignante universitaire[15]. Son mémoire traite l'hégémonie des activités domestiques sur l'activité professionnelle, jusqu'à se confondre avec l'identité de l'enseignante dont l'exercice de l'activité rémunérée n'est qu'une continuité de l'activité domestique, activité principale.

Le but recherché dans cette étude est de montrer la valeur du travail domestique comme valeur sociale infinie, cachée, sous estimée et surtout gratuite. Pour cela, elle analyse la relation au travail domestique de l'enseignante universitaire à travers des entretiens menés auprès de 25 enseignantes de disciplines différentes de l'université d'ES SENIA et arrive aux conclusions suivantes :

- Ce qui rend le travail domestique invisible s'est sa gratuité.
- La relation qui existe entre le travail domestique et les femmes s'inscrit dans la division sexuelle du travail d'un côté et s'inscrit dans un système de relation sexuée.
- L'exercice du travail domestique est lié à l'espace privé, comme espace historiquement caché et celle qui l'effectue ne le distingue

[13] A. Alberoni, l'érotisme, Ramsay, Paris, 1986.

[14] Metair-Chared Dalila, l'espace domestique et le travail ; cas de l'enseignante universitaire, 2000.

[15] Etude non encore publiée menée par le CRASC, sur le travail domestique en Algérie, états des lieux de la recherche documentaire, pour le CRTDA, N. Benghabrit, Y.Rahou, F.sebaa, année 2008

pas, du fait, qu'il fait partie de son identité, par conséquent, il y a une équivalence entre travail domestique et travail des femmes.

Le travail domestique étant une activité personnelle, donc une fonction naturelle dans la conscience des femmes, facilite sa non reconnaissance socialement.

La relation entretenue par l'enseignante universitaire au travail domestique n'apparaît pas comme un fait ordinaire, notamment pour l'intellectuelle.

L'exercice de l'activité professionnelle n'est qu'une continuité du travail domestique, qui est organisé d'une manière rationnelle en fonction des ses obligations professionnelles, une façon à elle de préserver son image de femme qui arrive à concilier les deux sphères et conclue que le travail domestique prédomine la vie de l'enseignante universitaire.

V- Le partenariat dans la famille arabe, Ahmed Zaid[16]

Dans une revue[17] arabe de sociologie, Ahmed Zaid, définit et explique le mot partenariat comme un acte entre deux personnes ou plus pour effectuer un travail commun entre ces derniers.

Le concept partenaire[18] recouvre deux sens qui renvoie à :

[16] Enseignant en sociologie, Caire, Egypte.

[17] احمد زايد الشراكة داخل الأسرة العربية مع إشارة خاصة إلي الأسرة العربية المجلة العربية لعلم الاجتما ع، العدد الثاني يوليو 2008 ص 7-42

[18] Lors de la célébration de la journée de la famille arabe en 2005, sous le slogan « partenaire pour le développement, union des pays arabe, secteur des affaires sociales- administration famille et enfance, en partenariat avec l'union syrienne des affaires de la famille et l'organisation arabe de la famille.

1- l'idée d'une liaison qui se concrétise par un acte juridique qui se passe entre deux parties ou plus. Chaque partie à ses responsabilités dans le travail, et leur part du capital, du bénéfice ou la perte dans un projet commercial ou individuel.

2- L'existence d'une relation entre individus ou groupes est basée sur l'entraide et la responsabilité telle que la famille et non sur l'intérêt matériel.

Le second sens est plus approprié pour comprendre le partenariat dans la famille. Autrement dit, le partenariat ici ne se base pas sur la recherche de but matériel ou le pouvoir mais, sur l'idée du sentiment de responsabilité afin d'atteindre un seul but. Donc le partenariat est un sentiment d'une vie en commun pour une responsabilité commune et un intérêt partagé. On peut définir le partenariat dans la famille à partir de la définition de la famille. La famille est un groupe social fondamental, qui se constitue d'individus liés socialement. Quelque soit la forme de la famille, elle se constitue de l'intérieur par des spécificités faisant d'elle l'unité première du partenariat social. Unie biologiquement par le lien du sang, et socialement par une vie et des buts communs, qui rendent ces individus, plus fort par le sentiment de la responsabilité envers eux.

Le partenariat est perçu comme la complémentarité des rôles dans la famille renforcé par le sentiment de la responsabilité commune et la fusion positive entre ces individus, pour réaliser des buts partagés. Cette définition de la complémentarité dans la famille se base sur les considérations suivantes :

1- La famille est une institution complémentaire, où se complètent les rôles et les fonctions.

2- La famille n'est pas forcément une institution où s'exercent l'autorité et le pouvoir, sauf dans les limites de la réalisation de la fusion positive, ou des fonctions de la socialisation.

3- Cette complémentarité ouvre l'espace à plusieurs rôles, pour réaliser la fusion positive, sans qu'il y est ni abus de pouvoir ni perdition des droits des individus et ni omission de ses obligations.

4- En dernier, la discorde et la mésentente conjugale, conduit directement à briser la complémentarité et transforme, aussitôt, les buts principaux de la famille.

Ces éléments, qui définissent le partenariat, concordent avec les intérêts mondiaux du partenariat dans la famille et qui se sont concrétisés par la proclamation de l'année mondiale de la famille sous le slogan «construire des familles basées sur le partenariat» au cours l'année 1994.

Cet intérêt part d'une réflexion profonde, sur la vie sociale familiale, que la participation n'est pas basée sur l'équité dans les familles modernes, notamment dans les relations entre l'homme et la femme. Le but final de cette invitation est d'aller vers un partenariat qui s'appuie sur des rôles équilibrés, et une égalité entre les partenaires de la vie commune.

Sous la lumière de cette intervention, l'auteur suppose l'existence de deux types de partenariat :

- Le premier est en relation avec la complémentarité des rôles entre conjoints.
- Le second est en relation avec la complémentarité sur le plan générationnel. Et c'est à ce niveau qu'on peut distinguer entre les formes traditionnelles et les formes moderne du partenariat selon les données de la vie modernes à savoir, l'enseignement et le travail,

qui permettent à la famille de réaliser de meilleurs niveaux de partenariat.

Le partenariat entre les rôles con jugaux :

Si l'on devait étudier les rapports conjugaux, il est nécessaire de parler du rôle du conjoint et celui de l'épouse. C'est sous la lumière des comportements de l'homme et de la femme qu'on peut déterminer les rôles dans la famille. De même quand on parle du rôle du responsable et de son subordonné dans le processus de socialisation ou des rapports entre deux générations, on peut indiquer le rôle des grands parents des pères et des fils. Les rôles sont multiples et forment un système complémentaire qu'on appel le système familial.

Le rôle est une succession d'actions acquises par l'individu en interaction avec d'autres. Le rôle se constitue d'un ensemble de valeurs et de représentations autour des comportements adéquats qui s'échangent entre les individus. Nous étudierons la nature des rôles entre conjoints dans les sociétés dites traditionnelles et les sociétés modernes et nous tenterons de répondre aux questions suivantes :

- Comment était la participation de la femme et de l'homme au travail dans la société traditionnelle ?
- Et comment elle a changé dans la société moderne ?
- Quelle est la nature de la participation de l'homme et de la femme dans les travaux domestiques et comment a-t-elle changé dans la société moderne ?
- Quel est le rôle de la femme et de l'homme dans la prise de décision dans la famille ?

Pour répondre a cette série de questions, il est indéniable de passer par deux objets d'étude :

1- Les rôles économiques des conjoints
2- La place du pouvoir et sa relation dans la prise de décision

1- Les rôles économiques des conjoints :

L'économie traditionnelle est basée sur la participation positive des hommes et des femmes dans les travaux d'agriculture et d'élevage. La femme arabe a participé d'une manière efficace aux activités agricoles. A l'homme échoient les activités de force tel que le labourage et l'irrigation, tandis que la femme et les enfants participaient aux activités de récolte et de stockage dans la maison, sans oublier leur participation à la commercialisation des récoltes. Par contre, la femme dans les villes arabes traditionnelles a participé aux travaux de tissage, et artisanaux soit pour l'autosubsistance soit pour la commercialisation sur les marchés.

L'extension de l'enseignement et l'insertion d'un grand nombre de femmes dans le monde du travail, notamment dans les fonctions clés, a changé le type de participation économique des femmes dans la vie familiale. Mais ce changement n'a pas pu pour autant mettre fin aux types de participation traditionnelle de la femme. Des études ont prouvé que dans les sociétés rurales et urbaines, la femme continue de participer avec l'homme à la vie économique, d'une part, et d'exercer des activités traditionnelles dans le domaine de l'agriculture et les travaux manuels qui génèrent de faibles revenus, d'autre part. La participation de la femme dans le secteur des fonctions officielles reste faible dans les pays arabes, malgré son évolution continuelle.

Dans les Emirats Arabes Unies, la participation de la femme à la vie économique à augmenté de 10% en 1991 à 13,6% en 1997. A Oman le taux de participation a augmenté de 8,8% en 1993 à 10,1% en 1998, au Koweït, le

taux de participation de la femme au marché du travail est passé de 15,89% en 1995 pour atteindre les 17,52% en 1999. Par contre l'Egypte le taux de la participation féminine a atteint 21,7 en l'an 2002.

L'entrée des femmes dans le marché du travail à des conséquences positives sur la nature de leur participation économique dans la famille. En effet, la participation de la femme à la vie économique augmente le revenu familial qui améliore les conditions de vie de la famille. Ceci amène à plus de concertations de la part de la femme vis-à-vis de sa famille et contribue au resserrement de cette dernière, chacun ayant son rôle à jouer.

Dans les couches les plus défavorisées, tous les membres de la famille participent à l'augmentation du revenu pour améliorer les conditions de vie difficiles, dans lesquelles, elles peinent, même si leurs activités sont saisonnières et pénibles, affirme l'auteur.

2- La place du pouvoir et sa relation dans la prise de décision :

Le rôle que prend l'individu à l'intérieur ou à l'extérieur de la famille en interaction avec les autres lui confère un statut. Les sociologues insistent sur «le coté dynamique du statut» qui se constitue d'un ensemble de droits et de devoirs.

Le statut que possède l'individu dans la famille lui procure une part de pouvoir qui influe d'une manière directe ou indirecte dans la prise de décision dans la famille. Les politologues affirment que le pouvoir est la capacité de l'individu à influencer le comportement des autres pour le changer. Le pouvoir procure aussi la capacité de choisir. Le statut du père (conjoint) se limite à sa capacité de choisir et de prendre les décisions. Le pouvoir permet de prendre les décisions qui sont une série d'opérations, de négociations et de

discussions, pour convaincre l'autre partie et parfois même, le recours à la violence est un moyen pour influencer et orienter la vie des autres.

L'auteur affirme que dans les sociétés traditionnelles, les hommes prennent les décisions et les femmes se soumettent à leur volonté. Le statut de la femme est dominé par l'homme. La soumission des femmes est liée au système patriarcal. La masculinité, dans la culture traditionnelle, se caractérise par l'hégémonie qu'exerce l'homme sur la femme, se définie par le pouvoir. Par contre, la féminité synonyme d'impuissance, de soumission et de dépendance au mari.

L'auteur, dans son article donne plusieurs définitions du concept « partenariat », nous n'avons retenu qu'un seul. Il est plus approprié pour comprendre la vie sociale familiale. Le concept partenariat est perçu comme la complémentarité des rôles dans la famille, renforcé par le sentiment de la responsabilité partagée et la fusion positive entre les individus. Il étudie la nature des rôles entre conjoints dans les sociétés traditionnelles et modernes et tente de répondre à une série de questions à partir de deux objets d'étude. Le premier, concerne les rôles économiques des conjoints. Le second, traite de la place du pouvoir et sa relation dans la prise de décision. Malheureusement, cette étude ne s'appuie pas sur des travaux et des résultats d'enquêtes, pour étayer les affirmations contenues dans cet article.

VI- l'intégration de la femme dans le monde du travail et ses répercussions sur la cohésion familiale[19], Mostapha Aoufi[20]

L'intégration de la femme dans le monde du travail est considérée comme un phénomène social dans la société humaine. La proportion des femmes qui travaillent n'a cessé de progresser, et a atteint le tiers de la force active dans les pays développés. La conjoncture économique et sociale a permis aux femmes de participer dans divers domaines de la production. La présence des femmes dans le monde du travail a suscité beaucoup de questions quant aux devenir de la famille. L'auteur expose les différents points de vue sur les répercussions de la présence des femmes dans le monde du travail, sur la cohésion ainsi que l'équilibre psychologique de la famille.

La vision traditionnelle de l'emploi des femmes a progressivement changée. Elles participent autant que les hommes pour gagner leurs vies. En effet, leur participation économique augmente leur revenu familial, affirme l'auteur. Les femmes ont toujours travaillé et dans différents secteurs. Par conséquent, leur intégration dans le monde du travail leur ont permis d'augmenter leur indépendance économique et de changer leur statut dans la famille. En effet, l'activité salariale est l'élément principal qui a poussé les femmes à travailler. D'autres facteurs ne sont pas moins importants que le premier. Les femmes se sentent utiles en travaillant et augmentent leur niveau socioculturel en côtoyant d'autres individus et collègues dans le travail.

Selon l'auteur, l'intégration des femmes dans le travail est devenue une réalité vraie et concrète mais cela n'a pas résolu les problèmes et les obstacles liés à la garde des enfants et les multiples rôles dans la vie privée et

[19] مصطفى عوفي خروج المرأة إلى ميدان العمل و أثره على التماسك الأسرى مجلة العلوم الانسانية عدد 19 جوان 2003 ص ص 131 -155

[20] Docteur/Enseignant à la faculté des sciences sociales et les sciences islamiques, Université de Batna, Algerie.

professionnelle. Malgré ces obstacles, les femmes assurent et prouvent, leurs capacités à assumer les différents travaux. Son activité principale est celle d'assumer son rôle de mère et d'épouse qui parfois, la pousse à négliger ces obligations professionnelles.

VII- Le travail domestique en Algérie : état des lieux de la recherche documentaire.

L'étude[21] réalisée, en 2008, par le (CRASC)[22], autour de la question du travail domestique en Algérie, fait un état des lieux de la recherche documentaire, pour le compte du (CRTDA)[23] et constate ce qui suit :

Le rapport du PNUD de l'année 2002, concernant le développement humain dans les pays arabes, après avoir inclus des indicateurs supplémentaires –liberté - statut de la femme - accès au savoir à travers l'instruction, montre des résultats qui révèlent des carences importantes au niveau du statut des femmes et de leur intégration socioéconomique.

Sur 280 millions d'habitants dans le monde arabes, 65 millions sont analphabètes dont 2/3 de femmes. Seules 3,5% de femmes sur la population féminine totale siègent au parlement arabe. L'importance du rôle des femmes dans le développement est souligné dans toutes les études et analyses. Elles contribuent, en plus, à l'économie du pays à travers des activités marchandes à domicile (activités domestiques non rémunérées) qui ne sont pas évaluées et qui sont occultées.

[21] Enquête nationale sur l'intégration socioéconomique des femmes, étude non encore publiée- dirigée par Mme N. Benghabrit- Remaoun.

[22] Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, Es Senia- Oran.

[23] Collective for Research and training on development- Action.

Grace à l'action d'organisations internationales, les Nations Unies inscrivent dans la charte, la prise en charge par les Etats Nationaux du temps passé par les femmes au cours de leur vie à réaliser des travaux non rémunérés et l'évaluation des richesses créées par ce travail. Le potentiel féminin s'investissant dans les taches domestiques (garde d'enfants, soins, taches d'entretiens et repas) n'est pas pris en considération dans l'évaluation du PIB.

Il y a donc lieu de promouvoir la recherche sur la question par les initiatives prises dans le programme CRTDA, pour rendre apparent l'apport de la femme à l'économie du pays.

Cette thématique de travail domestique reste un terrain très peu investi en Algérie, ce qui nécessite un élargissement de la recherche documentaire pour mieux l'approfondir. Ce peu d'intérêt sur la question du travail domestique peut être expliqué par deux facteurs :

- La marginalisation des femmes dans le monde du travail en Algérie, ce qui explique le taux le plus bas de l'activité féminine en Algérie[24].
- Le caractère gratuit du travail domestique le rend invisible d'un côté, et de l'autre, il est effectué par des femmes dans la sphère de l'intime par conséquent il est voilé donc ne peut être pris dans le calcul du produit intérieur brut.

Les conditions difficiles de cette recherche documentaire sont signalées dans le rapport PNUD 2002 qui porte des carences et difficultés en matière d'accès aux savoirs et aux outils technologiques de l'information. L'ONU et

[24] Charmes, J : la mesure de l'activité économique des femmes. http/www.horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes _6/b_fdi_45-46/010008501.pdf

UNESCO insistent sur l'impératif des sciences et du savoir, qui restent les fondements du développement et de transformation des sociétés.

Genre et profil économique

La constitution garantit le droit au travail pour tous. La loi 90-11 du 21-4-1990 définit les rapports sociaux et hiérarchiques. En théorie cette batterie de texte assure la non discrimination mais l'activité de la femme est loin d'être « normalisée». En effet, l'inégalité entre hommes et femmes est toujours en vigueur dans les textes qui régissent le code de la famille consacrent des rapports de (Quiwama) subordination des femmes aux hommes.

Données sociodémographiques

Les données statistiques de l'ONS montrent que selon le genre, le taux d'activité des femmes reste très faible en comparaison avec celui des hommes. Certaines études s'intéressant à l'activité des femmes en Algérie, surtout dans le domaine agricole et informelle (Kelkoul, 1999). Cette catégorie, issue des couches défavorisées, sans aucune instruction, donc obligée de subvenir aux besoins de la famille (mari au chômage). Ces formes de travail (à domicile, informel, au noir) constituent la réponse à la crise du marché de l'emploi.

Le CNES, considérant l'importance de l'emploi dans l'équilibre social, constate que : « en dépit d'une législation de non discrimination, des écarts sont notés dans les niveaux d'emploi et de salaire entre les hommes et les femmes ». Le CNES note aussi que les femmes sont de plus en plus sur le marché du travail dû en partie à la baisse du pouvoir d'achat.

Toutes les données relatives à l'activité des femmes révèlent la faiblesse de l'engagement des femmes dans le marché du travail, due aux facteurs économiques et à la prise en compte du travail informel et domestique.

Dans l'ouvrage « nous les femmes » Souad Khodja estime que l'activité féminine par rapport à l'activité masculine demeure socialement sous évalué. Il est vrai que les femmes ne déclarent pas le type d'activité en relation avec les travaux d'entreprise familiale, agricole etc…Le faible taux d'activité des femmes s'explique surtout par la faiblesse du système national d'information statistique qui occulte, le travail non salarié (agriculture, artisanat).

Etat de la recherche documentaire : analyses et commentaires

L'analyse de contenu des thèses et mémoires soutenus, relative à la problématique du travail féminin, Conduite par Mme Benghabrit- Remaoun N, Rahou Y, SBAA FZ, leurs a permis de les classer en thèmes :

Le premier thème traite la question Femme, travail et famille, soit 40% du total des thèses et mémoires

Le deuxième thème aborde la question Femme et travail, soit 32%

Le troisième thème est lié au travail des femmes en général, soit 16%

Le quatrième thème aborde la relation de la femme au travail domestique, soit 8%.

Le dernier thème ayant pour objet femme et statut juridique, soit 4% du total des mémoires et thèses.

Il y a 17 articles de revues abordant le thème femmes et travail articulé autour des problématiques suivantes :

- La nature de l'activité professionnelle selon les secteurs, formel et informel.

- La place des femmes dans l'emploi
- Les représentations des femmes sur le travail

Trois articles portant spécifiquement sur le travail domestique, peuvent être signalés, celui de Boufenik (1994), de Adel (1997), et de Metair (2005).

Le premier aborde la question du travail domestique de santé à travers les soins apportés aux enfants diarrhéiques. Les deux autres analysent la place du travail domestique dans le cadre d'une approche sociologique. L'un aborde le sujet dans sa dimension sociale dans la famille, l'autre, analyse la place qu'occupe le travail domestique en rapport avec l'activité des enseignantes universitaires. Il y a également deux ouvrages, portant sur la même thématique en question. Le premier ; ouvrage collectif actes de l'atelier « Femmes et développement » organisé par le CRASC en collaboration avec le PNUD- octobre 1994, le second est celui de ABROUS (1989).

Une enquête nationale initiée par le Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine, a été menée par le CRASC[25], éditée dans la revue Rissalat el Ousra, parue dans le 7ème numéro de 2005. Son objectif et de faire un constat de la situation des femmes par rapport au travail, de connaître leurs représentations sur le travail et de repérer les liens qui existent entre femmes, famille et travail. Cette enquête a touché un échantillon représentatif de près de 5000 ménages sélectionnés dans 16 wilayas réparties sur 4 grandes régions d'Algérie : Est, Ouest, le Centre et le Sud.

Cette étude a permis en interrogeant près de 15000 femmes âgées entre 16 ans et plus, de mettre en exergue la place occupée par les taches domestiques par les femmes travailleuses et les activités du week-end pour

[25] Sous la direction de Mme Benghabrit-Remaoun.N (2005) : enquête nationale, Femmes et intégration socioéconomique, CRASC-MDCF CF, document non publié.

l'ensemble des femmes concernées par l'enquête. Cette dernière a rendu possible l'interrogation du changement social.

L'analyse des résultats a permis de souligner la pluralité des situations vécues par les femmes qui s'inscrivent dans quatre grandes catégories : femmes au foyer- femmes en formation- femmes occupées et femmes en demande d'emploi ou en chômage.

Il ressort une réponse massive des femmes dans l'espace domestique, représentant près de la moitié des femmes enquêtées. Les femmes occupées représentent plus de 18% de la population en question. Cette population est constituée majoritairement de célibataires à cause de l'avancée de l'instruction des femmes et le recul de l'âge du mariage passant à 29,9 ans en 2004.

Malgré l'avancée de la scolarisation des femmes qui est confirmée dans l'enquête (près de 50% des femmes possèdent un niveau secondaire/supérieur), leur intégration dans le marché du travail reste faible.

Le temps des femmes occupées est réparti entre différentes activités selon les résultats suivants :

La cuisine, activité quotidienne : 40% des femmes mariées, 39,8% des divorcées, 35,8% des veuves et 29% des célibataires consacrent 2 heures par jours à la cuisine.

Le ménage : le temps consacré au ménage est réparti d'une manière équitable, et ce quelque soit le statut des femmes. Elles représentent 36% à consacrer en moyenne 2 heures par jour.

Les enfants, sont pris en charge essentiellement par les mères. Les femmes mariées passent plus de 2 heures avec leurs enfants dans le suivi scolaire, 22,4% des divorcées et 18,9% des veuves.

Consolidation du lien social, dans le maintien de la sociabilité familiale, le statut matrimonial n'a pas d'incidence sur le temps consacré à la famille élargie. Les femmes occupées effectuent des visites familiales entre une fois par semaines et tous les quinze jours, et ce malgré leur emploi du temps chargé. Le travail permet de garder un lien de proximité avec l'extérieur et de circuler plus facilement en plus l'attachement des femmes mariées au groupe familial, qui est de 41,5%.

Temps pour soi, les femmes qui ont une charge familiale (mariées, divorcées et veuves) consacrent entre moins d'une heure et une heure pour elles-mêmes. Les célibataires consacrent deux fois plus de temps que les femmes mariées et plus de temps, au repos, que ces dernières.

Les activités du week-end, elles sont nombreuses à faire le ménage par un week-end.

Sorties en plein air : les femmes mariées en chômage sont majoritaires quant au sorties par contre, les femmes mariées occupées, et celles qui sont au foyer ne sortent pas.

Sorties au hammam : se rendre au hammam est une pratique qui concerne beaucoup plus les femmes mariées. Les célibataires sont un peu plus nombreuses à n'aller au bain maure que très rarement.

En conclusion, l'implication des femmes dans le monde du travail formel ou informel ne remet pas en cause la division traditionnelle des taches domestiques entre les sexes. Les femmes actives restent, dans leur foyer, responsable de la reproduction des fonctions essentielles de la vie, avec ou sans la participation de leurs époux. Cette participation de l'époux est perçue comme une aide seulement.

Les recherches menées sur la question du travail domestique restent très peu investi, du fait des représentations dominantes ; travail invisible et caché, sous évalué et non créateur de richesses d'un côté. Et de l'autre, il est le prolongement « naturel » du rôle des femmes qui incombe aux épouses et aux mères, reproduisant ainsi, la division sexuelle du travail. De plus, on ne peut comprendre la faiblesse de l'activité professionnelle qu'à partir du poids des responsabilités domestiques qui pèsent, sur elles, le plus souvent.

VIII- salariat féminin et division sexuelle du travail dans la famille cas de la femme fonctionnaire[26] Aïcha Belarbi

L'étude de Belarbi[27] Aïcha, est une contribution et une réflexion sur la vie sociale des femmes salariées. Ces femmes témoins, relatent leur vie de tous les jours. L'auteur part de la problématique que si la femme doit travailler,

1- Comment vit-elle le travail, le cumul des taches ?

2- Comment le mari participe t-il au fonctionnement du foyer pour alléger les charges féminines ?

Son échantillon est composé de 30 fonctionnaires. Ce choix est partie de deux variables à priori : le grade (des cadres supérieurs, des cadres moyens supérieurs et des cadres moyens) et l'âge (des femmes fonctionnaires varie entre 30 et 44 ans ayant entre deux, trois ou quatre enfants).

Un entretien a suivi chaque questionnaire sur la manière dont la femme arrive à concilier sa vie professionnelle avec celle de mère et d'épouse. Cette étude traite cinq points essentiels :

[26] عليا شكري و الآخرون المرأة و المجتمع وجهة نظر علم الاجتماع دار المعرفة الجامعية 1998.

[27] Faculté des sciences de l'éducation, Rabat.

1- L'analyse de la régression de l'activité féminine à partir des données statistiques.
2- Le cumul des fonctions que vivent les femmes fonctionnaires et le conflit de rôles qu'il engendre.
3- Le calcul du temps réservé aux loisirs.
4- La description de la vie conjugale, échanges entre conjoints.
5- Les difficultés rencontrées par les femmes fonctionnaires dans la conciliation vie privée et publique.

L'auteur conclu que le travail féminin est une nécessité qu'on ne peut remettre en question.

- La vie de la femme fonctionnaire reste alourdie par toutes les taches qu'elle assume, comme si elle était désignée socialement à accomplir certains rôles et comme si le travail salarié, l'accès à la profession d'employée sont venus s'ajouter aux fonctions initiales de mère, de ménagère et d'épouse.
- La femme fonctionnaire, au niveau domestique, est une ménagère. Elle partage la même responsabilité que les femmes d'un grade supérieur, et ce quelque soit sa position hiérarchique. Elle se réveille tôt pour préparer le petit déjeuner, les enfants, chauffe le repas, prépare le diner, contrôle le travail de la bonne. Le soir, la femme fonctionnaire devient « la bonne à tout faire », même aidé par des parents ou du personnel, passe une grande partie de son temps dans la cuisine.
- L'auteur affirme, quand l'aide existe en permanence, la femme reste moralement engagée dans la vie domestique et ne repose pratiquement jamais.
- L'éducation des enfants est la préoccupation principale des femmes et constitue une grande charge et une tache épuisante pour la

mère. Pour preuve, toutes les femmes questionnées répondent « je suis toujours derrière eux ».

- L'aide du mari n'est pas permanente.14 maris sur 30 apportent une aide symbolique, notamment en cas de maladie de la femme qui l'astreint au lit.
- La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle se fait au détriment de la femme, elle se fait par conséquent au dépend de la vie conjugale.

La thématique femme et travail domestique n'a pas été suffisamment abordée par les chercheurs, pour les raisons suivantes :

1- Le peu d'intérêt pour cet objet d'étude, en raison des représentations dominantes.
2- Ce type de travail est occulté et exclu du marché par les économistes parce qu'il n'est pas créateur de richesse et relève de la sphère de la reproduction.

Notre recherche sur le travail domestique au sein de l'organisation familiale est partie d'un intérêt particulier pour cet objet d'étude et d'une curiosité, celui de savoir comment s'organise les jeunes couples d'aujourd'hui et comment ils perçoivent l'idée d'une participation économique et sociale dans la gestion et l'entretien du foyer.

Dans un premier temps, nous avons traité le travail domestique sous l'aspect théorique, tant sur le plan sociologique qu'anthropologique à partir d'ouvrages disponibles et des recherches sur la question. Dans un second temps, notre travail s'est concrétisé à partir des analyses et des données recueillies par la technique des entretiens réalisée au cours de l'été 2008, obtenues auprès d'un échantillon de 6 femmes et 6 hommes, pour vérifier les pistes proposées dans notre problématique.

Nous entendons par travail domestique la reproduction de l'unité familiale dans son ensemble et de ses membres en particuliers, pris en charge par ces derniers eux-mêmes à l'intérieur de l'espace-temps domestique. Il inclut par conséquent un ensemble d'activités très variées, allant des taches ménagères proprement dites à la gestion des revenus et du patrimoine de la

famille en passant par l'éducation des enfants et par l'organisation de l'espace-temps familial[1].

Nous entendons par taches ménagères, l'ensemble des taches d'entretien matériel des membres de la famille, de son logement et de son équipement. Elles constituent l'aspect le plus massif du travail domestique, qui est resté longtemps invisible parce qu'il est effectué gratuitement par les femmes.

La participation de la femme et de l'homme à la gestion du foyer fait l'objet de plusieurs questionnements, dès lors qu'il s'agit d'étudier l'organisation domestique.

L'étude du travail domestique menée par nos soins sur l'organisation sociale des taches domestiques traduit les résultats suivants :

- Notre étude révèle les illusions du partage des taches ; la participation des hommes au travail domestique ne s'exerce que dans certaines conditions particulières. Il s'agit d'aide en cas d'urgence ou de maladie ou bien encore d'une prise en charge des taches précises qui ne mettent pas en cause leurs virilités.

En effet, la participation des hommes au travail domestique n'est pas le fruit d'un partage mais le résultat d'un allègement voir même une contribution circonstancielle à la gestion du domestique.

- Quelque soit leurs niveaux socioéconomiques et socioculturels, les femmes partagent les mêmes responsabilités pour la

[1] Alin Bihr, Hommes femmes quelle égalité ?, les éditions de l'atelier/ éditions Ouvrières, Paris, 2002, p 129.

préparation des plats, l'éducation et les soins apportés aux enfants ou bien pour l'entretien de la maison et du linge.

- La plupart des taches effectuées au titre du travail domestiques sont prises quasi-exclusivement par les femmes, pour assurer le bien être des membres de la famille

Malgré l'implication des hommes au travail domestique, la division inégalitaire des taches et des rôles entre hommes et femmes au sein de l'espace domestique continue à revenir pour l'essentiel aux femmes, et ce sont toujours elles qui se chargent des taches les moins valorisantes. Si bien qu'en définitive, la signification de la participation au travail domestique n'est pas la même pour les hommes et les femmes. Pour les femmes :

- C'est une obligation, c'est-à-dire c'est son devoir d'entretenir sa famille et son foyer parce qu'elle représente l'élément principal de la gestion domestique.

- Cela exige d'elle une disponibilité permanente pour les membres de sa famille, sans attendre en contre partie une reconnaissance de leur part.

Par contre, pour les hommes :

- Leur participation au travail domestique est perçue comme une aide occasionnelle, destinée à alléger et soulager temporairement leurs épouses.

Bien que l'égalité entre sexes au sein de l'espace public soit désormais un principe hautement affirmé, les rapports hommes/femmes restent globalement des rapports inégalitaires au sein de la division sociale du travail

domestique, notamment dans le partage des taches ménagères. Le même constat peut être souligné à propos des statuts et des rôles accordés respectivement au masculin et au féminin, sur la manière dont s'accompli le travail domestique et est représenté par les hommes et les femmes.

Le fait que l'homme participe à telle type d'activité et non une autre, relève d'une identité masculine, fondée précisément sur la division du travail domestique indiqué par Bernard Zerca. Delà, on comprend pourquoi la division sexuelle du travail domestique est tout particulièrement accentuée au sein des couples mono-actifs dont les épouses ne possèdent ni atout intellectuel ni atout économique. Ce qui confirme notre piste sur «les ressources économiques», qui engendre la spécialisation des rôles quand les ressources sont inégales.

Ces inégalités persistent entre les sexes et se renforcent en accordant des avantages au profit des hommes et des handicaps au détriment des femmes. Nous pensons ici, que dans une carrière professionnelle, les hommes bénéficient des formations au sein du travail et accèdent à des postes supérieurs qui renforcent leurs positions sociales, par contre, le choix d'avoir un ou plusieurs enfants, handicape les femmes et ralentit leur réussite professionnelle.

Les résultats de l'enquête «budget temps» obtenus, nous ont permis d'évaluer le volume du travail domestique et d'arriver aux conclusions suivantes :

- Le travail domestique est assuré essentiellement par les femmes.
- Le volume du travail domestique n'est pas le même pour les femmes et les hommes.

- La participation des hommes n'est qu'une forme d'aide momentanée en cas de surmenage de l'épouse.
- Certaines taches restent un attribut féminin pour lesquelles la participation des époux est quasiment nulle.
- La présence d'enfants, notamment ceux en bas âge, accentue le surcroit du travail domestique.
- La participation des hommes est marquée avec la présence des enfants.
- La participation des hommes au travail domestique est liée à l'investissement des femmes au monde du travail.
- Quelque soit leur statut professionnel, les femmes prennent en charge presque la totalité des responsabilités domestiques.

L'analyse de la manière dont ces activités se répartissent entre conjoints nous a permis de déterminer ce qu'il en est aujourd'hui du pouvoir au sein de l'espace conjugal et a révélé ce qui suit :

- Toutes les femmes participent à la prise de décision dans le couple a l'exception des femmes au foyer, qui ne s'impliquent que dans le domaine féminin (le choix des vêtements pour enfant, choix du menu et des cadeaux).
- Pour les femmes actives, les grandes décisions sont partagées avec leurs conjoints.
- Pour les couples dont les épouses ont des atouts culturels et économiques, il y a une concertation dans les prises de décisions.
- L'autonomie des femmes actives est conditionnée par rapport à un certains nombre de facteurs. Et pour les femmes au foyer, les sorties se négocient, leur marge de manœuvre est très réduite.

A travers la théorie du genre, on peut lire l'interaction des pratiques conjugales à la manière suivante :

- Qu'on ne peut parler des inégalités dans le partage des taches domestiques entre hommes et femmes sans les situer dans un espace précis qui est l'espace de la maison, lieu de l'identité féminine. Le maintien des inégalités au sein de l'espace familial, façonne très tôt les identités sexuelles des individus qui renforcent l'image et la position sociale de l'homme et de la femme.
- Cet espace qui est l'univers des femmes est constamment opposé à l'espace extérieur, celui des hommes. Mais cette vision ne résiste pas à la vie quotidienne, celle de la salarisation des femmes qui a transformé voir même bouleverser l'ordre des normes et des valeurs.
- La division sexuelle du travail domestique est la source des inégalités entre les hommes et les femmes. Le rôle des femmes comme reproductrices n'a fait que renforcer le poids de ces inégalités.
- L'insertion des femmes dans le monde du travail, ne bouleverse pas la division sexuelle du travail domestique. Leur investissement à l'extérieur ne fait qu'augmenter et cumuler les charges et les fonctions qui lui incombent.

A travers cette étude, nous avons tenté d'expliquer comment s'organise la vie des femmes à travers l'enquête portant sur le travail domestique, pour comprendre la nature des relations des jeunes couples.

La prise en compte des femmes au foyer dans notre recherche est une manière d'illustrer et d'appréhender les changements qui s'opèrent dans les pratiques et les représentations des femmes et des hommes en analysant l'organisation sociale, plus précisément l'organisation domestique au sein de la cellule familiale. Voici les résultats tirés de cette démarche :

Au niveau des représentations :

- Toutes les femmes sont d'accord et unanimes à propos de la pénibilité, l'obligation et le caractère routinier du travail domestique.
- Elles pensent que la cuisine est un attribut féminin et c'est leur rôle de nourricières de veiller sur chaque membre de leur famille.
- Les femmes actives pensent que la participation des conjoints aux taches domestiques est une forme de reconnaissance de leurs activités professionnelles, procurant ainsi de l'harmonie et de la considération.

Au niveau des pratiques

- Le ménage et la garde des enfants sont spécifiques aux femmes même si les hommes participent occasionnellement.
- Le bricolage, les réparations et le lavage de la voiture restent un domaine réservé aux hommes.

ANNEXE 1

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CA 1"

l'âge du mari: 40 ans
profession du mari: ingénieur sonelgaz
nature de l'activité: continue

l'âge de l'épouse: 35 ans
profession de l'épouse:cadre gestionnaire
nature de l'activité: continue

nbr d'année de mariage: 3
nbr d'enfants: 1
niveau intellectuel: supérieur

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
Heure du Réveil & du coucher		06:00	06:00		
		22:00	22:30		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	5mn	5mn		
	rasage/maquillage/coiffure	5mn	5mn		
	habillement	3mn	10mn		
	ablution	5mn	7mn		
	prière	5mn	5mn		
Hygiène domestique	vaisselle	10mn	30mn	X	
	parterre & balayage		20mn		
	l'entretien du linge		machine à laver		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier		10mn		
	la corvée d'eau	15mn			
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble	5mn	10mn		
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage des chemises	15mn	20mn	X	
	rangement du linge		10mn		
	rangement de la maison		15mn		
	dresser la table du repas	10mn			
	débarrasser la table du repas	10mn			
	ranger les achats alimentaires			X	
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche		25mn		
	nourriture	15mn	10mn	X	
	Les emmener ches le médecin			X	
	suivi des devoirs				
	La garde du bébé				X
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche	10mn	10mn	X	
	achat des ingrédients alimentaires			X	
	la préparation des repas	20 mn(fritte, omelette)	2h plat traditionnel		
	choix du menu		X		
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice		X		
	achat du mobilier			X	
	achat du linge pour enfants		X		
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine			X	
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires		X		
temps libre	repos/ sieste	X	X	X	
	regardre la télévision	X	X	X	
	sport				
	bricoler et réparer	X			
	laver la voiture				
	visite parentale			X	
	balader les enfants	X			

ANNEXE 2

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CA 2

l'âge du mari: 37 ans
profession du mari: enseignant
nature de l'activité: discontinue

l'âge de l'épouse: 30 ans
profession de l'épouse:chef de srvice (assurance)
nature de l'activité: continue

nbr d'année de mariage: 7 ans
nbr d'enfants: 2
niveau intellectuel: supérieur

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
Heure du Réveil & du coucher		08:00	06:30		
		23:30	00:30		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	5mn	10mn		
	rasage/maquillage/coiffure	10mn	10mn		
	habillement	5mn	10mn		
	ablution	5mn			
	prière	5mn			
Hygiène domestique	vaisselle	10mn	15mn	X	
	parterre & balayage		10mn		
	l'entretien du linge		machine à laver		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier		15mn		
	la corvée d'eau	15mn			
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble	5mn	20mn		
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage des chemises	10mn			X
	rangement du linge		15mn		X
	rangement de la maison	10mn	25mn	X	X
	dresser la table du repas		10mn		
	débarrasser la table du repas	5mn		X	
	ranger les achats alimentaires	10mn	10mn	X	
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche	15mn	15mn	X	
	nourriture		20mn		
	suivi des devoirs	25mn			
	Les emmener ches le médecin			X	
	La garde du bébé			X	X
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche	5mn	5mn	X	
la cuisine	achat des ingrédients alimentaires			X	
	la préparation des repas		1h		
	choix du menu		X		
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice/ garderie			X	
	achat du mobilier			X	
	achat du linge pour enfants			X	
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine		X		
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires		X		
temps libre	repos/ sieste	X	X		
	regardre la télévision	X	X		
	sport	X			
	bricoler et réparer	X			
	laver la voiture	X			
	visite parentale			X	
	balader les enfants			X	

ANNEXE 3

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CA 3

l'âge du mari: 38 ans
profession du mari: vente et réparation du matériel informatique
nature de l'activité: discontinue

l'âge de l'épouse: 31 ans
profession de l'épouse:assistante technique
nature de l'activité: discontinue

nbr d'année de mariage: 4 ans
nbr d'enfants: 1
niveau intellectuel: supérieur

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
Heure du Réveil & du coucher		07:30	06:30		
		23:00	23:30		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	10mn	5mn		
	rasage/maquillage/coiffure	5mn	10mn		
	habillement	5mn	10mn		
	ablution				
	prière				
Hygiène domestique	vaisselle		20mn		X
	parterre & balayage		45mn		X
	l'entretien du linge		machine à laver		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier		15mn		X
	la corvée d'eau				
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble		10mn		X
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage des chemises		25mn		X
	rangement du linge		35mn		
	rangement de la maison				X
	dresser la table du repas				
	débarrasser la table du repas		5mn		
	ranger les achats alimentaires		10mn		
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche	15mn	15mn	X	
	nourriture	10mn	15mn	X	
	suivi des devoirs				
	Les emmener chez le médecin			X	
	La garde du bébé			X	X
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche			X	
	achat des ingrédients alimentaires			X	
	la préparation des repas		30mn à 2h		
	choix du menu		X		
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice/ garderie			X	
	achat du mobilier			X	
	achat du linge pour enfants		X		
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine		X		
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires		X		
temps libre	repos/ sieste	X	X		
	regardre la télévision	X	X		
	sorties			X	
	sport				
	bricoler et réparer	X			
	laver la voiture	X			
	visite parentale			X	
	balader les enfants		X		

ANNEXE 4

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CM A1"

l'âge du mari: 40 ans
profession du mari: employé algérie télécom
niveau intellectuel: secondaire cycle 2

l'âge de l'épouse: 35 ans
niveai intellectuel: secondaire 2
nature de l'activité: discontinue

nbr d'année de mariage:8
nbr d'enfants: 2
profession de l'épouse: sans

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
Heure du Réveil & du coucher		07:30	07:00		
		00:00	23:30		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	5mn	5mn		
	rasage/maquillage/coiffure	3mn	7mn		
	habillement	5mn	3mn		
	ablution	5mn	5mn		
	prière	5mn	5mn		
Hygiène domestique	vaisselle	0	60mn		
	parterre & balayage	0	30mn		
	l'entretien du linge	0	lave linge		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier	0	15mn		
	la corvée d'eau	0	0		
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble	0	20mn		
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage du linge	0	25mn		
	rangement du linge	0	15mn		
	rangement de la maison	0	30mn		
	dresser la table du repas	0	15mn		
	débarrasser la table du repas	0	15mn		
	ranger les achats alimentaires	0	10mn		
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche	0	60mn		
	nourriture	0	30mn		
	Les emmener ches le médecin		X		
	suivi des devoirs	20mn			
	La garde du bébé				
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche	10mn	20mn		
la cuisine	achat des ingrédients alimentaires			X	
	la préparation des repas		120mn		
	choix du menu			X	
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice				
	achat du mobilier			X	
	achat du linge pour enfants		X		
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine		X		
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires		X		
temps libre	repos/ sieste	X	X		
	regardre la télévision	X	X		
	sport				
	bricoler et réparer	X			
	laver la voiture				X
	visite parentale	X	X		
	balader les enfants		X		

ANNEXE 5

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CMA 2"

l'âge du mari: 31 ans
profession du mari:chauffeur de taxi
niveau intellectuel: secondaire cycle 2

l'âge de l'épouse: 25 ans
niveai intellectuel: secondaire 2
nature de l'activité: discontinue

nbr d'année de mariage:2,5
nbr d'enfants: 1
profession de l'épouse: sans

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
heure du réveil & du couché		08:30	08:30		
		00:30	22:00		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	3mn	5mn		
	rasage/maquillage/coiffure	6mn	5mn		
	habillement	2mn	2mn		
	ablution	0	0		
	prière	0	0		
Hygiène domestique	vaisselle	0	35mn		
	parterre & balayage	0	60mn		
	l'entretien du linge	0	60mn		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier	0	15mn		
	la corvée d'eau	0	15mn		
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble	0	15mn		
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage du linge	0	30mn		
	rangement du linge	0	15mn		
	rangement de la maison	0	60mn		
	dresser la table du repas	0	10mn		
	débarrasser la table du repas	0	10mn		
	ranger les achats alimentaires	0	5mn		
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche	0	60mn		
	nourriture	0	25mn		
	Les emmener ches le médecin			X	
	suivi des devoirs				
	La garde du bébé			X	
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche				
la cuisine	achat des ingrédients alimentaires		X		
	la préparation des repas		90mn		
	choix du menu		X		
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice				
	achat du mobilier	X			
	achat du linge pour enfants			X	
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine		X		
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires			X	
temps libre	repos/ sieste	X	X		
	regardre la télévision	X	X		
	sport				
	bricoler et réparer	X			
	laver la voiture	X			
	visite parentale			X	
	balader les enfants		X		

ANNEXE 6

FICHE DE TRAITEMENT "COUPLE ACTIF CMA 3"

l'âge du mari: 38 ans | l'âge de l'épouse: 34 ans | nbr d'année de mariage: 5 ans

profession du mari:cadre financier orolait | niveai intellectuel: supérieur | nbr d'enfants: 1

niveau intellectuel: supérieur | nature de l'activité: discontinue | profession de l'épouse: sans

Thèmes	Taches domestiques	Temps/mn Homme	Temps/mn femme	couple	tiers rémunéré ou non rémunéré
heure du réveil & du couché		07:00	07:00		
		23:00	22:30		
Hygiène perrsonnelle	douche/ toilette	3mn	5mn		
	rasage/maquillage/coiffure	5mn	5mn		
	habillement	5mn	3mn		
	ablution	5mn			
	prière	5mn			
Hygiène domestique	vaisselle		25mn	X	
	parterre & balayage		35mn		
	l'entretien du linge		machine à laver		
	récurer et désinfecter les sanitaires, baignoire, lavabo & évier		10mn		
	la corvée d'eau	15mn	0		
	passer un chiffon de poussière sur les surface de meuble		10mn		
Tout ce qui relève de l'ordre	repassage des chemises		20mn		
	rangement du linge		10mn		
	rangement de la maison		60mn		
	dresser la table du repas		5mn		
	débarrasser la table du repas	5mn	5mn	X	
	ranger les achats alimentaires	5mn	10mn	X	
les soins apportés aux enfants	lui faire sa toilette, l'habiller & changer sa couche		60mn		
	nourriture		40mn		
	Les emmener chez le médecin			X	
	suivi des devoirs(coloriage)	20mn			
	La garde du bébé			X	
	les accompagner et les récupérer de l'école ou nourice, crèche				
la cuisine	achat des ingrédients alimentaires			X	
	la préparation des repas		120mn		
	choix du menu			X	
gestion financière	règlement des factures	X			
	règlement de la nourrice				
	achat du mobilier			X	
	achat du linge pour enfants		X		
	achat des produit d'entretiens		X		
	achat des ustensiles de cuisine		X		
	achat des médicaments			X	
	cadeaux de fêtes et d'anniversaires		X		
temps libre	repos/ sieste	X	X		
	regardre la télévision	X	X		
	sorties	X	X		
	sport				
	bricoler et réparer				
	laver la voiture	X			
	visite parentale	X	X		
	balader les enfants		X		

GLOSSAIRE

Le genre : Les différences entre hommes et femmes qui sont de deux ordres :

- **Biologiques :** qui renvoie à des caractéristiques purement sexuelles entre (homme/femme)
- **Sociales :** par opposition à « sexe », qui renvoie aux différences des rôles assignés au sein de la famille : la femme en charge des tâches domestiques, l'homme comme soutien financier de la famille, représentant de l'autorité.

Le genre est une construction socioculturelle qui détermine les rôles masculins et féminins dans une société donnée.

Le genre est :

- Acquis, dynamique et spécifique à chaque société, à un moment donné de son histoire.

- Le produit des forces sociales et environnementales telles que :

- la culture, - l'éducation,
- l'économie, - le politique,
- la classe sociale - la race,
- la tradition - le cycle de vie,

Le sexe est un terme générique qui se rapporte à l'ensemble des caractères physiques, physiologiques et biologiques universels qui permettent d'identifier la femelle [sexe féminin] et le mâle [sexe masculin].

Le sexe est : inné et relativement stable

Le produit de la nature humaine

Le sexe identifie deux êtres biologiques, l'homme et la femme

Le sexe assigne et distribue les rôles sociaux d'une façon inéquitable

Les rôles du genre :

1. Le rôle de production [Public] : Principalement réservé aux hommes
 - Visible
 - Rémunéré
 - Socialement Valorisé
 - Commerce
 - Services
 - Travail salarial
2. Le rôle de reproduction [domestique familial] :
 - Intrinsèque aux femmes
 - Invisible
 - Non comptabilisé
 - Socialement non valorisé
 - Conception et élevage d'enfant
 - Maternage
 - Soins aux Malades/personnes Agées.
 - Entretien domestique,
 - Approvisionnement, cuisine.....

Travail domestique :

« Travail domestique, production domestique, économie domestique, travail ménager, activités ménagères, activités domestiques, soins aux personnes…, ménagère, épouse, mère…, tous ces termes ont des connotations disciplinaires et conceptuelles distinctes qui suscitent des controverses sur le sens à donner à l'expression « travail domestique ». Le travail domestique se définit comme l'ensemble des taches liées aux soins aux

personnes accomplies dans le cadre de la famille- foyer conjugal et parentèle-, travail gratuit effectué essentiellement par les femmes »[1].

Privé/ public :

« La distinction entre le domaine public et le domaine privé est à la fois fondamentale et très ancienne dans la pensée politique. Certes, les contours du privé et du public ont varié selon les époques, mais il n'en reste pas moins qu'on peut noter des constantes : le gouvernement relève toujours du public alors que le domestique fait immanquablement du privé »[2].

Selon Diane Lamoureux, la distinction entre le privé et le public nous vient directement des Grecs, notamment d'Aristote. Pour lui, ces notions regroupent deux autres dichotomies : la sphère du privée oppose nécessité et liberté, et la sphère du publique, les liens politiques aux liens naturels[3].

La redéfinition moderne de ces deux termes nous renvoi aux théories modernes, comme le fait remarquer Pateman (1988), qui définie l'individu dans la sphère publique, comme indépendant, responsable et raisonnable. « Quant à la sphère privée, elle se réduit de plus en plus à l'intime et à la famille, puisque l'économie moderne sort de la sphères domestique pour devenir socialisée à travers le double mécanisme du marché et de la division sociale du travail »[4].

On doit à Rousseau la formulation la plus élaborée de la division entre sphère publique et sphère privée, division qui recoupe assez exactement les

[1] Dictionnaire critique du féminisme, sous la coordination de Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène le Doaré, Danièle Sénoier, 1ère édition novembre 2000, politique d'aujourd'hui, PUF, Paris, 2000, p 235.

[2] Op cit, p 172.

[3] Op cit, p172.

[4] Op cit, p 173.

rôles sociaux de sexe. Pour se faire, il procède à une entière naturalisation des femmes, à une construction de leur dépendance et de leur invisibilité sociale par le biais de « l'assimilation » entre « femme » et « mère ». La mère ne peut, pour lui participer au contrat social puisqu'elle ne peut parvenir à l'impartialité nécessaire à la constitution de la volonté générale »[5].

« C'est dans cette foulée que les penseurs du XVIIIe et XIXe siècles (dont Hegel, Hume, Kant, Neitzsche, Proudhon et Schopenhauer) développent la notion de « sphères séparées », une séparation qui a pour fonctions essentielles d'interdire l'accès des femmes à l'univers politique et d'introduire un « double standard » sexué dans l'autre domaine public, le marché du travail »[6].

« Le discours des sphères séparées se nourrit et alimente un discours de la différence « naturelle » entre les sexes, qui distribue les rôles sociaux selon les appartenances sexuées ». Un homme public, en tire considération, et à titre de chef de famille, s'autorise un va-et- vient entre les deux sphères. Une femme publique est un objet de prédation et s'expose à une série d'atteintes à son intégrité lorsqu'elle sort[7].

On doit beaucoup au travail des féministes du XIXe siècle qui ont pu rompre l'enfermement des femmes dans la sphère privée en leurs permettant l'accès en toute sécurité dans la sphère publique, grâce aux revendications formulées dans les domaines de l'égalité juridique, l'accès à l'éducation et à l'emploi rémunéré, le droit de vote ou encore le droit et le pouvoir de disposer de leurs corps (droit à l'avortement, droit à l'imité les naissances)[8].

[5] Op cit, p 174

[6] Op cit, p 174

[7] Op cit, p 174

[8] Op cit, p 174

Mouvements féministes :

Le féminisme comme mouvement collectif de luttes de femmes se manifeste dans la deuxième moitié du XIX e siècle. Ces luttes reposent sur la reconnaissance des femmes opprimées et l'abolition de l'asymétrie qui existe entre hommes et femmes sur le plan socioéconomique. « La revendication de droits naît de l'écart entre l'affirmation de principes universels d'égalité et les réalités du partage inégalitaire des pouvoirs entre les hommes et les femmes »[9].

[9] Op cit, p 125.

Les femmes investissent, de plus en plus, le marché du travail, mais cette nouvelle réalité n'a pas pour autant bouleversé la division traditionnelle du travail, par contre les hommes, pour leur part, n'ont pas investi le champ du domestique.[1]

« Le « travail » ne recouvre pas la même réalité, selon la discipline des sciences sociales, et le terme ne prend pas le même sens. Pour les anthropologues, il signifie « tâches ou activités », et c'est dans ce sens qu'ils parlent de division sexuelle ou sociale du travail, distinguant ainsi, les taches de production des biens de celle de la reproduction des individus et de la force de travail[2]. La participation de la femme dans le monde de la production ne la libère pas, pour autant, du travail reproductif, ce qui se concrétise, par la « double activité » productive et reproductive »[3].

Pour les sociologues et les historiens, le concept « travail » date du 18ème siècle. Il ne fut dévolu que pour une certaine catégorie sociale celle des esclaves, des serfs et des serviteurs, dans les sociétés antiques ou de l'ancien régime. Avec la généralisation des échanges des biens et services dans le marché, donc celle de la valeur, le travail devient ainsi, une « marchandise » comme les autres et s'achète sur le marché. Toute activité qui n'est pas « marchandise », n'est plus perçue comme du travail, c'est le cas notamment du travail domestique, travail effectué dans l'unité domestique.

Les fondateurs de la sociologie du travail partent d'un modèle asexué de travail ; son sujet, l'homme : pourvoyeur économique. Ce modèle a été fortement interpellé dès les années soixante-dix par la problématique de la

[1] Michèle Ferrand, « féminin masculin », repères, la découverte, Paris, 2004, p20.

[2] Op cit, p 8

[3] Op cit, p 9

division sexuelle du travail (Kergoat, 1978) et dénoncé par les féministes: il s'agissait d'inclure dans ce concept[4] :

1) Le sexe social (le genre)

2) Le travail domestique.

« Il est ainsi élargi au travail non salarié, non rémunéré, non marchand, c'est-à-dire au travail informel. Travail professionnel et domestique, production et reproduction, salariat et famille, classe sociale et sexe social, sont considérés comme des catégories indissociables. A partir de cette proposition épistémologique de décloisonnement et d'imbrication de dimensions auparavant séparées, il a été possible de construire un questionnement permettant de jeter un pont entre les différentes sphères d'activité (Hirata, Zarifian, 2000) et de briser définitivement avec l'ancienne notion de « spécificité »»[5].

Tout le monde s'accorde sur ce que l'on appelle communément le travail domestique. C'est un travail non créateur de richesse, qui regroupe une série de taches inhérentes à la vie quotidienne, centré autour de la sphère privée, qui est l'univers familial et exécuté par les femmes. Mais en revanche, il est beaucoup plus difficile d'établir le statut de la femme travailleuse dans notre société. A-t-elle un autre statut que celle de la femme au foyer, une fois rentrée chez elle?

L'étude des rôles masculins et féminins dans le groupe familial constitue un domaine très développé de la sociologie de la famille aux Etats-Unis, sans doute par suite de l'importance accordée à ces rôles dans la théorie de

[4] In revue Papeles del CEIC, 17 julio 2005 (ISSN :1695-6494) Helena Hirata & Danièle Kergoat, Les paradigmes sociologiques à l'épreuve des catégories de sexe: Quel renouvellement de l'épistémologie du travail, 17 juillet 2005, p 6.

[5] Op cit, p 6.

« Parsons », qui décrit la structure des rôles masculins et féminins dans le groupe familial. Ces rôles se réfèrent, pour lui, non seulement à des valeurs et à des normes, mais également à des fonctions dans le sous-système familial.

Martine Ségalen affirme que «La répartition sexuelle des rôles est essentiellement culturelle, et seule une petite partie de cette division a des racines biologiques»[6]. «…Ce qui est défini dans une société comme tâche masculine peut être classé tâche féminine dans une autre : toute division est culturellement définie, ou basée sur un ensemble complexe de facteurs dans lesquels le biologique n'entre que pour une faible partie»[7].

Cette étude, réalisée à partir d'une enquête sur l'organisation sociale des taches domestiques au sein de la famille, traite des modes de répartition des taches ménagères et parentales au sein des couples.

Il nous est apparu nécessaire, dans un premier temps, pour mener à bien ce travail, de définir le travail domestique à partir des théories et des recherches sur la question. En effet, pour comprendre la spécificité de la situation des femmes dans la famille, il est nécessaire d'étudier les rapports sociaux dans lesquels s'accomplit le travail domestique d'un côté, et le contenu même des taches qui le composent, de l'autre.

Le travail féminin rémunéré pratiqué à l'extérieur du domicile doit être replacé dans un contexte économique social et culturel de l'Algérie, et saisi comme un fait social qui a une histoire, des dimensions et des perspectives. A travers l'histoire de l'Algérie, le travail féminin rémunéré est un phénomène

[6] Martine Ségalen, Sociologie de la famille, l'interaction conjugale, Armond Colin, Paris, juin 1996, p 210

[7] Op cit, p 210.

nouveau et récent, affirme Sabéha BENGUERINE[8]. Autrement dit, l'activité féminine en Algérie est loin d'être socialement « normalisée » bien que le droit et la constitution excluent toute forme de discrimination[9].

L'activité des femmes se reflète clairement dans les statistiques fournies par le rapport du CNES qui affirme que le nombre des femmes ayant un emploi en Algérie reste faible et représente 15% de la population active. Cela s'explique par certaines contraintes liées au marché du travail et aux aspects socioculturels, souligne le CNES. La tendance à une augmentation de 3% de la population se traduit par une pression des femmes sur le marché du travail de l'ordre de deux fois plus élevée que celle des hommes, précise la même source. Cette croissance traduit d'importantes avancées socioculturelles sur la perception du travail féminin par la société en Algérie.

Malgré leur insertion dans le marché du travail, les femmes continuent à prendre en charge l'essentiel du travail domestique et de tout ce qui relève de l'éducation- les soins des enfants, l'entretien et la gestion de la maison. Cette situation a suscité la curiosité des chercheurs, notamment celle des féministes, à poser des questions nouvelles.

L'interrogation simultanée, vie familiale et vie professionnelle[10] s'impose comme question pertinente de recherche.

Ce qui nous intéresse, ce sont les pratiques des femmes et des hommes dans l'accomplissement du travail domestique, et la gestion de leur foyer en rapport avec le temps et l'espace qu'ils occupent.

[8] S.BENGUERINE, Formation technique supérieure et trajectoires féminines en Algérie, in BOURQIA R et al, Femmes, culture et société au Maghreb, ed : Afrique-Orient, 2ème édition 2000 p 127.

[9] Kouider BOUTALEB, in colloque international, Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, Rabat, avril 2003.

[10] Op cit, Sociologie de la famille, p 210.

Cette étude introduit une analyse de l'interaction familiale. Dans chaque famille, les modèles d'organisation du temps sont différents à tous les stades de la vie et connaissent des mutations dues à l'évolution de la vie professionnelle et privée. La gestion du temps entre travail rémunéré et travail non rémunéré (tâches ménagères, soins et éducation des enfants…etc), demande une réflexion partagée et acceptée pour la construction de la vie familiale, objet de cette étude.

Notre problématique interroge les rapports entre les hommes et les femmes dans la répartition des activités ménagères entre droits et obligations et l'organisation sociale du travail domestique qui, aujourd'hui ne concerne presque exclusivement qu'une catégorie sexuelle déterminée, celle des femmes, inscrite dans un système de relations celui de la famille[11]. L'intérêt pour nous n'est pas de faire la preuve de l'utilité du travail domestique mais d'en faire un analyseur du développement d'une dynamique au sein de la vie familiale.

Si notre population principale, objet de nos préoccupations est la femme travailleuse, l'observation et les entretiens avec les femmes au foyer vont participer à nous éclairer sur « les fondamentaux » de l'organisation sociale du travail domestique- les femmes au foyer constituent la catégorie témoin. Il s'agira de voir à un moment donné, quelque soit le statut (travailleuse à l'extérieur du domicile ou non) quelles sont les activités sexuellement définies.

L'engagement des femmes dans le marché du travail :

1- Produit-il des transformations dans les pratiques domestiques ?
2- Change t-il les perceptions et attitudes dans les rôles entre conjoints ?

[11] F. ADEL, « travail domestique », *in Insanyat*, Oran, vol. n°1, Printemps 1997, p 8.

Nous avons supposé que les femmes salariées, en Algérie sont en train d'acquérir un nouveau statut qui est différent du statut prescrit par la norme socioculturelle de l'Algérie. Pour cela nous avons comparé le comportement des femmes salariées et celui des femmes au foyer. Cette manière d'observer ces deux catégories est une façon d'appréhender d'abord, les changements sociaux en l'occurrence les changements dans la gestion du foyer sur le plan des représentations et ensuite, d'observer les pratiques quotidiennes de chaque mère, épouse et maîtresse de maison. Autrement dit, nous allons voir ce que ces femmes (actives ou non) partagent et ne partagent pas sur le plan des représentations et des comportements d'un côté, et ce que les conjoints acceptent ou refusent dans l'accomplissement des taches domestiques, de l'autre. Certes, si la famille en Algérie est en pleine mutation, n'est-il pas aussi le résultat de l'évolution des statuts et des rôles de ses membres, de la diminution de sa taille et du changement de son mode de vie ?

Des premières observations faites, il ressort que, les femmes travaillant à l'extérieur du domicile, « surinvestissent » dans les activités domestiques. Ce surinvestissement des femmes dans les tâches domestiques consiste à doubler d'effort pour « rééquilibrer » la vie privée et « rattraper » le temps consacré à l'engagement professionnel, en s'investissant d'avantage dans les rôles de mères, d'épouses et de maîtresses de maison ; Le surinvestissement n'est-il pas le résultat d'une perception ou d'un vécu culpabilisant vis à vis du travail et au temps consacré au travail à l'extérieur, au point de se démener pour rééquilibrer et remplir les tâches socialement définies comme des obligations familiales ?

De nos lectures et observations, nous avons dégagé trois pistes de travail que nous avons mobilisées dans l'interprétation de nos données.

Pistes 1 :

- Les femmes salariées ont un rôle et un statut familial différent de celui des femmes au foyer.

L'activité professionnelle des femmes à l'extérieur du domicile familial, occupe une place socialement marginale. Les femmes au foyer, constituent le modèle de référence, avec à charge les principales taches domestiques. Dans ce contexte, nous avons supposé aussi, que les femmes salariées consacrent plus de temps au travail professionnel qu'à l'entretien de leur famille.

Piste 2 :

- Plus les ressources dont disposent les deux conjoints ne sont pas égales, et plus la spécialisation des rôles au sein de l'espace domestique est prononcée.

Nous nous sommes appuyés sur la théorie des ressources développée par BLOOD & WOLF, pour expliciter cette piste. « Les conjoints se répartissent les taches et le pouvoir en fonction « des ressources sociales », que chacun d'entre eux possède » (niveau socioculturel et socioprofessionnel auxquels ils peuvent prétendre, prestige et aptitude)[12]».

Piste 3:

- Les femmes travailleuses assurent les tâches domestiques en plus de leur travail à l'extérieur avec pour objectif de prouver à leur époux et à leur entourage qu'elles sont capables d'accomplir les mêmes travaux que font les femmes au foyer, culturellement vécus comme des obligations familiales.

[12] Plus les ressources comparées sont inégales, plus la spécialisation des rôles sera prononcée. Cette théorie élargit à l'ensemble des ressources sociales ce qu'ENGELS (1884) affirmait à propos des capitaux des conjoints. Plus le mari capitalise les ressources, plus la femme est reléguée dans la dépendance, plus les taches sont dévalorisées et sous estimées.

Dans toute société, il existe des mécanismes qui, dès la naissance, amènent à porter sur soi-même et sur l'autre un regard empreint de stéréotypes. Au cours de la socialisation primaire, les comportements sont régis par un ensemble de conduites inculqués dès l'enfance par la famille. Les attributions masculines et féminines se situent autour de la notion de l'espace. On associe à l'espace privé tout ce qui concerne la famille, les enfants, le repos, la nourriture, et ce sera l'espace des femmes ; on situe dans l'espace public tout le reste, ce sera l'espace des hommes.

Cette recherche menée sur la base d'entretiens avec les ménages vise à mettre en exergue le degré d'acceptabilité de ce qui est féminin et masculin dans l'accomplissement des tâches domestiques à travers les discours que les femmes et les hommes nous livrent et la vision qu'ils/elles ont de leurs pratiques domestiques quotidienne.

Les lectures d'ouvrages traitant de la condition féminine et les résultats d'enquêtes sociales et culturelles réalisées entre autres au sein du CRASC, nous ont permis, avec l'appui de nos enseignants lors des ateliers méthodologiques, de définir et approfondir le choix du sujet et les différentes étapes à suivre sur le terrain.

Méthodologie

Nous nous intéressons en particulier, à l'analyse des conditions sociales de la vie des femmes travailleuses et les répercussions sur leur vie familiale, dans le cadre de l'étude des activités domestiques qui ne sont pas rémunérées à savoir la cuisine, la collecte d'eau, la lessive, le nettoyage, l'éducation des enfants….etc.

Ces activités prennent une part importante dans la vie domestique. Le temps consacré aux activités ménagères est difficile à établir du fait qu'il varie

d'un ménage à l'autre. Nous avons donc choisi la méthode qualitative, dont l'observation directe suppose être témoin des comportements des femmes et des hommes dans l'accomplissement des taches domestiques, pour relever le niveau de contribution de la part des hommes et leurs perceptions (représentations) de ce qui est masculin et féminin dans l'accomplissement de ces travaux.

Les enquêtes de mesure du temps mobilisé par le travail domestique permettent d'abord de quantifier l'ensemble des activités marchandes et non marchandes des ménages et souvent de les détailler. Ensuite, elles offrent la possibilité de distinguer la part du travail accompli essentiellement par les femmes.

Pour cela, nous avons utilisé la méthode « budget temps» pour décrire et analyser les activités des femmes. Elle permet de savoir quelles sont les activités qui remplissent la journée des enquêté(es) et combien de temps consacrent- elles/ils à chaque tache. Cette méthode nous permet de classer les taches domestiques selon leurs importances (principales ou secondaires) à partir des représentations qu'ils/elles ont de leurs obligations familiales et domestiques.

Cette méthode repose sur l'enquête par entretien semi-directif où les données sont collectées, traitées et interprétées au cas par cas, dans une grille horaire de 24 heures. L'entretien est divisé en thèmes celui du type d'activité investie: de l'hygiène, de l'ordre, des soins aux enfants, de la restauration, de la gestion financière, de la gestion du temps libre, du pouvoir de décision, des représentations, des problèmes rencontrés résultant de la double activité, des décisions prises lors de problèmes, et enfin, des rapports conjugaux.

Notre population de référence de type diversifié est composée de six couples, en prenant compte des variables sociologiques suivantes:

1. La catégorie socioculturelle
2. la catégorie Socioprofessionnelle
3. La catégorie de l'âge
4. Et le nombre d'enfants
5. le nombre d'année de mariage

Parmi les critères du choix de la population enquêtés, nous avons inclu les femmes au foyer, pour comparer les types de taches domestiques accomplies par les unes et les autres et les pouvoirs de décision.

Ce choix repose essentiellement sur deux statuts de femmes différents l'un de l'autre. Le premier, des femmes salariées. Le second, des femmes au foyer. Nous précisons que cette population est implantée dans un milieu urbain (la ville d'Oran) et s'est déroulée à travers trois quartiers ; Gambetta, cité Yaghmourassen et la cité El Akid Lotfi.

Nous entendons par population active, non seulement l'addition des individus en état de travailler mais aussi, «des personnes et des catégories socialement légitimes, socialement capables, socialement mobilisées. Ceux qui ont le droit d'avoir un emploi, ceux qui sont reconnus capables de l'occuper, ceux qui recherchent un emploi»[13]. L'office national des statistiques (ONS) définit la population active ; comme« population en âge de travailler qui est estimée à 9 969 000 individus, en 2007, soit 29,6% de la population totale du pays. Elle est composée majoritairement d'hommes. Les femmes ne représentent que 16,5% de l'ensemble des actifs ; 20,6% en milieu urbain et 10% en zone rurale. Un grand écart est enregistré entre les hommes et les femmes en termes d'activité. Les hommes actifs représentent 67,8% de

[13] M. Margaret & al, sociologie de l'emploi, la découverte, Paris, 1993, p 6.

l'ensemble des hommes en âge d'activité alors que les femmes actives ne représentent que 13,6% du total des femmes de 15 ans et plus. L'écart est encore plus important en zone éparse où le taux d'activité est estimé à 69,6% pour les hommes et à 7,9% pour les femmes[14] ».

Au préalable, nous avons établi, une fiche d'identification pour une meilleure connaissance des interviewé(es). Toutefois, la démarche variait d'un couple à l'autre; certains couples coopéraient, d'autres étaient plus spontanés ou sortaient carrément du sujet. Ensuite nous avons codifié chaque couple ; les couples biactifs, ceux dont les deux conjoints travaillent en (CA1)-(CA2)-(CA3) et les couples mono-actif dont seulement les maris sont actifs, (CMA1)-(CMA2)-(CMA3).

Aussi, nous avons pris en considération les variables psychologiques qui rentrent dans le cadre des représentations des rôles féminins et masculins dans l'accomplissement des obligations familiales : tels que le pouvoir de décision de la femme dans l'éducation des enfants, la gestion du budget, et les sorties.

En effet, Il s'agit de définir, les activités domestiques partagées et non partagées par les femmes et les hommes, et savoir, si le facteur économique (revenu), influe sur l'organisation sociale du travail au sein de la famille, les comportements et la prise de décisions.

La démarche de ce mémoire a pour objet de définir le statut social des femmes actives au sein de l'organisation familiale. Autrement dit, de décrire le lien entre la fonction professionnelle de la femme et son vécu dans le ménage

[14] Collections statistiques, série s : statistiques sociales N°139, enquête emploi auprès des ménages-2007- Alger, juin 2008 : année du 5ème recensement général de la population et de l'habitat, pp 18-19.

et de saisir la dynamique sociale qui s'opère dans les rapports sociaux entre sexes, dans la sphère domestique.

La technique abordée dans notre enquête est l'entretien qui s'est déroulé entre mes enquêté(es) et moi même pour traiter la question relative au travail domestique. Nous précisons que l'entretien s'est fait séparément avec chacun des conjoints sauf dans un seul cas.

Au cours de ces rencontres, nous avons essayé de réunir le maximum d'informations et les meilleures situations en fonction des questions proposées. Nous avons utilisé le magnétophone avec certains couples pour ne pas perdre les données recueillies, mais pour d'autres, ce fut le refus catégorique, mais nous avons transcrit les réponses sur le guide de chaque enquêté(es).

Les entretiens engagés avec nos interviewé(es) se sont répétés une deuxième fois puis une troisième fois et nous avons gardé le lien. Nous avons eu besoin parfois, de les contacter par téléphone pour clarifier une information qui était difficile à exploiter.

La majorité de nos entretiens se sont déroulés aux domiciles des enquêté(es) et parfois dans leurs lieux de travail, pour deux cas, dont l'un s'est déroulé dans une pizzeria, l'autre dans son magasin de vente de matériel informatique.

Difficultés rencontrées sur le terrain

Au préalable, notre terrain nous paraissait abordable et notre choix de la population enquêtée portait sur des personnes étrangères à notre entourage. La recherche « de l'autre » étant un point de départ fondateur de l'approche

anthropologique, nous avons ciblé des gens complètement inconnus à notre environnement social.

En effet, la question de « l'autre » est au fondement de l'approche anthropologique parce qu'il est nécessaire de chercher le différent dans l'enquête de terrain.

Nous avons rencontré plusieurs difficultés et notamment celles liées principalement aux personnes interviewées, au début des entretiens ; ces dernières n'étaient pas réceptives à nos attentes, malgré nos maintes explications et rappels à propos de l'anonymat des entretiens et surtout le respect de l'intimité des individus.

Aussi, les réactions diffèrent selon le degré de réceptivité des personnes devant ce genre d'enquête. Ces réactions allaient de la réticence jusqu'au renvoi brutal (fermer la porte au nez) de l'enquêteur, en passant par le rejet systématique d'une telle démarche, la jugeant inutile, parce quelle ne répond pas à leurs préoccupations.

Par conséquent nous avons décidé d'opérer sur une population plus au moins connue et cela par l'intermédiaire de nos relations. L'enquête s'avère faisable et les personnes plus abordables.

Mais cela n'a pas été pour autant facile du fait de l'indisponibilité et des contre temps de certaines personnes ce qui nous a fait repousser nos interviews à des dates ultérieures.

Oran est notre terrain de référence. Notre population en question est implantée dans trois quartier ; Gambetta, les cités Akid Lotfi et

Yaghmourassen. Notre choix du terrain est le produit de deux indicateurs sociaux :

1- Femmes actives : qui sont les principales actrices de cette recherche
2- Femmes au foyer : pour comparer les deux statuts, et tenter de comprendre les rôles qu'elles jouent dans l'organisation de la famille.

Notre interrogation principale porte sur la question du Genre et de l'organisation du travail domestique – pratiques et représentations chez les femmes actives et les femmes au foyer. Ce thème interpelle le phénomène de l'activité féminine pour qui le travail professionnel engendre des changements au sein de la cellule familiale. De par les conditions difficiles que vivent certaines catégories de femmes, il nous a paru pertinent d'exposer ce travail qui s'articule autour de deux grandes parties:

La première basée sur les ouvrages disponibles traitant du sujet et la seconde, sur l'analyse des données des entretiens réalisés.

La première partie, intitulée division sexuelle dans le travail domestique et professionnel, comporte deux chapitres :

- Le premier chapitre intitulé le travail domestique comporte la problématique du travail domestique et sa prise en charge institutionnelle, la division sexuelle du travail et la théorie du genre (définition et concepts).
- Le deuxième chapitre fait un état des lieux des travaux relatif à la question du travail domestique dans le monde arabe et en Algérie

La deuxième partie, intitulée le travail domestique et l'organisation familiale est divisée en deux chapitres :

- Le premier chapitre : intitulé l'organisation sociale de la famille, comprend les représentations du travail domestique et l'organisation des taches domestiques. Ces dernières sont hiérarchisées selon leurs importances en fonction des analyses d'entretiens des ménages.
- Le second chapitre : négociations et compromis (les stratégies des femmes). Ce chapitre concerne la répartition des taches ménagères en fonction du pouvoir de décision chez les deux catégories de femmes, actives et au foyer et des modes d'organisation du temps.

L'approche « genre » est mobilisée dans ce travail pour trois raisons :

1- Un cadre d'analyse qui interroge la société sur les stéréotypes qu'elle produit (valeurs et comportements spécifiques aux hommes et aux femmes).
2- Un outil qui enrichit et améliore les pratiques habituelles.
3- Un moyen vers plus d'égalité.

Mots clés

Genre – emploi féminin – travail domestique _ tâches ménagères – organisation familiale – division sexuelle du travail – représentations sociales – pratiques quotidiennes.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran – Es-Senia
Faculté des Sciences Sociales

Genre et organisation sociale du travail domestique :

Pratiques et représentations : Exemple pour deux catégories les femmes actives et les femmes au foyer

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de Magistère

Présenté et soutenu publiquement par :
MAHMOUDI-Bouri Oumeima Chérifa

Composition du jury

Président : **Mimouni-Moutassam Badra,** Professeur, Université d'Oran

Examinateur : **Fsian Houcine,** Maître de conférences, Université d'Oran
Kahloula Souad, Maître de conférences, Université d'Oran

Rapporteur : **Benghabrit-Remaoun Nouria,** Maître de recherche, CRASC

Année Universitaire-2008-2009

GENRE ET ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL DOMESTIQUE :

Pratiques et Représentations : Exemple pour deux catégories : les femmes actives et les femmes au foyer

Introduction :

- Choix du thème
- Le but de la recherche
- Méthodologie
 1. les pistes de recherche
 2. les critères de sélection de la population enquêtée et les difficultés de terrain.

PREMIERE PARTIE : DIVISION SEXUELLE DANS LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET PROFESSIONNEL :

Chapitre 1 : Le travail domestique

I- Problématique du travail domestique et économie informelle
 1- Définition du travail domestique
 2- Genèse de la problématique du travail domestique
 3- Travail domestique et sa prise en compte institutionnelle

II- La division sexuelle du travail
 1- Définition du concept de la division sexuelle du travail
 2- La division du travail domestique
 3- Approche théorique et empirique du travail domestique
 4- La gratuité du travail domestique

III- La théorie du genre
 1- Qu'est ce que la notion de genre ?
 2- Genèse des gender studies
 3- Le genre dans la théorie
 4- Gender studies et organisations internationales
 5- Les rapports sociaux de genre

Chapitre 2: état des lieux des travaux relatif au travail domestique dans le Monde arabe

- Travail domestique et salariat féminin
- Etude sur les femmes et la production domestique de santé
- Délimitation du champ de la question du travail domestique
- L'espace domestique et le travail
- Le partenariat dans la famille arabe.
- L'intégration de la femme dans le monde du travail et ses répercussions sur la cohésion familiale.
- Etude non encore publiée, réalisée par le CRASC, faisant un état documentaire sur la question du travail domestique en Algérie.
- Salariat féminin et division sexuelle du travail dans la famille cas de la femme fonctionnaire.

DEUXIEME PARTIE : LE TRAVAIL DOMESTIQUE ET L'ORGANISATION FAMILIALE

Chapitre 1 : L'organisation sociale de la famille

1. L'organisation familiale

 1.1- Les représentations du travail domestique
 1.2- Le temps consacré aux taches ménagères
 1.3- Classement des taches domestiques par ordre d'importance

2. L'organisation des Taches Domestiques

 2.1- L'éducation et les soins apportés aux enfants
 2.2- La cuisine, une tâche obligatoire
 2.3- La place de l'hygiène dans le travail domestique

Chapitre 2 : Négociations et compromis

1. Le pouvoir de décision entre conjoint.
2. Les stratégies des femmes
3. la gestion du temps libre.

Conclusion.

Tableaux analytiques

Annexes

Glossaire

Les abréviations

Bibliographie

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement mon encadreur Madame Benghabrit-Remaoun Nouria, Directrice du centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), pour ces précieux conseils, son attention et son intérêt porté à mon objet d'étude.

Je tiens à remercier également mes enseignants de l'école Doctorale, pour l'effort fourni à la réussite de la première promotion en Anthropologie.

Ma grande reconnaissance à mes chers parents, Monsieur et Madame MAHMOUDI, pour leurs soutiens et leurs encouragements, sans oublier tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à la concrétisation de ce modeste travail.

DEDICACES

Cette dédicace est adressée tout particulièrement à mes chers parents que j'aime tant :

Mon père adoré Mr MAHMOUDI, qui n'a jamais cessé de m'encourager dans la poursuite de mes études. Il m'a apporté son aide, si précieuse, en suivant ce mémoire pas à pas avec moi, et son soutien moral.

Ma douce mère Mme MAHMOUDI, qui croie en moi et me soutien toujours dans les moments les plus durs.

Cette dédicace va également à :

Mes chers enfants : IMAD EDDINE et MOULAY MOHAMED qui font la joie de ma vie.

Mon adorable petite grande sœur WASSILA qui est si loin de moi mais tout prêt de mon cœur.

Mes chers frères MOHAMED REDA et REDOUANE que j'aime beaucoup

Sans vous tous, ma vie n'aurait aucun sens.

SOMMAIRE

Introduction générale.....6
Méthodologie……13
Difficultés rencontrées sur le terrain……17

Première Partie :

Division Sexuelle Du Travail Domestique Et Professionnel :

Premier Chapitre : Le Travail Domestique

Introduction……22

Problématique du travail domestique et économie informelle

Définition du travail domestique……22
Genèse de la problématique du travail domestique…….....26
Travail domestique et sa prise en compte institutionnelle……31

La division sexuelle du travail.

Définition du concept de la division sexuelle du travail……....35
La division du travail domestique……..39
Approche théorique et empirique du travail domestique……...41
La gratuité du travail domestique……..42

La théorie du genre.

Qu'est ce que la notion de genre ?.....45
Genèse des gender studies……...47
Le genre dans la théorie……48
Gender studies et organisations internationales……49
Les rapports sociaux du genre……..53

Deuxième Chapitre : état des lieux du travail domestique dans le Monde arabe.

Introduction……..59
Travail domestique et salariat féminin……59
Etude sur les femmes et la production domestique de santé……..61

Délimitation du champ de la question du travail domestique ……66
L'espace domestique et le travail…….71
Le partenariat dans la famille arabe……72
L'intégration de la femme dans le monde du travail et ses répercussions sur la cohésion familiale……79
Etude sur l'état documentaire sur la question du travail domestique en Algérie…….80
Salariat féminin et division sexuelle du travail dans la famille cas de la femme ……87

Deuxième Partie :

Le Travail Domestique Et L'organisation Familiale.

Premier Chapitre : l'organisation sociale de la famille
Introduction ……91
L'organisation familiale
Les représentations du travail domestique…….94
Le temps consacré aux taches ménagères……101
Classement des taches domestiques par ordre d'importance……107
L'organisation des Taches Domestiques
L'éducation et les soins apportés aux enfants……..111
La cuisine, une tâche obligatoire……113
La place de l'hygiène dans le travail domestique……..115

Chapitre 2 : Négociations et compromis
Introduction…….118
Le pouvoir de décision entre conjoint…….118
Les stratégies des femmes……..125
La gestion du temps libre……131

Conclusion générale……136
Tableaux analytiques……...144

Annexes
Glossaire
Les abréviations
Bibliographie

Tableaux analytiques

Page

Tableau n°1
Indicateurs socioprofessionnel et socioculturel des enquêté(es) 144

Tableau n°2
Temps moyen passé aux taches ménagères « couples actif » 145

Tableau n°3
Temps moyen passé aux taches ménagères « couples mono-actifs » 146

Tableau n°4
Classement des taches par ordre d'importance, couples actifs 147

Tableau n°5
Classement des taches par ordre d'importance, couples mono-actifs 148

Tableau n°6
Le pouvoir de décision dans les couples actifs 149

Tableau n°7
Le pouvoir de décision dans les couples mono-actifs 150

Tableau n°8
Problèmes rencontrés résultant de la double activité 151

Tableau n°9
Les solutions aux problèmes causés par la double activité 152

Tableau n°10
Les rapports entre conjoints 153

Tableau n°11
Les stratégies des femmes 154

Tableau n°12
Pourquoi travaillez-vous ? 155

Tableau n°13
La gestion du temps libre chez les femmes actives et au foyer 156

Tableau n°14
La gestion du temps libre chez les hommes 157

Tableau n°15
Le temps biologiques des couples actifs et mono-actifs 158